

CADENET le vendredi 24 février 2023

Référence Rapport : MARTIN 9002
Objet : ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Adresse du bien : Mas de l'Effe
23 lieu dit pied Rousset Sud
84220 GOULT

Type de bien : Mas
Date de la mission : 23/02/2023

Maître,

Conformément à l'article R.271-3 du Code de la Construction et de l'Habitation, je soussigné, Marcello Manganaro, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard des articles L.271-6 et disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des états, constats et diagnostics composant le Dossier de Diagnostic Technique (DDT).

Ainsi, ces divers documents sont établis par une personne :

- *présentant des garanties de compétence et disposant d'une organisation et de moyens appropriés (les différents diagnostiqueurs possèdent les certifications adéquates – référence indiquée sur chacun des dossiers),*
- *ayant souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions (montant de la garantie de 2 000 000 € par sinistre),*
- *n'ayant aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à elle, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des documents constituant le DDT.*

Nous vous prions d'agréer, Maître, l'expression de nos salutations distinguées.

Marcello Manganaro
Marcello Manganaro & fils VDI

MARTIN 9002

1/1

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante pour l'établissement du constat établi à l'occasion de la vente d'un immeuble bâti

Articles R.1334-29-7, R.1334-14, R.1334-15 et 16, R.1334-20 et 21 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-629 du 3 juin 2011) ;
Arrêtés du 12 décembre 2012 ;

A INFORMATIONS GENERALES	
A.1 DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : Mas	Escalier : Sans objet
Cat. du bâtiment : Habitation (Maisons individuelles)	Bâtiment : Sans objet
Nombre de Locaux : 10	Porte : Sans objet
Etage : RDC + 2	Propriété de : LANDESBANK SAAR [REDACTED]
Numéro de Lot : SO	[REDACTED]
Référence Cadastre : F 436 - 437-438-439-440-441-442	Mas de l'effe 23 pied Rousset Sud
Date du Permis de Construire : Non communiquée	84220 GOULT
Adresse : Mas de l'Effe 23 lieu dit pied Rousset Sud	
84220 GOULT	
A.2 DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE	
Nom : SCP Mélanie ALBERT & Elodie BENEDETTI	Documents fournis : Néant
Adresse : BP 40015 238 Cours Bournissac	
84300 CAVAILLON	Moyens mis à disposition : Néant
Qualité : Huissiers de Justice	
A.3 EXECUTION DE LA MISSION	
Rapport N° : [REDACTED] 9002 A	Date d'émission du rapport : 23/02/2023
Le repérage a été réalisé le : 23/02/2023	Accompagnateur : Les propriétaires
Par : Manganaro Marcello	Laboratoire d'Analyses : SGS France Division EHS
N° certificat de qualification : ODI-00243	Adresse laboratoire : 7 rue Jean GrandJean 31100 TOULOUSE
Date d'obtention : 24/10/2022	Numéro d'accréditation : 1-6454
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par :	Organisme d'assurance professionnelle : AXA FRANCE
CESI Certification	Adresse assurance : 4 rue Berteaux Dumas 92522 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX
Tour PB5 (6ème étage)	N° de contrat d'assurance : 3639350704
1 avenue du Général de Gaulle	Date de validité : 31/12/2023
92074 PARIS LA DEFENSE	
Date de commande : 23/02/2023	
B CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	
Signature et Cachet de l'entreprise	Date d'établissement du rapport : Fait à CADENET le 23/02/2023
	Fait à CADENET le 23/02/2023
	Cabinet : Marcello Manganaro & fils VDI
	Nom du responsable : Manganaro Marcello
	Nom du diagnostiqueur : Manganaro Marcello

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

LISTE DES PIÈCES VISITÉES/NON VISITÉES ET JUSTIFICATION

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
1	Terrain	RDC	OUI	
2	Garage n°1	RDC	OUI	
3	Garage n°2	RDC	OUI	
4	Fosse mécanique	RDC	OUI	
5	Abris	RDC	OUI	
6	Auvent	RDC	OUI	
7	Entrée	RDC	OUI	
8	Placard Chaussures	RDC	OUI	
9	WC n°1	RDC	OUI	
10	Salle à Manger	RDC	OUI	
11	Salon	RDC	OUI	
12	Bureau	RDC	OUI	
13	Cuisine	RDC	OUI	
14	Dégagements n°1	RDC	OUI	
15	Arrière cuisine	RDC	OUI	
16	Placard n°1	RDC	OUI	
17	Buanderie	RDC	OUI	
18	Chaufferie	RDC	OUI	
19	Escalier Cave	RDC	OUI	
20	Dégagements n°2	1er SS	OUI	
21	Cave à vins	1er SS	OUI	
22	Escalier vers le haut	RDC	OUI	
23	Dégagements n°3	1er	OUI	
24	Chambre n°1	1er	OUI	
25	Dressing n°1	1er	OUI	
26	Salle de Bains	1er	OUI	
27	WC n°2	1er	OUI	
28	Placard sous escalier	1er	OUI	
29	Placard n°2	1er	OUI	
30	Chambre n°2	1er	OUI	
31	Combles non aménagé n°1	1er	OUI	
32	Salle d'eau	1er	OUI	
33	Chambre n°3	1er	OUI	
34	Salle d'eau/WC n°1	1er	OUI	
35	Placard Ch n°3	1er	OUI	
36	Chambre n°4	1er	OUI	
37	Placard Ch n° 4	1er	OUI	
38	Salle d'eau/WC n°2	1er	OUI	
39	Chambre n°5	1er	OUI	
40	Salle d'eau/WC n°3	1er	OUI	
41	Escalier	1er	OUI	
42	Chambre n°6	2ème	OUI	
43	Chambre n°7	2ème	OUI	
44	Placard Ch n°7	2ème	OUI	
45	WC n°3	2ème	OUI	
46	Dressing n°2	2ème	OUI	
47	Atelier	1er	OUI	
48	Placard Entrée	1er	OUI	
49	Séjour/Cuisine d'été	RDC	OUI	
50	Toilettes	RDC	OUI	
51	Salle de Sport	RDC	OUI	
52	Terrasse	RDC	OUI	
53	Vide-sanitaire	RDC	OUI	
54	Local technique Électricité	RDC	OUI	
55	Local technique	RDC	OUI	
56	Local technique Piscine	RDC	OUI	
57	Combles non aménagé n°2	2ème	OUI	
58	Toiture	2ème	NON	Impossibilité technique d'y accéder, hauteur supérieure à 3 mètres, pas de moyens

MARTIN 9002 A

6/37

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€

BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :

04.90.68.10.76

Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015

RC professionnelle n°3639350704 AXA

WWW.VAUCUSEDIAG.COM - contact@vaucusediag.com

N°	Local / partie d'immeuble	Etage	Visitée	Justification
				<i>speciaux fournie par le donneur d'ordre.</i>

C SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES	1
DESIGNATION DU BATIMENT.....	1
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE.....	1
EXECUTION DE LA MISSION	1
CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR	1
SOMMAIRE	2
CONCLUSION(S)	3
LISTE DES LOCAUX NON VISITES ET JUSTIFICATION.....	3
LISTE DES ELEMENTS NON INSPECTES ET JUSTIFICATION.....	3
PROGRAMME DE REPERAGE	4
LISTE A DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-20).....	4
LISTE B DE L'ANNEXE 13-9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE (ART R.1334-21).....	4
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	5
RAPPORTS PRECEDENTS	5
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	5
LISTE DES PIECES VISITEES/NON VISITEES ET JUSTIFICATION.....	6
DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE	8
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR.....	20
LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE.....	20
LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.....	20
RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (MATERIAUX NON VISES PAR LA LISTE A OU LA LISTE B DE L'ANNEXE 13/9 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE).....	20
COMMENTAIRES	20
ELEMENTS D'INFORMATION	20
ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION	22
ANNEXE 2 – CROQUIS	24
ANNEXE 3 – AUTRES DOCUMENTS	27
ATTESTATION(S)	34

D CONCLUSION(S)

Dans le cadre de la mission objet du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Liste des locaux non visités et justification

N° Local	Local	Etage	Justification
58	Toiture	2ème	Impossibilité technique d'y accéder, hauteur supérieure à 3 mètres, pas de moyens spectraux fournis par le donneur d'ordre.

La mission décrite sur la page de couverture du rapport n'a pu être menée à son terme : des investigations complémentaires devront être réalisées.

Les obligations réglementaires du propriétaire prévues aux articles R. 1334-15 à R. 1334-18 du code de la santé publique ne sont pas remplies conformément aux dispositions de l'article 3 des arrêtés du 12 décembre 2012.

Liste des éléments non inspectés et justification

Aucun

E PROGRAMME DE REPERAGE

La mission porte sur le repérage de l'amiante dans les éléments suivants (liste A et liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique) :

Liste A de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-20)

COMPOSANT À SONDER OU À VÉRIFIER
Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

L'opérateur communiquera au préfet les rapports de repérage de certains établissements dans lesquels il a identifié des matériaux de la liste A contenant de l'amiante dégradés, qui nécessitent des travaux de retrait ou confinement ou une surveillance périodique avec mesure d'empoussièrément. Cette disposition a pour objectif de mettre à la disposition des préfets toutes les informations utiles pour suivre ces travaux à venir et le respect des délais. Parallèlement, le propriétaire transmettra au préfet un calendrier de travaux et une information sur les mesures conservatoires mises en œuvre dans l'attente des travaux. Ces transmissions doivent également permettre au préfet d'être en capacité de répondre aux cas d'urgence (L.1334-16)

Liste B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique (Art R.1334-21)

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT À VÉRIFIER OU À SONDER
1. Parois verticales intérieures	
Murs et cloisons « en dur » et poteaux (périphériques et intérieurs). Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu. Enduits projetés, panneaux de cloisons.
2. Planchers et plafonds	
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres. Planchers.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés. Dalles de sol
3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs	
Conduits de fluides (air, eau, autres fluides...) Clapets/volets coupe-feu Portes coupe-feu. Vide-ordures.	Conduits, enveloppes de calorifuges. Clapets, volets, rebouchage. Joints (tresses, bandes). Conduits.
4. Eléments extérieurs	
Toitures. Bardages et façades légères. Conduits en toiture et façade.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composites, fibres-ciment), bardeaux bitumineux. Plaques, ardoises, panneaux (composites, fibres-ciment). Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

F CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : 23/02/2023

Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante selon la liste citée au programme de repérage.

Conditions spécifiques du repérage :

Ce repérage est limité aux matériaux accessibles sans travaux destructifs c'est-à-dire n'entraînant pas de réparation, remise en état ou ajout de matériau ou ne faisant pas perdre sa fonction au matériau.

En conséquence, les revêtements et doublages (des plafonds, murs, sols ou conduits) qui pourraient recouvrir des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ne peuvent pas être déposés ou détruits.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

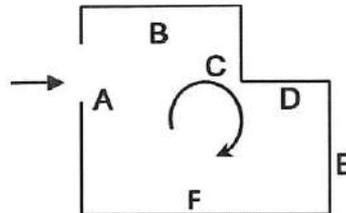
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



G RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni.

H RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Élément	Zone	Revêtement
1	Terrain	RDC	Plancher	Sol	Terre
			Arbres	Toutes zones	
			Végétations	Toutes zones	
			Poteau n°1	Toutes zones	Pierres
			Poteau n°2	Toutes zones	Pierres
			Vignes	Toutes zones	
			Lavandes	Toutes zones	
2	Garage n°1	RDC	Olliviers	Toutes zones	
			Mur	A, B, C, D	Ciment - Crépi projeté
			Plafond rampant	Plafond	Bois - Vernis
			Plancher	Sol	Carrelage
			Voliges	Plafond	Bois
			Fermes n°1	Plafond	Bois
			Fermes n°2	Plafond	Bois
			Pannes faitières	Plafond	Bois
			Pannes intermédiaires	Plafond	Bois
			Pannes sablières	Plafond	Bois
			Portail n°1	A	aluminium
			Portail n°2	A	aluminium
			Portail n°3	A	aluminium
			Porte n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Embrasure	C	Bois - Peinture
			Chevron	Plafond	Bois
			Porte n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
Porte n°2 - Embrasure	D	Bois - Peinture			
3	Garage n°2	RDC	Mur	A, B, C, D	Ciment - Crépi projeté
			Portail	A	aluminium
			Porte n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Embrasure	C	Bois - Peinture
			Pannes faitières	Plafond	Bois
			Pannes intermédiaires	Plafond	Bois
			Pannes sablières	Plafond	Bois
			Plafond rampant	Plafond	Bois - Vernis
			Voliges	Plafond	Bois
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	B	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Poignée	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
Fenêtre n°2 - Poignée	D	Bois - Peinture			
4	Fosse mécanique	RDC	Chevron	Plafond	Bois - Vernis
			Mur	A, B, C, D	Parpaing
			Plafond	Plafond	Bois
			Plancher	Sol	Béton
5	Abris	RDC	Mur	A, B, C, D	Ciment - Crépi projeté
			Poteau n°1	A	Pierres
			Poteau n°2	A	Pierres
			Chevron	Plafond	Bois - Vernis
			Plafond rampant	Plafond	Bois - Tuiles
Poutre n°1	Plafond	Bois - Vernis			

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Poutre n°2	Plafond	Bois - Vernis
			Plancher	Sol	Carrelage
			Plafond rampant	Plafond	Bois
			Poutre n°3	Plafond	Bois - Vernis
			Poutre n°4	Plafond	Bois - Vernis
			Porte d'entrée - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Bois - Peinture
			Porte d'entrée - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
			Porte d'entrée - Embrasure	D	Bois - Peinture
6	Auvent	RDC	Mur	E	Pierres
			Mur	A, B, C, D	Ciment - Crépi projeté
			Plafond rampant	Plafond	Bois - Tuiles
			Plancher	Sol	Carrelage
			Poteau n°1	A	Pierres
			Poteau n°2	A	Pierres
			Poutre n°1	Plafond	Bois - Vernis
			Poutre n°2	Plafond	Bois - Vernis
7	Entrée	RDC	Chevron	Plafond	Bois - Vernis
			Mur	A, B, C, D, E, F	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Bois Plâtré - Vernis
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte d'entrée n°1 - Dormant et ouvrant extérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte d'entrée n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte d'entrée n°1 - Embrasure	A	Bois - Vernis
			Porte d'entrée n°2 - Dormant et ouvrant extérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte d'entrée n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte d'entrée n°2 - Embrasure	A	Bois - Vernis
			Porte de Placard n°1	B	Bois - Vernis
			Porte de Placard n°2	B	Bois - Vernis
			Porte n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	B	Bois - Vernis
			Porte n°1 - Embrasure	B	Bois - Vernis
			Porte n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Vernis
			Porte n°2 - Embrasure	D	Bois - Vernis
			Porte de Placard n°3	F	Bois - Vernis
			Porte de Placard n°4	F	Bois - Vernis
			Porte de Placard n°5	F	Bois - Vernis
			8	Placard Chaussures	RDC
Poutre n°2	Plafond	Bois - Vernis			
Fenêtre Fixe	A	Bois - Vernis			
Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture			
Plafond	Plafond	Bois Plâtré - Vernis			
Plancher	Sol	Carrelage			
Porte de Placard n°1	A	Bois - Vernis			
Porte de Placard n°2	A	Bois - Vernis			
9	WC n°1	RDC	Poutre	Plafond	Bois - Vernis
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Bois Plâtré - Vernis
			Plancher	Sol	Carrelage
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte - Embrasure	A	Bois - Vernis
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Poignée	C	Bois - Peinture
10	Salle à Manger	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Bois Plâtré - Vernis
			Plancher	Sol	Carrelage
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Poutre n°1	Plafond	Bois - Vernis
			Poutre n°2	Plafond	Bois - Vernis
			Poutre n°3	Plafond	Bois - Vernis
			Porte-fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	D	aluminium
			Porte-fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	D	aluminium
			Porte-fenêtre - Embrasure	D	aluminium
			Porte-fenêtre - Volets	D	Bois - Peinture
			11	Salon	RDC
Plafond	Plafond	Bois Plâtré - Vernis			
Plancher	Sol	Carrelage			
Porte-fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	B	Bois - Peinture			
Porte-fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	B	Bois - Peinture			
Porte-fenêtre - Embrasure	B	Bois - Peinture			
Porte-fenêtre - Volets	B	Bois - Peinture			
Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture			
Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture			
Fenêtre - Poignée	C	Bois - Peinture			
Fenêtre - Volets	C	Bois - Peinture			
Poutre n°1	Plafond	Bois - Vernis			
Poutre n°2	Plafond	Bois - Vernis			
Poutre n°3	Plafond	Bois - Vernis			
Poutre n°4	Plafond	Bois - Vernis			
Poutre n°5	Plafond	Bois - Vernis			
Poutre n°6	Plafond	Bois - Vernis			
12	Bureau	RDC			
			Plafond	Plafond	Bois Plâtré - Vernis
			Plancher	Sol	Parquet
			Poutre n°1	Plafond	Bois - Vernis
			Poutre n°2	Plafond	Bois - Vernis
			Poutre n°3	Plafond	Bois - Vernis
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Vernis
			Porte-fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre - Embrasure	D	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre - Volets	D	Bois - Peinture
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Vernis
Porte - Embrasure	A	Bois - Vernis			
13	Cuisine	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Bois Plâtré - Vernis
			Plancher	Sol	Carrelage
			Poutre n°1	Plafond	Bois - Vernis
			Poutre n°2	Plafond	Bois - Vernis
			Porte-fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	C	aluminium
			Porte-fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	C	aluminium
			Porte-fenêtre - Embrasure	C	aluminium

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
14	Dégagements n°1	RDC	Porte-fenêtre - Volets	C	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Bois Plâtré - Vernis
			Plancher	Sol	Carrelage
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Porte n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	B	Bois - Vernis
			Porte n°1 - Embrasure	B	Bois - Vernis
			Porte n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	B	Bois - Vernis
			Porte n°2 - Embrasure	B	Bois - Vernis
			Porte n°3 - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Vernis
			Porte n°3 - Embrasure	C	Bois - Vernis
			Porte-fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	D	aluminium
			Porte-fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	D	aluminium
			Porte-fenêtre - Embrasure	D	aluminium
15	Arrière cuisine	RDC	Porte-fenêtre - Volets	D	Bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D, E, F	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Panneaux de faux-plafond
			Plancher	Sol	Carrelage
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte - Embrasure	A	Bois - Vernis
			Porte de Placard n°1	B	Bois - Peinture
			Porte de Placard n°2	B	Bois - Peinture
			Plenum	Plafond	Plâtre
16	Placard n°1	RDC	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte de Placard n°1	A	Bois - Peinture
			Porte de Placard n°2	A	Bois - Peinture
17	Buanderie	RDC	Mur	A, B, C, D, E, F, G, H	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Panneaux de faux-plafond
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte n°1 - Embrasure	A	Bois - Vernis
			Porte n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
			Porte n°2 - Embrasure	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	E	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	E	Bois - Peinture
			Fenêtre - Poignée	E	Bois - Peinture
18	Chaufferie	RDC	Plenum	Plafond	Plâtre
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Panneaux de faux-plafond
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	A	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant	C	Bois - Peinture

MARTIN 9002 A

11/37

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclosediag.com

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Élément	Zone	Revêtement
			intérieurs		
			Fenêtre - Poignée	C	Bois - Peinture
19	Escalier Cave	RDC	Mur	A, B, C, D	Ciment - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Ensemble des contre-marches	Sol	Ciment - Peinture
			Ensemble des marches	Sol	Carrelage
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte - Embrasure	A	Bois - Vernis
			Garde-corps	B	Métal - Peinture
20	Dégagements n°2	1er SS	Mur	A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L	Pierres
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Garde-corps	B	Métal - Peinture
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	L	Bois - Vernis
			Porte - Embrasure	L	Bois - Vernis
21	Cave à vins	1er SS	Mur	A, B, C, D	Pierres
			Plafond	Plafond	Pierres
			Plancher	Sol	Cailloux
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte - Embrasure	A	Bois - Vernis
22	Escalier vers le haut	RDC	Mur	A, B, C, D, E, F	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Bois
			Plancher	Sol	Carrelage
			Garde-corps	E	Métal - Peinture
			Ensemble des contre-marches	Sol	Plâtre - Peinture
			Ensemble des marches	Sol	Carrelage
23	Dégagements n°3	1er	Mur	A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Bois
			Plancher	Sol	Béton - Moquette
			Garde-corps	L	Métal - Peinture
			Porte n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Vernis
			Porte n°1 - Embrasure	D	Bois - Vernis
			Porte de Placard n°1	F	Bois - Vernis
			Porte de Placard n°2	F	Bois - Vernis
			Porte n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	H	Bois - Vernis
			Porte n°2 - Embrasure	H	Bois - Vernis
			Porte n°3 - Dormant et ouvrant intérieurs	J	Bois - Vernis
			Porte n°3 - Embrasure	J	Bois - Vernis
			Porte n°4 - Dormant et ouvrant intérieurs	K	Bois - Vernis
			Porte n°4 - Embrasure	K	Bois - Vernis
			Porte n°5 - Dormant et ouvrant intérieurs	L	Bois - Vernis
Porte n°5 - Embrasure	L	Bois - Vernis			
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
24	Chambre n°1	1er	Mur	A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M	Plâtre - Tapisserie
			Plafond	Plafond	Plâtre - Tapisserie
			Plancher	Sol	Béton - Moquette
			Porte n°1 - Dormant et ouvrant	A	Bois - Vernis

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			intérieurs		
			Porte n°1 - Embrasure	A	Bois - Vernis
			Porte n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	F	Bois - Vernis
			Porte n°2 - Embrasure	F	Bois - Vernis
			Porte n°3 - Dormant et ouvrant intérieurs	G	Bois - Vernis
			Porte n°3 - Embrasure	G	Bois - Vernis
			Porte n°4 - Dormant et ouvrant intérieurs	H	Bois - Vernis
			Porte n°4 - Embrasure	H	Bois - Vernis
			Fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant extérieurs	L	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	L	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Poignée	L	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Volets	L	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant extérieurs	L	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	L	Bois - Peinture
Fenêtre n°2 - Poignée	L	Bois - Peinture			
25	Dressing n°1	1er	Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Plafond	Plafond	Bois - Vernis
			Plancher	Sol	Parquet
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte - Embrasure	A	Bois - Vernis
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Poignée	D	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
26	Salle de Bains	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Carrelage
			Plafond	Plafond	Plastique
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte - Embrasure	A	Bois - Vernis
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Poignée	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Volets	D	Bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Carrelage
27	WC n°2	1er	Plafond	Plafond	Plastique
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte - Embrasure	A	Bois - Vernis
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Poignée	C	Bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
28	Placard sous escalier	1er	Plafond rampant	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Moquette
			Porte de Placard n°1	A	Bois - Peinture
			Porte de Placard n°2	A	Bois - Peinture

MARTIN 9002 A

13/37

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Élément	Zone	Revêtement
29	Placard n°2	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte de Placard n°1	A	Bois - Peinture
			Porte de Placard n°2	A	Bois - Peinture
30	Chambre n°2	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Plancher	Sol	Béton - Moquette
			Porte n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte n°1 - Embrasure	A	Bois - Vernis
			Porte n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte n°2 - Embrasure	A	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Poignée	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Volets	C	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Porte n°3 - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Porte n°3 - Embrasure	C	Bois - Peinture
31	Combles non aménagé n°1	1er	Mur	A, B, C, D, E, F	Plâtre - Peinture
			Plafond rampant	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Béton - Moquette
			Poutre n°1	Plafond	Bois - Peinture
			Poutre n°2	Plafond	Bois - Peinture
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	A	Bois - Peinture
32	Salle d'eau	1er	Mur	A, B, C, D, E, F, G, H	Plâtre - Carrelage
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Béton - Carrelage
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	A	Bois - Peinture
33	Chambre n°3	1er	Mur	A, B, C, D, E, F	Plâtre - Tapisserie
			Plafond rampant	Plafond	Plâtre - Tapisserie
			Plancher	Sol	Béton - Moquette
			Porte n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Embrasure	A	Bois - Peinture
			Porte n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte n°2 - Embrasure	A	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre - Poignée	B	Bois - Peinture
			Fenêtre - Volets	B	Bois - Peinture
			Porte de Placard n°1	F	Bois - Peinture
Porte de Placard n°2	F	Bois - Peinture			
Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture			
34	Salle d'eau/WC n°1	1er	Mur	A, B, C, D, E, F, G, H, I, J	Plâtre - Carrelage
			Plafond	Plafond	Plastique
			Plancher	Sol	Béton - Carrelage
			Porte - Dormant et ouvrant	A	Bois - Peinture

MARTIN 9002 A

14/37

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			intérieurs		
			Porte - Embrasure	A	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	J	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	J	Bois - Peinture
			Fenêtre - Poignée	J	Bois - Peinture
35	Placard Ch n°3	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Béton - Moquette
			Porte de Placard n°1	A	Bois - Peinture
			Porte de Placard n°2	A	Bois - Peinture
36	Chambre n°4	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Plafond rampant	Plafond	Plâtre - Tapisserie
			Plancher	Sol	Béton - Moquette
			Porte n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Embrasure	A	Bois - Peinture
			Porte n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte n°2 - Embrasure	A	Bois - Peinture
			Porte de Placard n°1	C	Bois - Peinture
			Porte de Placard n°2	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Poignée	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Volets	D	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
37	Placard Ch n°4	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Porte de Placard n°1	A	Bois - Peinture
			Porte de Placard n°2	A	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Béton - Moquette
38	Salle d'eau/WC n°2	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Carrelage
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	A	Bois - Peinture
			Plafond	Plafond	Plastique
			Plancher	Sol	Béton - Carrelage
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre - Poignée	B	Bois - Peinture
39	Chambre n°5	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Plafond	Plafond	Plâtre - Tapisserie
			Plancher	Sol	Béton - Moquette
			Porte n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte n°1 - Embrasure	A	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Poignée	C	Bois - Peinture
			Fenêtre - Volets	C	Bois - Peinture
			Porte n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
			Porte n°2 - Embrasure	D	Bois - Peinture
40	Salle d'eau/WC	1er	Mur	A, B, C, D, E	Plâtre - Carrelage

MARTIN 9002 A

15/37

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
	n°3		Plafond	Plafond	Plastique
			Plancher	Sol	Béton - Carrelage
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	A	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	B	Bois - Peinture
41	Escalier	1er	Fenêtre - Poignée	B	Bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Bois
			Plafond rampant	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Béton - Moquette
			Ensemble des contre-marches	Sol	Béton - Moquette
42	Chambre n°6	2ème	Ensemble des marches	Sol	Béton - Moquette
			Mur	A, B, C, D, E, F	Plâtre - Tapisserie
			Plafond rampant	Plafond	Plâtre - Tapisserie
			Plancher	Sol	Béton - Moquette
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Garde-corps	B	Bois - Peinture
			Fenêtre Fixe	D	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant extérieurs	E	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	E	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Poignée	E	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant extérieurs	E	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	E	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Poignée	E	Bois - Peinture
			Poutre n°1	Plafond	Bois - Vernis
			Poutre n°2	Plafond	Bois - Vernis
			Poutre n°3	Plafond	Bois - Vernis
43	Chambre n°7	2ème	Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	F	Bois - Vernis
			Porte - Embrasure	F	Bois - Vernis
			Mur	A, B, C, D, E, F	Plâtre - Tapisserie
			Plafond rampant	Plafond	Plâtre - Tapisserie
			Plancher	Sol	Béton - Moquette
			Porte n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte n°1 - Embrasure	A	Bois - Vernis
			Porte de Placard n°1	B	Bois - Vernis
			Porte de Placard n°2	B	Bois - Vernis
			Porte de Placard n°3	B	Bois - Vernis
			Porte de Placard n°4	B	Bois - Vernis
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Poignée	D	Bois - Peinture
			Fenêtre Fixe	E	Bois - Peinture
			Porte n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	F	Bois - Vernis
Porte n°2 - Embrasure	F	Bois - Vernis			
Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture			
Poutre n°1	Plafond	Bois - Vernis			
Poutre n°2	Plafond	Bois - Vernis			
Poutre n°3	Plafond	Bois - Vernis			

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Élément	Zone	Revêtement
44	Placard Ch n°7	2ème	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Tapisserie
			Plafond rampant	Plafond	Plâtre - Tapisserie
			Plancher	Sol	Béton - Moquette
			Porte de Placard n°1	A	Bois - Vernis
			Porte de Placard n°2	A	Bois - Vernis
			Porte de Placard n°3	A	Bois - Vernis
45	WC n°3	2ème	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Carrelage
			Plafond rampant	Plafond	Plâtre - Tapisserie
			Plancher	Sol	Béton - Carrelage
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	A	Bois - Peinture
			46	Dressing n°2	2ème
Plafond rampant	Plafond	Plâtre - Peinture			
Plancher	Sol	Béton - Moquette			
Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture			
Porte - Embrasure	A	Bois - Peinture			
47	Atelier	1er	Mur	A, B, C, D, E, F, G, H	Plâtre - Tapisserie
			Plafond rampant	Plafond	Plâtre - Tapisserie
			Plancher	Sol	Parquet
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte - Embrasure	A	Bois - Vernis
			Fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant extérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Poignée	B	Bois - Peinture
			Fenêtre n°1 - Volets	B	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre - Embrasure	C	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre - Volets	C	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant extérieurs	E	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	E	Bois - Peinture
			Fenêtre n°2 - Poignée	E	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Dormant et ouvrant extérieurs	F	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Dormant et ouvrant intérieurs	F	Bois - Peinture
			Fenêtre n°3 - Poignée	F	Bois - Peinture
			Poutre n°1	Plafond	Bois - Vernis
Poutre n°2	Plafond	Bois - Vernis			
Poutre n°3	Plafond	Bois - Vernis			
48	Placard Entrée	1er	Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte de Placard n°1	A	Bois - Vernis
			Porte de Placard n°2	A	Bois - Vernis
			Porte de Placard n°3	A	Bois - Vernis
49	Séjour/Cuisine d'été	RDC	Mur	A, B, C, D	Ciment - Peinture
			Plafond rampant	Plafond	Bois - Carrelage
			Plancher	Sol	Pierres
			Porte d'entrée - Dormant et ouvrant extérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte d'entrée - Dormant et	A	Bois - Vernis

MARTIN 9002 A

17/17

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclosediag.com

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			ouvrant intérieurs		
			Porte d'entrée - Embrasure	A	Bois - Vernis
			Fenêtre Fixe	B	aluminium - Peinture
			Fermes n°1	Plafond	Bois - Peinture
			Fermes n°2	Plafond	Bois - Peinture
			Fermes n°3	Plafond	Bois - Peinture
			Poutre n°1	Plafond	Bois - Peinture
			Poutre n°2	Plafond	Bois - Peinture
			Poutre n°3	Plafond	Bois - Peinture
			Poutre n°4	Plafond	Bois - Peinture
			Poutre n°5	Plafond	Bois - Peinture
			Poutre n°6	Plafond	Bois - Peinture
			Poutre n°7	Plafond	Bois - Peinture
			Poutre n°8	Plafond	Bois - Peinture
			Poutre n°9	Plafond	Bois - Peinture
			Poutre n°10	Plafond	Bois - Peinture
			Poutre n°11	Plafond	Bois - Peinture
			Poutre n°12	Plafond	Bois - Peinture
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	B	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	B	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant extérieurs	B	aluminium
			Porte-fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	B	aluminium
			Porte-fenêtre n°1 - Embrasure	B	aluminium
			Porte-fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant extérieurs	C	Verre
			Porte-fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	C	Verre
			Porte-fenêtre n°2 - Embrasure	C	Verre
			Porte-fenêtre n°3 - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Verre
			Porte-fenêtre n°3 - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Verre
			Porte-fenêtre n°3 - Embrasure	D	Verre
			Porte-fenêtre n°4 - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Verre
			Porte-fenêtre n°4 - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Verre
			Porte-fenêtre n°4 - Embrasure	D	Verre
			Porte-fenêtre n°5 - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Verre
			Porte-fenêtre n°5 - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Verre
			Porte-fenêtre n°5 - Embrasure	D	Verre
			Plinthes	Toutes zones	Bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Plâtre - Peinture
			Plafond	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
50	Toilettes	RDC	Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	A	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre - Poignée	B	Bois - Peinture
			Plinthes	Toutes zones	Carrelage
51	Salle de Sport	RDC	Mur	A, B, C, G, H, I, J, K, L	Plâtre - Peinture
			Mur	D, E, F	Bois - Peinture
			Plafond rampant	Plafond	Bois - Peinture

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Elément	Zone	Revêtement
			Plancher	Sol	Béton
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	A	Bois - Peinture
			Porte-fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant extérieurs	I	aluminium
			Porte-fenêtre n°1 - Dormant et ouvrant intérieurs	I	aluminium
			Porte-fenêtre n°1 - Embrasure	I	aluminium
			Porte-fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant extérieurs	J	aluminium
			Porte-fenêtre n°2 - Dormant et ouvrant intérieurs	J	aluminium
			Porte-fenêtre n°2 - Embrasure	J	aluminium
			Porte-fenêtre n°3 - Dormant et ouvrant extérieurs	K	aluminium
			Porte-fenêtre n°3 - Dormant et ouvrant intérieurs	K	aluminium
			Porte-fenêtre n°3 - Embrasure	K	aluminium
52	Terrasse	RDC	Fermes	Plafond	Bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Ciment - Crépi projeté
			Plancher	Sol	Carrelage
53	Vide-sanitaire	RDC	Portail	Toutes zones	Bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Parpaing
			Plafond	Plafond	Hourdis
			Plancher	Sol	Terre
			Grille	Plafond	Métal
54	Local technique Électricité	RDC	Plaque	Plafond	Métal
			Mur	A, B, C, D	Ciment - Peinture
			Plafond	Plafond	Bois - Peinture
			Plafond rampant	Plafond	Plâtre - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte d'entrée - Dormant et ouvrant extérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte d'entrée - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte d'entrée - Embrasure	A	Bois - Vernis
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	B	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	B	Bois - Peinture
Fenêtre - Poignée	B	Bois - Peinture			
55	Local technique	RDC	Poutre	Plafond	Bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Ciment - Peinture
			Porte d'entrée - Dormant et ouvrant extérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte d'entrée - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Vernis
			Porte d'entrée - Embrasure	A	Bois - Vernis
			Plafond	Plafond	Bois - Peinture
			Plafond rampant	Plafond	Plâtre - Peinture
			Poutre	Plafond	Bois - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
56	Local technique Piscine	RDC	Porte - Embrasure	D	Bois - Peinture
			Mur	A, B, C, D	Ciment - Peinture
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	A	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	A	Bois - Peinture
			Fenêtre - Dormant et ouvrant extérieurs	D	Bois - Peinture
Plafond rampant	Plafond	Plâtre - Peinture			

MARTIN 9002 A

19/37

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

N° Local	Local / Partie d'immeuble	Etage	Élément	Zone	Revêtement
			Poutre	Plafond	Bois - Peinture
			Plancher	Sol	Carrelage
			Fenêtre - Dormant et ouvrant intérieurs	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Poignée	D	Bois - Peinture
			Fenêtre - Volets	D	Bois - Peinture
57	Combles non aménagés n°2	2ème	Mur	A, B, C, D	Ciment - Crépi
			Plafond rampant	Plafond	Bois
			Plancher	Sol	Bois
			Pannes sablières	Toutes zones	Bois
			Pannes faîtières	Toutes zones	Bois
			Pannes intermédiaires	Toutes zones	Bois
			Chevron	Toutes zones	Bois
			Voliges	Toutes zones	Bois
			Bastaing	Toutes zones	Bois
			Porte - Dormant et ouvrant intérieurs	Toutes zones	Bois - Peinture
			Porte - Embrasure	Toutes zones	Bois - Peinture

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR DECISION DE L'OPERATEUR

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

Néant

LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

Néant

RESULTATS HORS CHAMP D'INVESTIGATION (matériaux non visés par la liste A ou la liste B de l'annexe 13/9 du code de la santé publique)

Néant

LEGENDE

Présence	A : Amiante	N : Non Amianté	a? : Probabilité de présence d'Amiante	
Etat de dégradation des Matériaux	F, C, FP	BE : Bon état	DL : Dégradations locales	ME : Mauvais état
	Autres matériaux	MND : Matériau(x) non dégradé(s)		MD : Matériau(x) dégradé(s)
Obligation matériaux de type Flocage, calorifugeage ou faux-plafond (résultat de la grille d'évaluation)	1 Faire réaliser une évaluation périodique de l'état de conservation			
	2 Faire réaliser une surveillance du niveau d'empoussièrement			
	3 Faire réaliser des travaux de retrait ou de confinement			
Recommandations des autres matériaux et produits. (résultat de la grille d'évaluation)	EP Evaluation périodique			
	AC1 Action corrective de premier niveau			
	AC2 Action corrective de second niveau			

COMMENTAIRES

Néant

I ELEMENTS D'INFORMATION

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales). L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des

Amiante

MARTIN 9002 A

20/37

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€

BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau : 04.90.68.10.76

Marcello : 06.75.19.88.29 - Marco : 06.88.40.33.11 - RCS : 79525840900015

RC professionnelle n°3639350704 AXA

WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vaucusediag.com

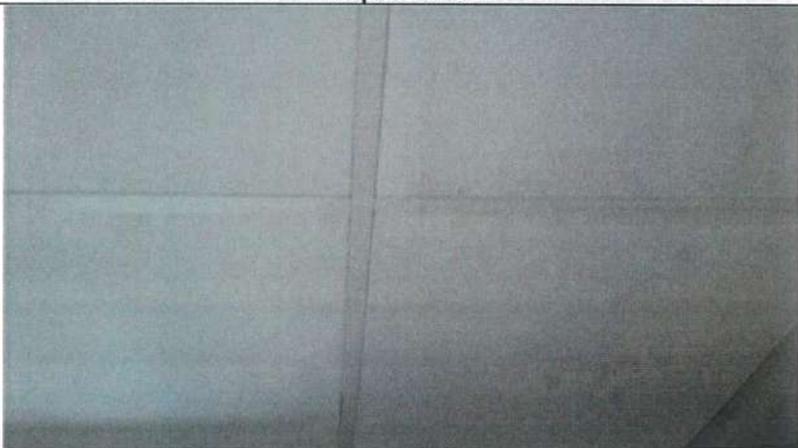
occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org

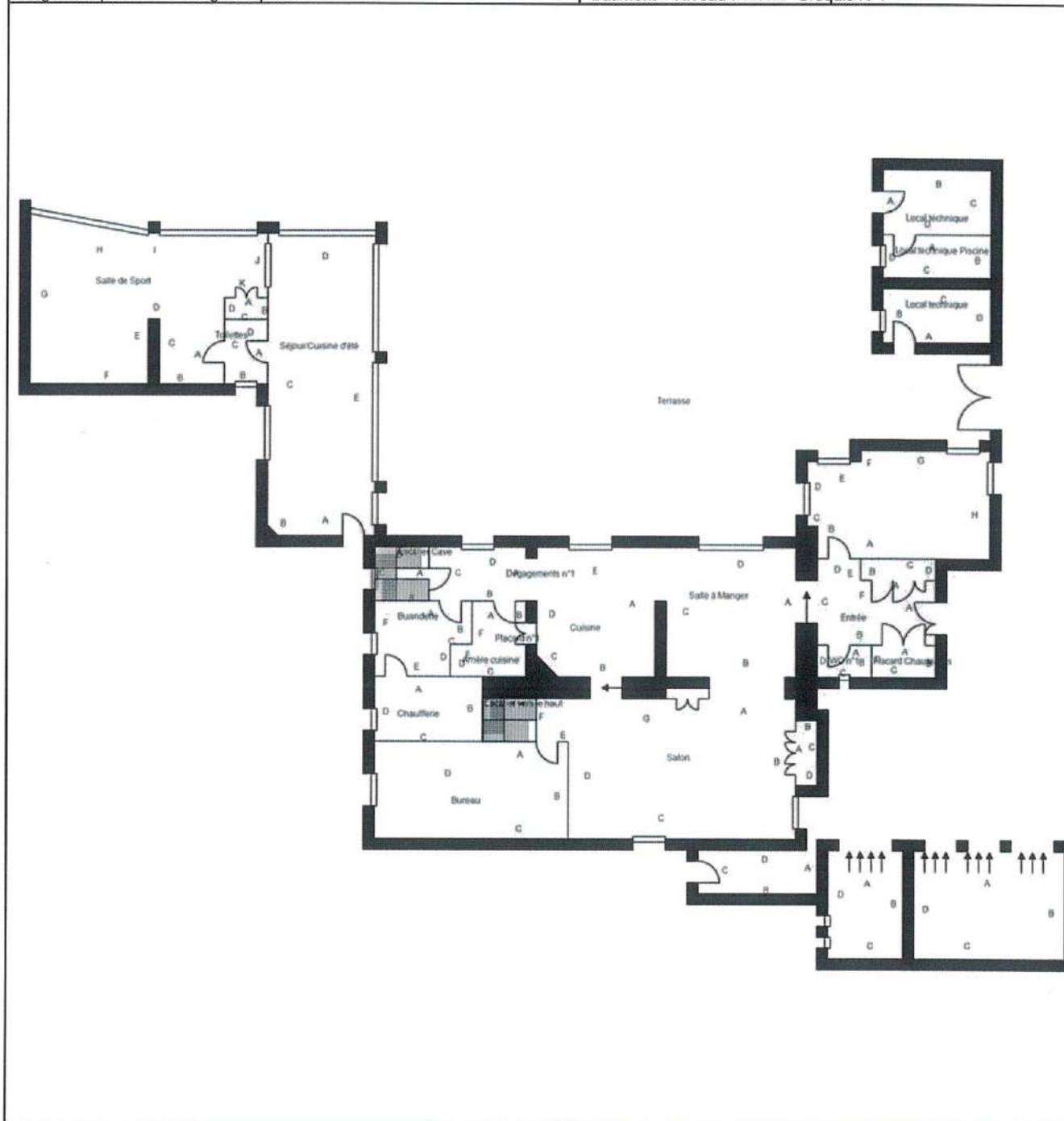
ANNEXE 1 – FICHE D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LANDESBANK SAAR	██████████002	RDC - Chaufferie
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de faux-plafond		Manganaro Marcello
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Néant
Commentaires		
Multicouche		
Emplacement		
		
ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LANDESBANK SAAR	██████████9002	RDC - Arrière cuisine
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de faux-plafond		Manganaro Marcello
Localisation		Résultat
Plafond - Plafond		Néant
Commentaires		
Multicouche		
Emplacement		
		

ELEMENT : Plafond		
Nom du client	Numéro de dossier	Pièce ou local
LANDESBANK SAAR	9002	RDC - Buanderie
Matériau	Date de prélèvement	Nom de l'opérateur
Panneaux de faux-plafond		Manganaro Marcello
Localisation	Résultat	
Plafond - Plafond	absence d'amiante	
Commentaires		
Multicouche		
Emplacement		
		

ANNEXE 2 – CROQUIS

PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	
N° dossier :	[REDACTED] 002			Mas de l'Effe	
N° planche :	1/3	Version :	0	Type :	Croquis
Origine du plan :				Bâtiment – Niveau :	Croquis N°1
Diagnostiqueur					



Amiante

[REDACTED] 002 A

24/37

PLANCHE DE REPERAGE USUEL			Adresse de l'immeuble :	
N° dossier :	MARTIN 9002		Mas de l'Effe 23 lieu dit pied Rousset Sud 84220 GOULT	
N° planche :	2/3	Version : 0	Type :	Croquis
Origine du plan :	Diagnostiqueur		Bâtiment – Niveau :	Croquis N°2

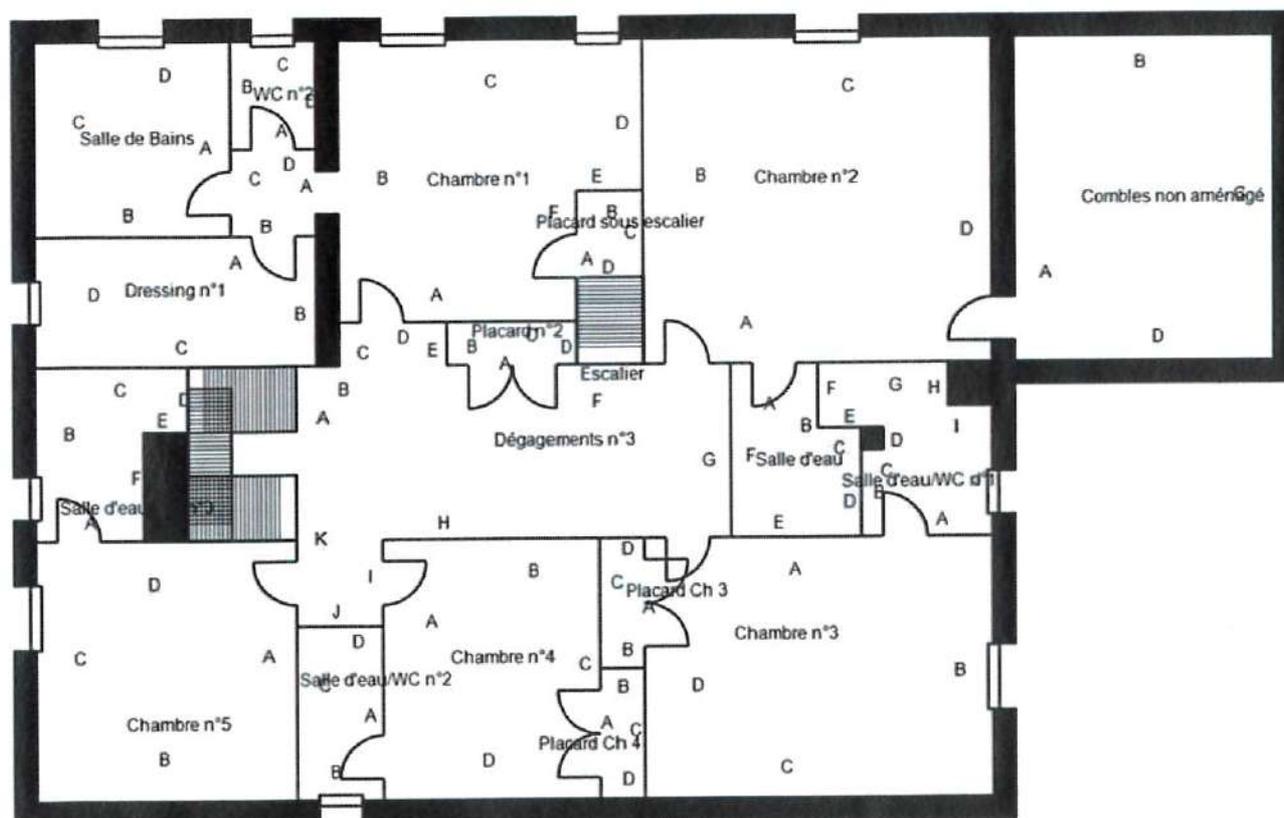
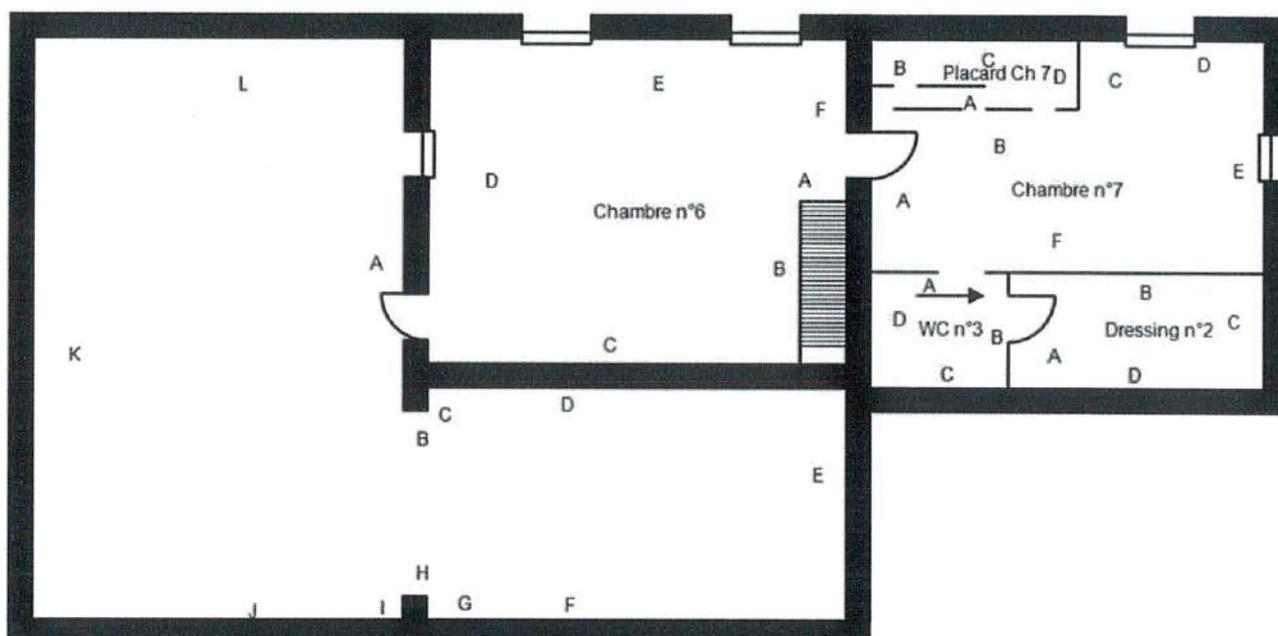


PLANCHE DE REPERAGE USUEL				Adresse de l'immeuble :	
N° dossier :	MARTIN 9002			Mas de l'Effe	
N° planche :	3/3	Version :	0	Type :	Croquis
Origine du plan :	Diagnosticteur			Bâtiment – Niveau :	Croquis N°3

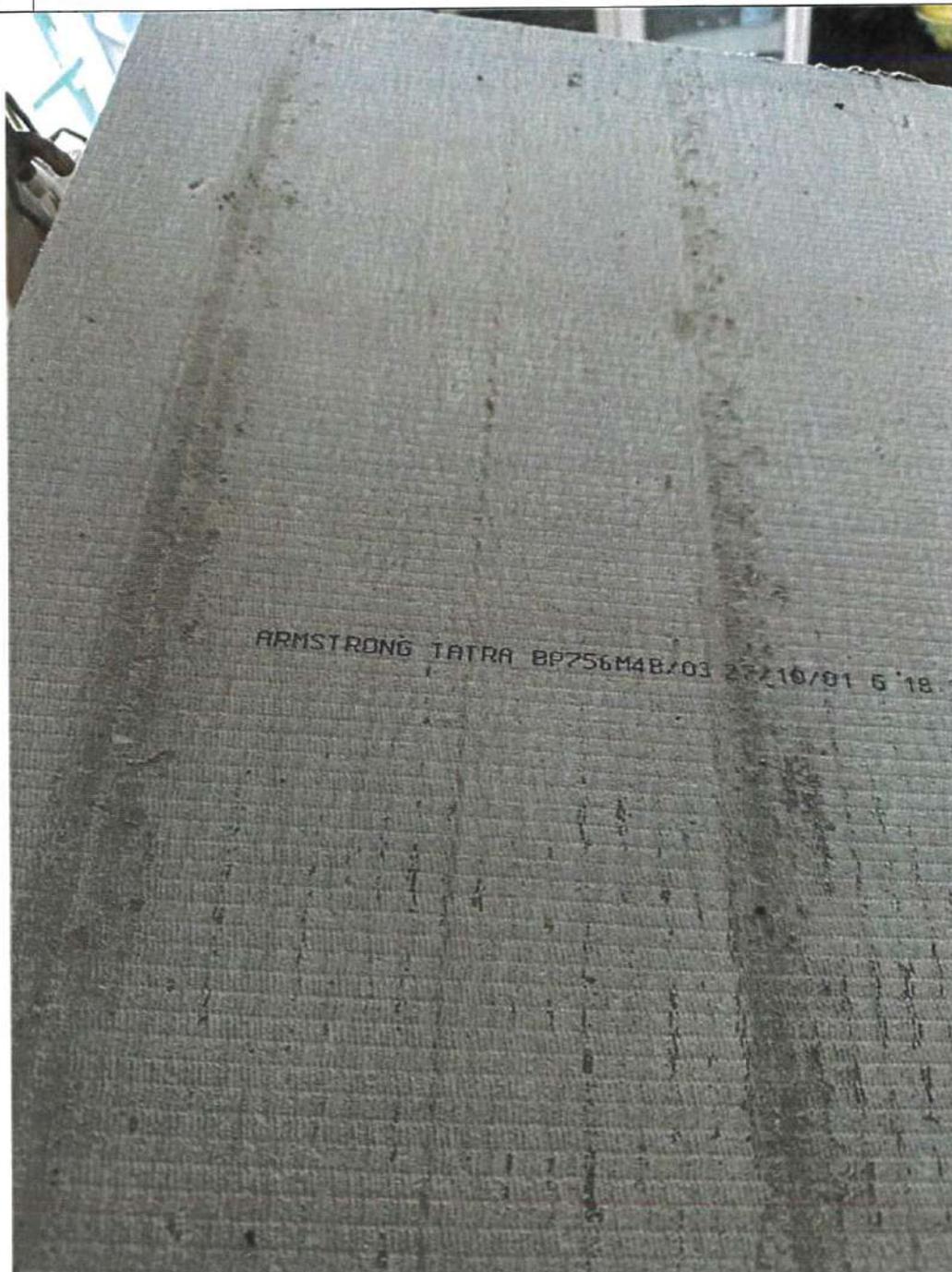


Amiante

ANNEXE 3 – AUTRES DOCUMENTS

Copies des documents remis :

Document : Document 1



Commentaire : *Panneaux de faux-plafond ARMSTRONG*

Amiante

MARTIN 9002 A

27/37

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76

Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015

RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

Document : Document 2



Télocopie

3 allée de la Seine 94834 Ivry sur seine tel 01 43 90 45 00 fax 01 45 21 04 11

Date : 20/04/2010

Société : VAUCLUSE DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

N° VERT 08 00 41 36 43

Nombre de pages, y compris cette page de garde : 1

Objet : Absence d'amiante dans les produits ARMSTRONG

Monsieur,

Nous vous certifions par la présente que les produits ARMSTRONG sont fabriqués selon le procédé WET FELT (chaîne humide) et sont composés de laine de roche (à faible biopersistance suivant la Directive 67548 CE), d'argile, de perlite, d'amidon et de cellulose.

Ils ne contiennent pas et n'ont jamais contenu d'amiante sous quelle que forme que ce soit.

Espérant ainsi avoir répondu à votre attente, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

B. ALLGEYER

SERVICE TECHNIQUE - DIVISION PLAFONDS

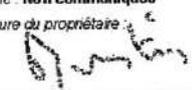
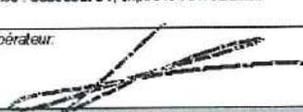
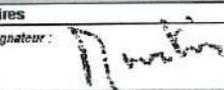
Commentaire :

MARTIN 9002 A

28/37

Document : Document 3



ORDRE DE MISSION	
Date de Commande : 23/02/2023	N° de Dossier : MARTIN 9002
RENDEZ VOUS	
Date du RDV : 23/02/2023	Heure du RDV : 09:05
LIEU DE L'INTERVENTION	
Nature du bien : Mas	Nombre de pièces : 10
Immeuble : Mas de l'Effie	Bâtiment : Sans Objet Escalier : Sans Objet
Adresse : 23 pied Rousset Sud	Porte : Sans Objet
Etage : RDC+2	Date du permis de construire : Non communiquée
	Date de Rénovation : 1998/2000
Code Postal : 84220 Ville : GOULT	Annexes : Cave lot n° : Sans Objet
Lot n° : Sans Objet	Garage lot n° : Sans Objet
Référence Cadastre : F 436 437 438 439 440 441 442	Autres Lots : Sans Objet
TYPE DE PRESTATION	
Prestations : Constat Amiante - Avant vente	Certificat de superficie
CREP	DPE - MI
Diagnostic Electrique avant vente 2017	ERP
Tarif Total : <i>(le tarif annoncé est hors prélèvements éventuellement effectués)</i>	
PROPRIETAIRE	
Propriétaire : Madame et Monsieur MARTIN Gérard	Téléphone 04.88.85.82.14
Immeuble : Mas de l'Effie	Portable : Non communiquée
Adresse : 23 pied Rousset Sud	Signature du propriétaire :
Code Postal : 84220	
Ville : GOULT	
OPERATEUR	
Nom : Manganaro Marcelo	Police d'Assurance : 3639350704, expire le : 31/12/2023
Société : Marcello Manganaro & fils VDI	
Adresse : BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi	Signature de l'opérateur :
Code Postal : 84160	
Ville : CADENET	
DONNEUR D'ORDRE	
Nom : SCP M.ALBERT & E.BENEDETTI	Nom : Les propriétaires
Qualité : Commissaires de Justice associés	Signature de l'accompagnateur :
Adresse : 238 Cours Bournois 84300 CAVAILLON	
Téléphone : 04.90.71.03.97	
CREANCIER	
Nom : Société LANDESBANK SAAR	Nom du représentant : Aucun
Adresse : Ursulinenstrasse 2 033000 SARREBUCK	Date de signature : Non communiquée
Téléphone : Non communiquée	
COMMENTAIRES SUR LA PRESTATION	
Contact sur place : Commissaire de Justice	

Ordre de Mission

TMP_20230223080751 1/5

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau : 04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 - Marco : 06.88.40.33.11 - RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vaoclusediag.com

MARTIN 9002 A

29/37

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 - Marco : 06.88.40.33.11 - RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vaoclusediag.com

CONDITIONS CONTRACTUELLES DE REALISATION DE LA PRESTATION

1. Les contrôles sont réalisés selon les prescriptions édictées par les textes qui suivent et concernent uniquement et exclusivement les lieux et matériaux visés par ces mêmes textes :

- Constat amiante : Articles R.1334-29-7, R.1334-14, R.1334-15 et 10, R.1334-20 et 21 du Code de la Santé Publique (introduits par le Décret n°2011-820 du 3 juin 2011); Arrêtés du 12 décembre 2012 ;
- Etat Termites : Arrêté du 7 décembre 2011, Arrêté du 14 décembre 2009, Arrêté du 29 mars 2007, Article L.133-6 du code de la construction et de l'habitation. Norme NF P 03-201 de mars 2012
- Certificat de superficie : loi 99-1107 du 18 décembre 1999 et décret N°97-532 du 23 mai 1997
- Exposition au plomb : article L.1334-1 à L.1334-7 et R.1334-1 à R.1334-13 du code de la santé publique
- DPE : Décret n°2006-1114 du 5 septembre 2006, Décret n°2006-1147 du 14 septembre 2006, Arrêtés du 15 septembre 2006, Arrêté du 3 mai 2007.
- Gaz : Arrêté du 6 avril 2007 délimitant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz, Arrêté du 24 août 2010 modifiant l'arrêté du 6 avril 2007 délimitant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz
- Electricité : Décret 2003-504 du 22 avril 2003, Arrêté du 8 juillet 2008 délimitant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation.

La société mandataire afin de réaliser le contrôle s'engage à être exécuter la prestation par un technicien compétent, étant précisé que le champ des compétences du diagnostiqueur dépêché afin de réaliser le contrôle sera limité aux connaissances requises afin de réaliser les seules investigations découlant de la mission confiée.

2. Repérage Amiante : Le repérage a pour objectif une recherche et un constat de visu (confirmé par des analyses en cas de doute) de la présence de matériaux ou produits contenant de l'amiante accessibles sans travaux destructifs et portant sur les composants de la construction énumérés dans les articles R.1334-20, R.1334-21 du code de la santé publique (liste A et B).

Cette recherche ne doit comporter aucun démontage hormis ceux nécessaires pour permettre l'accès aux composants de constructions. Il ne sera réalisé aucune investigation de structures à l'exception de la réalisation de prélèvements ou de sondages des matériaux.

Lorsque certains locaux ou certaines zones devant faire l'objet d'un contrôle ne sont pas accessibles ou qu'il existe un doute sur le fait que la totalité des pièces de l'immeuble concerné à bien été visité, l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées.

3. Etat Termites : Recherche visuelle d'indices d'infestations (cordonnets ou galeries-tunnels, termitières, restes de termites, dépôts, etc.) sur les sols, murs, cloisons, plafonds et ensemble des éléments de bois. Examen des produits celluloseux non rattachés au bâti (débris de bois, planches, cageots, papiers, cartons, etc.), posés à même le sol et recherche visuelle de présence ou d'indices de présence (dépôts sur éléments de bois, décoloration de livres, cartons, etc.). Examen des matériaux non celluloseux rattachés au bâti et pouvant être altérés par les termites (matériaux d'isolation, gaines électriques, revêtement de sol ou murs, etc.). Recherche et examen des zones propices au passage et/ou au développement de termites (caves, vides sanitaires, réseaux, arrivées et départs de fluides, regards, gaines, câblages, ventilation, joints de dilatation, espaces créés par le retrait entre les différents matériaux, fentes des éléments porteurs en bois, etc.). Sondage non destructif de l'ensemble des éléments en bois. Sur les éléments en bois dégradés les sondages sont approfondis et si nécessaire destructifs. Les éléments en bois en contact avec les maçonneries doivent faire l'objet de sondages rapprochés. Ne sont pas considérés comme sondages destructifs des altérations telles que celles résultant de l'utilisation de poisons, de lames, etc. L'examen des meubles est aussi un moyen utile d'investigation.

4. Certificat de superficie - conditions de réalisation de la prestation : le certificat délivré rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Il n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'est pas opérée par le diagnostiqueur.

5. Etat de l'installation intérieure de gaz

Le donneur d'ordre s'engage à assurer pendant toute la durée du diagnostic, l'accès à tous les locaux et dépendances, que l'alimentation en gaz de l'installation soit effective, le bon dimensionnement normal des appareils d'utilisation.

L'opérateur de diagnostic assure l'attention du donneur d'ordre sur le fait que sa responsabilité reste pleinement engagée en cas d'accident ou d'incident ayant pour origine une défaillance de toute ou partie de l'installation n'ayant pu être contrôlée et rappelle au donneur d'ordre que sa responsabilité d'opérateur de diagnostic est limitée aux points effectivement vérifiés et que les contrôles réalisés ne préjugent pas de la conformité de l'installation.

6. Etat de l'installation intérieure d'électricité

Le donneur d'ordre s'engage à assurer pendant toute la durée du diagnostic l'accès à tous les locaux et dépendances, et autorise l'opérateur de diagnostic à prendre toutes dispositions pour assurer la sécurité des personnes durant la réalisation de l'état.

7. Obligations du propriétaire :

- Il appartient au propriétaire des lieux contrôlés ou à la personne désignée par lui le jour du contrôle de présenter spontanément le titre de propriété sur la base duquel les contrôles seront réalisés.
- A défaut pour le propriétaire de respecter cette obligation, il lui appartient, sous son entière responsabilité, et à charge pour lui, à réception du rapport, de vérifier que la totalité des pièces composant l'immeuble ont été examinées, de guider le diagnostiqueur lors de sa visite et de l'introduire dans la totalité des pièces et lieux constituant l'immeuble contrôlé.
- En tout état de cause, il appartient au propriétaire, à réception du rapport, et au plus tard avant la signature de l'acte de vente définitif, de vérifier l'exactitude des mentions portées au rapport concernant la matérialité et la composition des lieux décrits audit document.

Le propriétaire s'engage à signaler tout manquement ou inexécution.

Ordre de Mission

TMP_20230223080751 2/5

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
 BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
 04.90.68.10.76
 Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
 RC professionnelle n°3639350704 AXA
 WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vaoclusediag.com

Amiante

MARTIN 9002 A 30/37

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vaoclusediag.com



AMIANTE - OBLIGATIONS DU DONNEUR D'ORDRE

« Le donneur d'ordre notifie par écrit à l'opérateur de repérage les conditions de sécurité et les règles essentielles et particulières de sécurité, liées à la nature des locaux visités et aux activités.

Le donneur d'ordre :

- précise les modalités d'accès et de circulation et désigne un représentant auprès de l'opérateur de repérage ;
- Ce représentant doit avoir une connaissance des lieux inspectés et des éventuelles procédures particulières à mettre en œuvre dans certains locaux. Il indique et facilite l'accès à certaines zones particulières telles que les vides sanitaires, combles, locaux techniques, annexes, dépendances.
- fournit à ce représentant tous les instruments d'accès (clefs, codes), toutes les autorisations nécessaires pour pénétrer dans l'ensemble des locaux, y compris annexes, dépendances et certaines zones particulières telles que vides sanitaires, combles, locaux techniques, pour accéder à l'ensemble des installations techniques, arrêter ou faire arrêter celles-ci, si nécessaire, ainsi que les faire remettre en fonctionnement ;
- vérifie avec l'opérateur de repérage si la présence de personnes dûment habilitées est nécessaire pour permettre la visite de certains locaux (ascenseur, transformateur, etc.).

Le donneur d'ordre ou son représentant finalise avec l'opérateur de repérage l'évaluation des risques formalisée, si nécessaire, par un plan de prévention.

Le donneur d'ordre ou son représentant informe les locataires ou copropriétaires et, d'une manière générale, tous les occupants et exploitants, de l'intervention qui doit être réalisée dans les locaux, et organise leur présence, si nécessaire, pour accéder à certaines zones ; cet est fait dans des délais suffisants pour qu'il n'y ait aucune restriction d'accès aux locaux pour l'opérateur de repérage.

Le donneur d'ordre ou son représentant prend, à la demande de l'opérateur de repérage, les dispositions pour faire évacuer temporairement les locaux si les investigations de celui-ci le requièrent ; dans ce cas, l'opérateur de repérage définit, si nécessaire, les dispositions utiles à la restitution des locaux pour une réintégration dans des conditions de sécurité satisfaisantes.

Le donneur d'ordre est tenu :

- de fournir les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour accéder à certains matériaux (escabeau, échelle, échafaudage, plate-forme élévatrice de personnes, etc.) et en définit les conditions d'utilisation ;
- en fonction de la mission, de procéder aux démontages nécessitant des outillages et/ou aux investigations approfondies destructives demandés par l'opérateur de repérage ;
- de préciser par écrit, dans le cadre d'une mission «Travaux», les zones dans lesquelles seront réalisées ces derniers, leur nature et, si elles sont connues, les techniques génératrices de nuisances (vibrations, etc.) qui seront utilisées. »

Ordre de Mission

TMP_20230223080751

3/5

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

MARTIN 9002 A

31/37

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com



CONDITIONS GENERALES DE REALISATION DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE DES IMMEUBLES A USAGE D'HABITATION

1. Domaine d'application

Le domaine d'application du DIAGNOSTIC porte uniquement sur l'ensemble de l'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE à basse tension des locaux à usage d'habitation.

Il est rédigé autant de rapports de DIAGNOSTICS qu'il existe d'APPAREILS GENERAUX DE COMMANDE ET DE PROTECTION (AGCP) PRESENTS. Les APPAREILS GENERAUX DE COMMANDE ET DE PROTECTION (AGCP), dédiés exclusivement à l'injection d'énergie électrique sur le réseau public de distribution, ne sont pas concernés par cette disposition.

Le domaine d'application comprend les CIRCUITS extérieurs alimentés depuis l'APPAREIL GENERAL DE COMMANDE ET DE PROTECTION de l'installation intérieure, comme par exemple, l'éclairage des jardins, le portail, etc.

L'absence d'APPAREIL GENERAL DE COMMANDE ET DE PROTECTION ne dispense pas de la réalisation d'un DIAGNOSTIC.

Le DIAGNOSTIC concerne l'ensemble des CIRCUITS à basse tension et natures de courant associés en vue de l'utilisation de l'énergie électrique. Il concerne également la partie de l'installation de branchement située dans la partie privative, ainsi que les parties d'installation privative éventuellement situées dans des parties communes.

Sont exclus du champ d'application les CIRCUITS de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc. lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension ≤ 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

Les postes à haute tension privés et les installations à haute tension éventuellement associées sont exclus du domaine d'application.

Le DIAGNOSTIC ne concerne ni les MATERIELS D'UTILISATION autres que fixes, ni les CIRCUITS internes des MATERIELS D'UTILISATION FIXES, destinés à être reliés à l'installation électrique fixe.

L'intervention de l'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC ne porte que sur les constituants visibles, visitables de l'installation au moment du DIAGNOSTIC. Elle s'effectue sans déplacement de meubles ni démontage de l'installation électrique ni destruction des isolants des CABLES, hormis les exceptions mentionnées dans la fiche B.4 du présent document.

Dans ce contexte, la localisation exhaustive de toutes les anomalies n'est pas obligatoire. Il est ainsi admis que l'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC ne procède à la localisation que d'une anomalie par point de contrôle concerné, à titre d'exemple.

L'intervention de l'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC ne préjuge pas de l'usage et des modifications ultérieures de l'installation électrique.

Les installations de stockage par batteries ou de production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure ne sont pas couvertes par le présent document, mais sont notées en constatations diverses dans le rapport de DIAGNOSTIC comme n'ayant pas été vérifiées.

2. Responsabilités du DONNEUR D'ORDRE

- Préalablement à la réalisation du DIAGNOSTIC, le DONNEUR D'ORDRE, ou son représentant :
 - informe, ou fait informer par l'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC, les OCCUPANTS éventuels des locaux de la date et de l'heure du DIAGNOSTIC ;
 - conseille aux OCCUPANTS éventuels d'être présents lors du DIAGNOSTIC ;
- leur demande ou, s'il est lui-même l'OCCUPANT, fait en sorte :
 - de s'assurer de la possibilité de mettre hors tension toute ou partie de l'installation pour la réalisation du DIAGNOSTIC ;
 - de signaler à l'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC les parties de l'installation qui ne doivent pas être mises hors tension et les motifs de cette impossibilité (matériel de surveillance médicale, alarmes, etc.) ;
 - que les équipements qui pourraient être sensibles à une mise hors tension (matériels programmables par exemple) ou risqueraient d'être détériorés lors de la remise sous tension (certains matériels électroniques, de chauffage, etc.) soient mis hors tension par l'OCCUPANT, préalablement au DIAGNOSTIC.
- pendant toute la durée du DIAGNOSTIC, le DONNEUR D'ORDRE ou son représentant :
 - fait en sorte que tous les locaux et leurs dépendances sont accessibles, y compris les bassins de FONTAINES et les locaux techniques des PISCINES ;
 - s'assure que l'installation est alimentée en électricité, si celle-ci n'a pas fait l'objet d'une interruption de fourniture par le gestionnaire du réseau public de distribution ;
 - s'assure que les parties communes, où sont situées des parties d'installation visées par le DIAGNOSTIC, sont accessibles.

3. Responsabilités de l'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC

Si l'une des conditions du 2 n'est pas satisfaite ou si les vérifications nécessitant une coupure ne peuvent pas être réalisées, le DIAGNOSTIC ne peut être réalisé en totalité ; l'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC consigne dans le rapport de visite chaque impossibilité et les motifs correspondants.

Par ailleurs, l'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC :

- attire l'attention du DONNEUR D'ORDRE sur le fait que sa responsabilité resterait pleinement engagée en cas d'accident ou d'incident ayant pour origine une défaillance de toute ou partie de l'installation n'ayant pu être contrôlée ;
- rappelle au DONNEUR D'ORDRE que sa responsabilité d'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC :
 - est limitée aux points effectivement vérifiés ;
 - ne saurait en aucun cas être étendue aux conséquences de la mise hors tension de toute ou partie de l'installation qui ne lui aurait pas été signalée préalablement au DIAGNOSTIC ;

TMP_20230223080751 4/5

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

Ordre de Mission



- ne peut être étendue au risque de non réenclenchement du ou des appareils de coupure et de protection,
il conseille le ou les OCCUPANTS d'être présent(s) ou représenté(s) lors du DIAGNOSTIC afin, notamment, de pallier les
éventuels désagréments ou dommages consécutifs aux coupures et aux remises sous tension de l'installation.

Ordre de Mission

TMP_20230223080751 5/5

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

Commentaire :

Amiante

MARTIN 9002 A 33/37

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

ATTESTATION(S)



DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS

ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Police n° 3639350704
Valable du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023

Nous soussignés VERLINGUE SAS – Courtage d'Assurances – 4 rue Bertheaux Dumas - CS 50057 – 92522 NEUILLY SEINE CEDEX, attestons, sous réserve ou paiement intégral de la cotisation d'assurance, par la présente que :

SARL MARCELLO MANGANARO ET FILS
IMPASSE GARIBALDI
84160 CADENET

Adhérent n° 3639350704/152

a adhéré par notre intermédiaire, auprès d'AXA FRANCE IARD SA, régie par le Code des Assurances, dont le siège social est situé au n° 313 Terrasses de l'Arche - 92727 NANTERRE CEDEX, au contrat d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle n° 3639350704

Ce contrat a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber en raison de dommages corporels, matériels ou immatériels non consécutifs, causés à des tiers dans le cadre des activités garanties indiquées ci-après et résultant d'un fait dommageable survenu dans l'exécution professionnelle de l'Assuré.

Montants de garanties Responsabilité Civile Professionnelle :

Tous dommages confondus : Par diagnostiqueur : 2 000 000 € par sinistre

ACTIVITES GARANTIES - DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS

1.1 Diagnostic Techniques Immobiliers Réglementés soumis à certification

La garantie est acquise uniquement aux diagnostiqueurs titulaires et présentant un certificat de compétence en cours de validité, délivré par un Organisme accrédité par le COFRAC selon la norme 17024.

- ✓ Le repérage AMIANTE avant transaction, avant et après travaux, avant démolition, le dossier Technique Amiante, et le diagnostic Amiante,
- ✓ L'état des risques d'accèsibilité au PLOMB (ERAP) et/ou le constat des risques d'exposition au plomb (CREP) et le diagnostic du risque d'intoxication par le plomb des peintures,
- ✓ L'état du bâtiment relatif à la présence de TERMITES,
- ✓ Le diagnostic de PERFORMANCE ENERGETIQUE,
- ✓ L'état de l'installation intérieure de GAZ,
- ✓ Le diagnostic des installations intérieures ELECTRIQUES.

1.2 Activités complémentaires

Pour les activités signalées par un (F), la garantie est acquise uniquement aux diagnostiqueurs présentant un certificat de formation adéquat et/ou *spécifique à l'activité*.

- ✓ Mesurage en Loi Carrez, (F) et Loi Boutin,
- ✓ Mesurage hors Loi Carrez (biens hors copropriété et sous réserve que l'adhérent soit en possession d'une attestation de formation Loi Carrez),
- ✓ Le descriptif de l'état d'un bien immobilier destiné à l'affectation d'un Prêt à Taux Zéro Plus, (F)
- ✓ Les certificats de conformité aux normes de surface et d'habitabilité, (F)
- ✓ Les recherches relatives à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur l'état des Risques Naturels et Technologiques majeurs,
- ✓ L'état du non bâti relatif à la présence de Termites, (F)
- ✓ Le diagnostic des Insectes Xylophages et Champignons Lignivores, (F)
- ✓ Les certificats d'état de décence et de salubrité du logement,
- ✓ Le Diagnostic Technique Global (DTG)
- ✓ Le diagnostic technique SRU avant mise en copropriété,
- ✓ La recherche du plomb dans l'eau,
- ✓ Le diagnostic relatif à la détection du radon, (F)
- ✓ Diagnostic sur la qualité de l'environnement du bâti par prélèvement d'échantillon d'air ;
- ✓ Diagnostic de la légionellose (F)
- ✓ l'Évaluation Immobilière à valeur vénale et locative, (F)
- ✓ L'audit de Dispositif de Sécurité des Piscines à usage familial et collectif

Adresse postale : 12 rue de Kerogan - CS 44012 - 29335 QUIMPER cedex | T. : 02 98 76 44 44 | contact@verlingue.fr | www.verlingue.fr

FRANCE | ROYAUME-UNI | SUISSE | PORTUGAL



Verlingue Courtage en Assurances SAS au capital de 2 000 000 € - Siège social : 4 rue Bertheaux Dumas - CS 50057 - 92522 Neully Seine Cedex - France - SIREN 75443433 - N° de TVA : FR 75443433 - N° de RCS : 75443433 - N° de SIRET : 7544343300015
SARL MARCELLO MANGANARO ET FILS au capital de 10000 € - Siège social : Impasse Garibaldi - 84160 Cadenet - France - SIREN 442000000 - N° de TVA : FR 442000000 - N° de RCS : 442000000 - N° de SIRET : 442000000000152



- ✓ Le Bilan Énergétique (activé/garanti exclusivement en complément du DPE) se limitant à dresser une liste des solutions de travaux à réaliser en vue d'économies d'énergie (également en format simplifié) ;
- ✓ La Thermographie et/ou Infrarouge, (sous réserve que l'Adhérent soit certifié DPE)
- ✓ Le diagnostic d'Accessibilité aux Handicapés (DAR),
- ✓ Les États des Lieux Locatifs,
- ✓ La Vérification de Conformité des Réseaux d'eau,
- ✓ L'état des installations d'Assainissement collectif et non collectif, (F)
- ✓ Le contrôle de sécurité des Ascenseurs existants
- ✓ L'audit de Sécurité incendie,
- ✓ La Mise en copropriété, la Rédaction et la Modification des règlements de copropriété ainsi que le calcul des Tantèmes et Milèmes de copropriété,
- ✓ L'Évaluation risques pour la Sécurité & Santé des travailleurs
- ✓ DPE Volontaire non réglementé (réservé aux Diagnostiqueurs certifiés DPE),
- ✓ ECO PTZ dans le cadre des dispositions de l'arrêté du 30 mars 2009 (réservé aux Diagnostiqueurs certifiés DPE),
- ✓ Coordination en Sécurité et Protection de la Santé (CSPS) (uniquement par extension aux activités de Diagnostic Immobilier réglementés indiqués ci avant), (F)
- ✓ Les dossiers de mutation,
- ✓ Vente et/ou installation de détecteurs avertisseurs autonomes de fumée (DAAF)
- ✓ L'activité de « délivrance des attestations prise en compte de la réglementation thermique et de réalisation d'une étude de faisabilité relative aux approvisionnements en énergie pour les bâtiments neufs ou les parties nouvelles de bâtiments ».
- ✓ La formation d'efficacité énergétique et le module Renove destinés aux professionnels réalisant des travaux concourant à améliorer la performance énergétique du bâtiment dans le cadre du dispositif RGE, sous réserve de la validité de son agrément
- ✓ Contrôles de process qualitative d'isolation dans le cadre de délivrance de certificat d'économie d'énergie
- ✓ Le certificat Solen (luminosité et ensoleillement d'un bien immobilier) ainsi que la visite à 360
- ✓ L'Audit Énergétique, (F)
 - (Réservé aux Diagnostiqueurs certifiés DPE ayant suivi par ailleurs un stage de formation spécifique « Audit Énergétique ») comprenant :
 - a. La réalisation de diagnostics de performance énergétique réglementaire ;
 - b. La réalisation de bilans thermiques hors cadre réglementaire ;
 - c. La rédaction de rapport comparatif sur la mise en œuvre ou la réalisation de travaux pour l'amélioration de la performance énergétique avec une estimation chiffrée des travaux et du montant des gains théoriques réalisés ;
 - d. L'étude thermique avant travaux hors cadre réglementaire permettant si nécessaire un programme de travaux cohérent en optimisant les temps de retour sur investissement. Ces recommandations peuvent faire partie des souhaits du donneur d'ordre ou correspondre à des nécessités estimées par le Diagnostiqueur.
- ✓ Etudes Thermiques, (F)
 - La réalisation d'Etudes Thermiques réservée aux Professionnels de la performance énergétique comprend (F) :
 - a. La réalisation de diagnostics de performance énergétique réglementaire (DPE) par des diagnostiqueurs certifiés,
 - b. La réalisation des Etudes Thermiques Réglementaires RT 2005, RT 2012 et RT 2020 (bâtiments nouveaux et parties nouvelles de bâtiments selon les Arrêtés en vigueur),
 - c. La réalisation de bilans énergétiques (réglementaires TH-C-ex) permettant si nécessaire un programme de travaux cohérent pouvant présenter les temps de retour sur investissement. Ces recommandations peuvent faire partie des souhaits du donneur d'ordre ou correspondre à des nécessités estimées par le Professionnel de la performance énergétique,
 - d. La rédaction de rapport comparatif sur la mise en œuvre ou la réalisation de travaux pour l'amélioration de la performance énergétique avec une estimation chiffrée des travaux et du montant des gains théoriques réalisables. Ces missions ne correspondent pas à des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ni de Maîtrise d'œuvre.
 - e. La réalisation des bilans thermiques hors cadre réglementaire.
 - f. Diagnostic portant sur la gestion des Déchets issus de la démolition des bâtiments.
 - i. Carottage d'envois pour la détection amiante

2. ACTIVITES GARANTIES - ACTIVITES ANNEXES

Sont également couvertes toutes activités accessoires se rapportant aux activités assurées énoncées aux Conditions Particulières.

Sont notamment considérées comme activités annexes les activités suivantes :

- ✓ a. La participation à des foires, salons ou expositions,
- ✓ b. La participation ou l'organisation de réunions, séminaires ou de formation,
- ✓ c. Les activités publicitaires ou commerciales relatives aux activités assurées décrites à l'article 3
- ✓ d. La gestion du propre patrimoine de l'Assuré, immobilier ou de toute autre nature,
- ✓ e. Le prêt, la location, la consignation de tous biens ou matériels, au personnel ou à des tiers,
- ✓ f. Les activités sociales à destination des préposés, y compris médicales, sportives, récréatives ou éducatives.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie et est délivrée sous réserve du paiement intégral de la cotisation. Pour faire valoir ce que de droit, elle ne peut engager celui-ci au-delà des limites, des clauses et Conditions du contrat auxquelles elle se réfère.

Fait à Neuilly/S/Seine en double exemplaires originaux, le 14/12/2022



Adresse postale : 12 rue de Kerogan - CS 44012 - 29335 QUIMPER cedex | T. 02 98 76 44 44 | contact@verlingue.fr | www.verlingue.fr

FRANCE | ROYAUME-UNI | SUISSE | PORTUGAL



Verlingue est une société membre de l'Association Française des Sociétés Immobilières (A.F.S.I.) - 17, rue de Valenciennes - 75014 PARIS - 01 47 33 33 33 - www.afsi.fr
Verlingue est une société membre de l'Association Française des Sociétés Immobilières (A.F.S.I.) - 17, rue de Valenciennes - 75014 PARIS - 01 47 33 33 33 - www.afsi.fr



CERTIFICAT DE QUALIFICATION

CESI CERTIFICATION

four HYFIVE
1 av. du Général De Gaulle
92074 PARIS LA DEFENSE

CERTIFICAT
N° ODI-00243
Version 13

Nous attestons que :
MANGANARO Marcello

Né(e) le : 10/01/1969
A : CADENET

Répond aux exigences de compétences de certification de personnes « Opérateurs en Diagnostics Immobiliers » pour les domaines techniques suivants :

<u>Domaine(s) Technique(s)</u>	<u>Validité du Certificat</u>
Termites métropole	Du 27/03/2018 au 26/03/2023
Plomb CREP sans mention	Du 28/05/2018 au 27/05/2023
DPE Individuel	Du 25/06/2018 au 24/06/2023
Electricité	Du 23/12/2018 au 22/12/2023
Amiante sans mention	Du 24/10/2022 au 23/10/2029
Amiante avec mention	Du 24/10/2022 au 23/10/2029
Gaz	Du 27/12/2022 au 26/12/2029

Les évaluations des opérateurs en diagnostics immobiliers sont réalisées conformément aux dispositions définies dans les référentiels de certification.

- Arrêté 10 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant des diagnostic de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
- Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit.

Edité à Paris,

Le 26/12/2022

Le Directeur



Sébastien MAURICE

coifrac



CERTIFICATION DE PERSONNES

Accréditation
n° 4-0556

portée d'approbation sur
www.coifrac.fr

MARTIN 9002 A

37137

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

CERTIFICAT DE SUPERFICIE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997.

A DESIGNATION DU BATIMENT	
Nature du bâtiment : Mas Nombre de Pièces : 10 Etage : RDC + 2 Numéro de lot : SO Référence Cadastre : F 436 - 437-438-439-440-441-442	Adresse : Mas de l'Effe 23 lieu dit pied Rousset Sud 84220 GOULT Bâtiment : Sans objet Escalier : Sans objet Porte : Sans objet Propriété de : LANDESBANK SAAR Madame et Monsieur MARTIN Gérard Mas de l'effe 23 pied Rousset Sud 84220 GOULT Mission effectuée le : 23/02/2023 Date de l'ordre de mission : 23/02/2023 N° Dossier : MARTIN 9002 C
<p>Le Technicien déclare que la superficie du bien ci-dessus désigné, concerné par la loi 96-1107 du 18/12/96 est égale à :</p> <p style="font-size: 1.2em; font-weight: bold;">Total : 421,24 m²</p> <p>(Quatre cent vingt et un mètres carrés vingt-quatre)</p>	
Commentaires : Néant	

B DETAIL DES SURFACES PAR LOCAL

Pièce ou Local	Etage	Surface Loi Carrez	Surface Hors Carrez
Entrée	RDC	10,706 m ²	0,000 m ²
Placard Chaussures	RDC	1,625 m ²	0,000 m ²
WC n°1	RDC	2,576 m ²	0,000 m ²
Salle à Manger	RDC	36,509 m ²	2,006 m ²
Salon	RDC	66,867 m ²	2,235 m ²
Bureau	RDC	21,149 m ²	0,000 m ²
Cuisine	RDC	20,199 m ²	0,000 m ²
Dégagements n°1	RDC	4,607 m ²	0,760 m ²
Arrière cuisine	RDC	8,630 m ²	0,000 m ²
Placard n°1	RDC	0,000 m ²	0,577 m ²
Buanderie	RDC	11,597 m ²	0,000 m ²
Chaufferie	RDC	6,764 m ²	0,000 m ²
Escalier vers le haut	RDC	0,000 m ²	2,914 m ²
Dégagements n°3	1er	19,621 m ²	0,000 m ²
Chambre n°1	1er	28,051 m ²	0,000 m ²
Dressing n°1	1er	2,461 m ²	0,000 m ²
Salle de Bains	1er	15,333 m ²	0,000 m ²
WC n°2	1er	1,437 m ²	0,000 m ²
Placard sous escalier	1er	0,000 m ²	1,908 m ²
Placard n°2	1er	0,632 m ²	0,000 m ²
Chambre n°2	1er	28,738 m ²	0,000 m ²
Combles non aménagé	1er	0,000 m ²	23,194 m ²
Salle d'eau	1er	4,763 m ²	0,000 m ²
Chambre n°3	1er	16,711 m ²	0,000 m ²
Salle d'eau/WC n°1	1er	5,438 m ²	0,000 m ²
Placard Ch 3	1er	1,012 m ²	0,000 m ²
Chambre n°4	1er	14,159 m ²	0,000 m ²
Placard Ch 4	1er	1,040 m ²	0,000 m ²
Salle d'eau/WC n°2	1er	5,138 m ²	0,000 m ²

MARTIN 9002 C

1/2

Chambre n°5	1er	21,617 m ²	0,000 m ²
Salle d'eau/WC n°3	1er	4,521 m ²	0,242 m ²
Escalier	1er	0,000 m ²	3,861 m ²
Chambre n°6	2ème	28,496 m ²	0,000 m ²
Chambre n°7	2ème	24,112 m ²	0,000 m ²
Placard Ch 7	2ème	1,164 m ²	0,000 m ²
WC n°3	2ème	1,843 m ²	0,331 m ²
Dressing n°2	2ème	3,725 m ²	0,660 m ²
Séjour/Cuisine d'été	RDC	0,000 m ²	76,889 m ²
Toilettes	RDC	0,000 m ²	4,151 m ²
Salle de Sport	RDC	0,000 m ²	47,242 m ²
Local technique Électricité	RDC	0,000 m ²	6,311 m ²
Local technique Piscine	RDC	0,000 m ²	12,913 m ²
Total		421,241 m²	186,194 m²

Annexes & Dépendances	Etage	Surface Hors Carrez
Escalier Cave	RDC	4,273 m ²
Local technique	RDC	8,980 m ²
Total		13,253 m²

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par Marcello Manganaro & fils VDI qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.



Le Technicien :
Marcello Manganaro

à CADENET, le 23/02/2023

Nom du responsable :
Manganaro Marcello

CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB EN PARTIES PRIVATIVES

A Rappel du cadre réglementaire et des objectifs du CREP											
<p>Le constat de risque d'exposition au plomb (CREP), défini à l'Article L.1334-5 du code de la santé publique, consiste à mesurer la concentration en plomb de tous les revêtements du bien concerné, afin d'identifier ceux contenant du plomb, qu'ils soient dégradés ou non, à décrire leur état de conservation et à repérer, le cas échéant, les facteurs de dégradation du bâti permettant d'identifier les situations d'insalubrité.</p> <p>Les résultats du CREP doivent permettre de connaître non seulement le risque immédiat lié à la présence de revêtements dégradés contenant du plomb (qui génèrent spontanément des poussières ou des écailles pouvant être ingérées par un enfant), mais aussi le risque potentiel lié à la présence de revêtements en bon état contenant du plomb (encore non accessible).</p> <p>Quand le CREP est réalisé en application des Articles L.1334-6 et L.1334-7, il porte uniquement sur les revêtements privatifs d'un logement, y compris les revêtements extérieurs au logement (volet, portail, grille, ...)</p> <p>Si le bien immobilier concerné est affecté en partie à des usages autres que l'habitation, le CREP ne porte que sur les parties affectées à l'habitation. Dans les locaux annexes de l'habitation, le CREP porte sur ceux qui sont destinés à un usage courant, tels que la buanderie</p>											
B Objet du CREP											
<input checked="" type="checkbox"/> Les parties privatives						<input checked="" type="checkbox"/> Avant la vente					
<input checked="" type="checkbox"/> Occupées						<input type="checkbox"/> Ou avant la mise en location					
Par des enfants mineurs : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non											
Nombre d'enfants de moins de 6 ans :											
<input type="checkbox"/> Ou les parties communes d'un immeuble						<input type="checkbox"/> Avant travaux					
C Adresse du bien						D Propriétaire					
Mas de l'Effe 23 lieu dit pied Rousset Sud 84220 GOULT						Nom : LANDESBANKSAAR Madame et Monsieur MARTIN Gérard Adresse : Mas de l'effe 23 pied Rousset Sud 84220 GOULT					
E Commanditaire de la mission											
Nom : SCP Mélanie ALBERT & Elodie BENEDETTI						Adresse : BP 40015 238 Cours Bourneissac 84300 CAVAILLON					
Qualité : Huissiers de Justice											
F L'appareil à fluorescence X											
Nom du fabricant de l'appareil :Fondis						Nature du radionucléide :Cadmium 109-850 MBq					
Modèle de l'appareil :FENX Smart						Date du dernier chargement de la source :25/12/2019					
N° de série : 2-0582						Activité de la source à cette date :1480					
G Dates et validité du constat											
N° Constat : MARTIN 9002 P						Date du rapport : 23/02/2023					
Date du constat : 23/02/2023						Date limite de validité : Aucune					
H Conclusion											
Classement des unités de diagnostic :											
Total	Non mesurées		Classe 0		Classe 1		Classe 2		Classe 3		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
790	82	10,38 %	708	89,62 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	
Aucun revêtement contenant du plomb n'a été mis en évidence											
I Auteur du constat											
Signature						Cabinet : Marcello Manganaro & fils VDI Nom du responsable : Manganaro Marcello Nom du diagnostiqueur : Manganaro Marcello Organisme d'assurance : AXA FRANCE Police : 3639350704 Date de fin de validité : 31/12/2023					
											

SOMMAIRE

PREMIERE PAGE DU RAPPORT

RAPPEL DU CADRE REGLEMENTAIRE ET DES OBJECTIFS DU CREP	1
OBJET DU CREP	1
ADRESSE DU BIEN	1
PROPRIETAIRE	1
COMMANDITAIRE DE LA MISSION	1
L'APPAREIL A FLUORESCENCE X	1
DATES ET VALIDITE DU CONSTAT	1
CONCLUSION	1
AUTEUR DU CONSTAT	1
RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES	3
ARTICLES L. 1334-5, L. 1334-6, L. 1334-9 ET 10 ET R. 1334-10 A 12 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE ;	3
ARRETE DU 19 AOUT 2011 RELATIF AU CONSTAT DE RISQUE D'EXPOSITION AU PLOMB	3
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION	3
L'AUTEUR DU CONSTAT	3
AUTORISATION ASN ET PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION (PCR)	3
ETALONNAGE DE L'APPAREIL	3
LE LABORATOIRE D'ANALYSE EVENTUEL	3
DESCRIPTION DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER	3
LE BIEN OBJET DE LA MISSION	3
OCCUPATION DU BIEN	3
LISTE DES LOCAUX VISITES	3
LISTE DES LOCAUX NON VISITES	5
METHODOLOGIE EMPLOYEE	5
VALEUR DE REFERENCE UTILISEE POUR LA MESURE DU PLOMB PAR FLUORESCENCE X	5
STRATEGIE DE MESURAGE	5
RECOURS A L'ANALYSE CHIMIQUE DU PLOMB PAR UN LABORATOIRE	6
PRESENTATION DES RESULTATS	6
CROQUIS	7
RESULTATS DES MESURES	10
COMMENTAIRES	54
LES SITUATIONS DE RISQUE	54
TRANSMISSION DU CONSTAT AU DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE	54
OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES	55
ANNEXES	56
NOTICE D'INFORMATION	56

1 RAPPEL DE LA COMMANDE ET DES REFERENCES REGLEMENTAIRES

Articles L.1334-5, L.1334-6, L.1334-9 et 10 et R.1334-10 à 12 du Code de la Santé Publique ;
Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

2 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA MISSION

2.1 L'auteur du constat

Nom et prénom de l'auteur du constat : **Manganaro Marcello**

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **CESI Certification, Tour PB5 (6ème étage)**
1 avenue du Général de Gaulle 92074 PARIS LA DEFENSE
Numéro de Certification de qualification : **ODI-00243**
Date d'obtention : **28/05/2018**

2.2 Autorisation ASN et personne compétente en radioprotection (PCR)

Autorisation ASN (DGSNR) : **CODEP-MRS-2015-008941** Date d'autorisation : **05/03/2015**
Nom du titulaire : **Marcello Manganaro & fils VDI**

Nom de la personne compétente en Radioprotection (PCR) : **Manganaro Marcello**

2.3 Etalonnage de l'appareil

Fabriquant de l'étalon : **SRM** Concentration : **1,12 mg/cm²**
N° NIST de l'étalon : **2573** Incertitude : **1,04 mg/cm²**

Vérification de la justesse de l'appareil	N° mesure	Date	Concentration (mg/cm ²)
En début du CREP	1	23/02/2023	1
En fin du CREP	1418	23/02/2023	1
Si une remise sous tension a lieu			

La vérification de la justesse de l'appareil consiste à réaliser une mesure de la concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil.
En début et en fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil une nouvelle vérification de la justesse de l'appareil est réalisée.

2.4 Le laboratoire d'analyse éventuel

Nom du laboratoire : **NC** Coordonnées : **NC**
Nom du contact : **NC**

2.5 Description de l'ensemble immobilier

Année de construction : **Non communiquée** Nombre de cages d'escalier : **3**
Nombre de bâtiments : **1** Nombre de niveaux : **3**

2.6 Le bien objet de la mission

Adresse : **Mas de l'Effe 23 lieu dit pied Rousset Sud 84220 GOULT** Bâtiment : **Sans objet**
Entrée/cage n° : **Sans objet**
Etage : **RDC + 2**
Type : **Mas** Situation sur palier : **Sans objet**
Destination du bâtiment : **Habitation individuelles** (Maisons)
Nombre de Pièces : **10**
N° lot de copropriété : **SO**
Référence Cadastre : **F 436 - 437-438-439-440-441-442**

2.7 Occupation du bien

L'occupant est Propriétaire
 Locataire
 Sans objet, le bien est vacant

Nom de l'occupant si différent du propriétaire :
Nom :

2.8 Liste des locaux visités

N°	Local	Étage
----	-------	-------

MARTIN 9002 P

3/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau : 04.90.68.10.76

Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015

RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vaoclusediag.com

1	Garage n°1	RDC
2	Garage n°2	RDC
3	Abris	RDC
4	Auvent	RDC
5	Entrée	RDC
6	Placard Chaussures	RDC
7	WC n°1	RDC
8	Salle à Manger	RDC
9	Salon	RDC
10	Bureau	RDC
11	Cuisine	RDC
12	Dégagements n°1	RDC
13	Arrière cuisine	RDC
14	Placard n°1	RDC
15	Buanderie	RDC
16	Chaufferie	RDC
17	Escalier Cave	RDC
18	Dégagements n°2	1er SS
19	Cave à vins	1er SS
20	Escalier vers le haut	RDC
21	Dégagements n°3	1er
22	Chambre n°1	1er
23	Dressing n°1	1er
24	Salle de Bains	1er
25	WC n°2	1er
26	Placard sous escalier	1er
27	Placard n°2	1er
28	Chambre n°2	1er
29	Salle d'eau	1er
30	Chambre n°3	1er
31	Salle d'eau/WC n°1	1er
32	Placard Ch n°3	1er
33	Chambre n°4	1er
34	Placard Ch n° 4	1er
35	Salle d'eau/WC n°2	1er
36	Chambre n°5	1er
37	Salle d'eau/WC n°3	1er
38	Escalier	1er
39	Chambre n°6	2ème
40	Chambre n°7	2ème
41	Placard Ch n°7	2ème
42	WC n°3	2ème
43	Dressing n°2	2ème
44	Atelier	1er
45	Placard Entrée	1er
46	Séjour/Cuisine d'été	RDC
47	Toilettes	RDC

MARTIN 9002 P

4/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

48	Salle de Sport	RDC
49	Terrasse	RDC
50	Local technique Électricité	RDC
51	Local technique	RDC
52	Local technique Piscine	RDC

2.9 Liste des locaux non visités

Néant, tous les locaux ont été visités.

3 METHODOLOGIE EMPLOYEE

La recherche et la mesure du plomb présent dans les peintures ou les revêtements ont été réalisées selon l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb

Les mesures de la concentration surfacique en plomb sont réalisées à l'aide d'un appareil à fluorescence X (XRF) à lecture directe permettant d'analyser au moins une raie K du spectre de fluorescence du plomb, et sont exprimées en mg/cm².

Les éléments de construction de facture récente ou clairement identifiables comme postérieurs au 1er janvier 1949 ne sont pas mesurés, à l'exception des huisseries ou autres éléments métalliques tels que volets, grilles,... (ceci afin d'identifier la présence éventuelle de minium de plomb).

3.1 Valeur de référence utilisée pour la mesure du plomb par fluorescence x

Les mesures par fluorescence X effectuées sur des revêtements sont interprétées en fonction de la valeur de référence fixée par l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb : 1 mg/cm²

3.2 Stratégie de mesurage

Sur chaque unité de diagnostic recouverte d'un revêtement, l'auteur du constat effectue :

- 1 seule mesure si celle-ci montre la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 2 mesures si la première ne montre pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²) ;
- 3 mesures si les deux premières ne montrent pas la présence de plomb à une concentration supérieure ou égale au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais que des unités de diagnostic du même type ont été mesurées avec une concentration en plomb supérieure ou égale à ce seuil dans un même local.

Dans le cas où plusieurs mesures sont effectuées sur une unité de diagnostic, elles sont réalisées à des endroits différents pour minimiser le risque de faux négatifs.

3.3 Recours à l'analyse chimique du plomb par un laboratoire

À titre exceptionnel, l'auteur du constat tel que défini à l'Article R.1334-11 du code de la santé publique peut recourir à des prélèvements de revêtements qui sont analysés en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble selon la norme NF X 46-031 «*Diagnostic plomb — Analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb*», dans les cas suivants :

- lorsque la nature du support (forte rugosité, surface non plane, etc.) ou le difficile accès aux éléments de construction à analyser ne permet pas l'utilisation de l'appareil portable à fluorescence X ;
- lorsque dans un même local, au moins une mesure est supérieure au seuil de 1 milligramme par centimètre carré (1 mg/cm²), mais aucune mesure n'est supérieure à 2 mg/cm² ;
- lorsque, pour une unité de diagnostic donnée, aucune mesure n'est concluante au regard de la précision de l'appareil.

Le prélèvement est réalisé conformément aux préconisations de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement de 0,5 g à 1 g).

Dans ce dernier cas, et quel que soit le résultat de l'analyse par fluorescence X, une mesure sera déclarée négative si la fraction acido-soluble mesurée en laboratoire est strictement inférieure à 1,5 mg/g.

4 PRESENTATION DES RESULTATS

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones, auxquelles il attribue une lettre (A, B, C ...) selon la convention décrite ci-dessous.

La convention d'écriture sur le croquis et dans le tableau des mesures est la suivante :

- la zone de l'accès au local est nommée «A» et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées «B», «C», «D», ... dans le sens des aiguilles d'une montre
- la zone «plafond» est indiquée en clair.

Les unités de diagnostic (UD) (par exemple : un mur d'un local, la plinthe du même mur, l'ouvrant d'un portant ou le dormant d'une fenêtre, ...) faisant l'objet d'une mesure sont classées dans le tableau des mesures selon le tableau suivant en fonction de la concentration en plomb et de la nature de la dégradation.

NOTE Une unité de diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Classement des unités de diagnostic:

Concentration en plomb	Etat de conservation	Classement
< Seuil		0
≥ Seuil	Non dégradé (ND) ou non visible (NV)	1
	Etat d'usage (EU)	2
	Dégradé (D)	3

5 CROQUIS

Croquis N°1

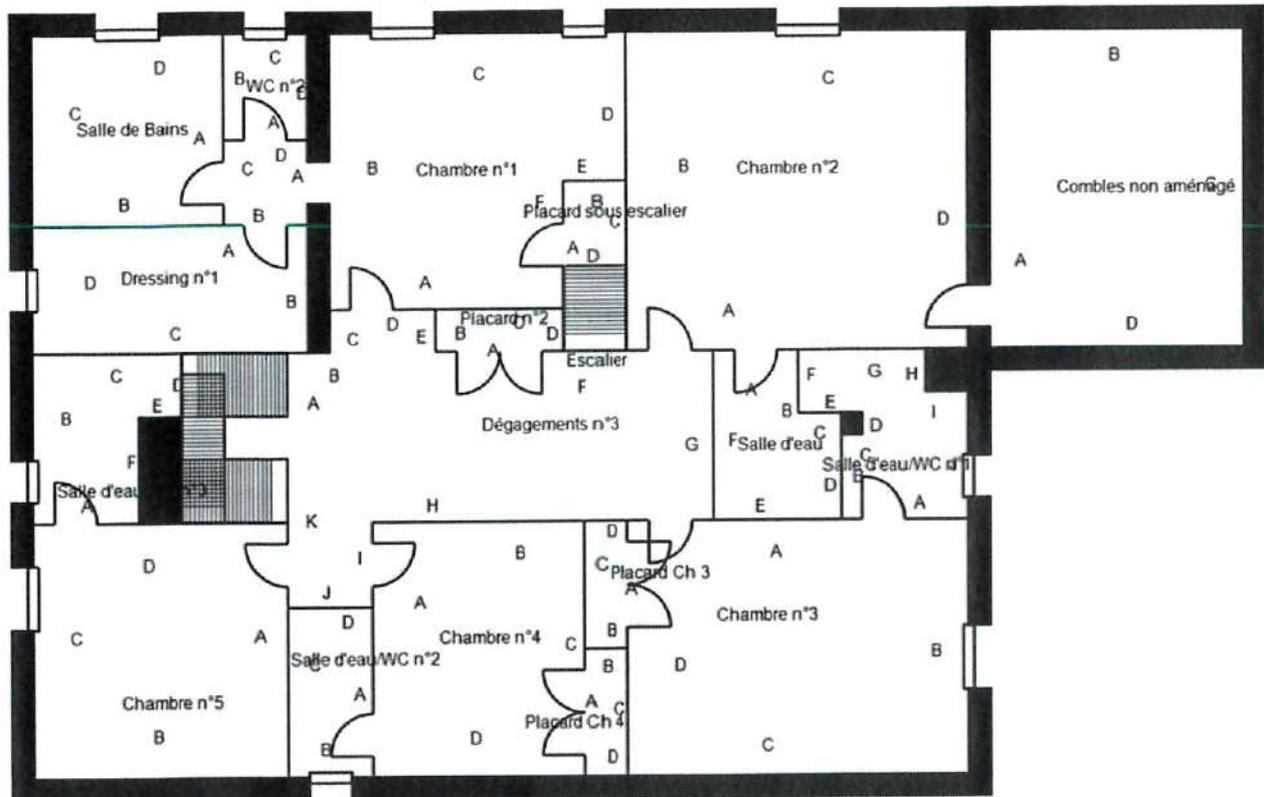


Constat des Risques d'Exposition au Plomb

MARTIN 9002 P

7/56

Croquis N°2



Constat des Risques d'Exposition au Plomb

MARTIN 9002 P

8/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76

Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015

RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

Croquis N°3



6 RESULTATS DES MESURES

Local : Dégagements n°2 (1er SS)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
478	A	Mur	Pierres		- de 1 m	EU		0,12	0		
479					+ de 1 m	EU		0,1			
494	B	Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m	EU		0,44	0		
495					+ de 1 m	EU		0,15			
480	B	Mur	Pierres		- de 1 m	EU		0,1	0		
481					+ de 1 m	EU		0,31			
482	C	Mur	Pierres		- de 1 m	EU		0,55	0		
483					+ de 1 m	EU		0,14			
484	D	Mur	Pierres		- de 1 m	EU		0,11	0		
485					+ de 1 m	EU		0,51			
486	E	Mur	Pierres		- de 1 m	EU		0,29	0		
487					+ de 1 m	EU		0,1			
488	F	Mur	Pierres		- de 1 m	EU		0,27	0		
489					+ de 1 m	EU		0,25			
490	G	Mur	Pierres		- de 1 m	EU		0,37	0		
491					+ de 1 m	EU		0,37			
508	H	Mur	Pierres		- de 1 m	EU		0,1	0		
509					+ de 1 m	EU		0,18			
506	I	Mur	Pierres		- de 1 m	EU		0,55	0		
507					+ de 1 m	EU		0,13			
504	J	Mur	Pierres		- de 1 m	EU		0,02	0		
505					+ de 1 m	EU		0,45			
502	K	Mur	Pierres		- de 1 m	EU		0,31	0		
503					+ de 1 m	EU		0,2			
500	L	Mur	Pierres		- de 1 m	EU		0,08	0		
501					+ de 1 m	EU		0,11			
496	L	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,18	0		
497						+ de 1 m	EU				0,31
498	L	Porte	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,11	0		
499						+ de 1 m	EU				0,33
492	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0		
493					+ de 1 m	EU		0,52			
	Sol	Plancher			Carrelage					Matériaux connus	
Nombre total d'unités de diagnostic				17	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Cave à vins (1er SS)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
510	A	Mur	Pierres		- de 1 m	EU		0,24	0	
511					+ de 1 m	EU		0,1		
522	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,44	0	
523					+ de 1 m	EU		0,07		
524	A	Porte Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,09	0	
525					+ de 1 m	EU		0,09		
512	B	Mur	Pierres		- de 1 m	EU		0,1	0	
513					+ de 1 m	EU		0,08		
514	C	Mur	Pierres		- de 1 m	EU		0,44	0	
515					+ de 1 m	EU		0,1		
516	D	Mur	Pierres		- de 1 m	EU		0,09	0	
517					+ de 1 m	EU		0,53		
518	Plafond	Plafond	Pierres		- de 1 m	EU		0,68	0	
519					+ de 1 m	EU		0,08		
520	Sol	Plancher		Cailloux	- de 1 m	EU		0,64	0	
521					+ de 1 m	EU		0,69		
Nombre total d'unités de diagnostic			8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Garage n°1 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
2	A	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,49	0	
3					+ de 1 m	EU		0,1		
24	A	Portail n°1	aluminium		- de 1 m	EU		0,1	0	
25					+ de 1 m	EU		0,1		
26	A	Portail n°2	aluminium		- de 1 m	EU		0,09	0	
27					+ de 1 m	EU		0,05		
28	A	Portail n°3	aluminium		- de 1 m	EU		0,09	0	
29					+ de 1 m	EU		0,62		
4	B	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,38	0	
5					+ de 1 m	EU		0,1		
6	C	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,68	0	
7					+ de 1 m	EU		0,08		
30	C	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0	
31					+ de 1 m	EU		0,6		
32	C	Porte n°1 Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
33					+ de 1 m	EU		0,41		
8	D	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,27	0	
9					+ de 1 m	EU		0,1		

MARTIN 9002 P

11/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau : 04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCUSEDIAG.COM - contact@vaucusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
36	D	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,26	0	
37						+ de 1 m	EU	0,09		
38	D	Porte n°2	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,52	0	
39						+ de 1 m	EU	0,3		
34	Plafond	Chevron	Bois			- de 1 m	EU	0,1	0	
35						+ de 1 m	EU	0,56		
14	Plafond	Fermes n°1	Bois			- de 1 m	EU	0,62	0	
15						+ de 1 m	EU	0,68		
16	Plafond	Fermes n°2	Bois			- de 1 m	EU	0,08	0	
17						+ de 1 m	EU	0,26		
18	Plafond	Pannes faitières	Bois			- de 1 m	EU	0,12	0	
19						+ de 1 m	EU	0,11		
20	Plafond	Pannes intermédiaires	Bois			- de 1 m	EU	0,1	0	
21						+ de 1 m	EU	0,5		
22	Plafond	Pannes sablières	Bois			- de 1 m	EU	0,25	0	
23						+ de 1 m	EU	0,18		
10	Plafond	Plafond rampant	Bois	Vernis		- de 1 m	EU	0,37	0	
11						+ de 1 m	EU	0,09		
12	Plafond	Voliges	Bois			- de 1 m	EU	0,4	0	
13						+ de 1 m	EU	0,26		
	Sol	Plancher		Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			20	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Garage n°2 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
40	A	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,45	0	
41					+ de 1 m	EU	0,28			
48	A	Portail	aluminium		- de 1 m	EU		0,09	0	
49					+ de 1 m	EU	0,32			
42	B	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,48	0	
43					+ de 1 m	EU	0,53			
64	B	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,01	0	
65						+ de 1 m	EU	0,09		
66	B	Porte	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,09	0	
67						+ de 1 m	EU	0,11		
44	C	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,46	0	
45					+ de 1 m	EU	0,09			
50	C	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,37	0	
51						+ de 1 m	EU	0,08		

MARTIN 9002 P

12/56

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
52	C	Porte n°1	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,09	0	
53						+ de 1 m	EU	0,14		
68	D	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,38	0	
69						+ de 1 m	EU	0,07		
70	D	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,43	0	
71						+ de 1 m	EU	0,26		
72	D	Fenêtre n°1	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,08	0	
73						+ de 1 m	EU	0,09		
74	D	Fenêtre n°2	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,54	0	
75						+ de 1 m	EU	0,64		
76	D	Fenêtre n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,03	0	
77						+ de 1 m	EU	0,08		
78	D	Fenêtre n°2	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,08	0	
79						+ de 1 m	EU	0,08		
46	D	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU	0,1	0		
47					+ de 1 m	EU	0,69			
80	Plafond	Chevron	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,02	0		
81					+ de 1 m	EU	0,1			
54	Plafond	Pannes faitières	Bois		- de 1 m	EU	0,11	0		
55					+ de 1 m	EU	0,3			
56	Plafond	Pannes intermédiaires	Bois		- de 1 m	EU	0,09	0		
57					+ de 1 m	EU	0,32			
58	Plafond	Pannes sablières	Bois		- de 1 m	EU	0,11	0		
59					+ de 1 m	EU	0,44			
60	Plafond	Plafond rampant	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,1	0		
61					+ de 1 m	EU	0,65			
62	Plafond	Voliges	Bois		- de 1 m	EU	0,29	0		
63					+ de 1 m	EU	0,66			
	Sol	Plancher			Carrelage					Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic				22	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Abris (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (ng/cm²)	Classement	Observations
82	A	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,22	0	
83					+ de 1 m	EU	0,49			
90	A	Poteau n°1	Pierres		- de 1 m	EU		0,09	0	
91					+ de 1 m	EU	0,1			
92	A	Poteau n°2	Pierres		- de 1 m	EU		0,09	0	
93					+ de 1 m	EU	0,09			

MARTIN 9002 P

13/56

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
84	B	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,26	0	
85					+ de 1 m	EU		0,23		
86	C	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,09	0	
87					+ de 1 m	EU		0,1		
88	D	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,31	0	
89					+ de 1 m	EU		0,6		
108	D	Porte d'entrée	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,61	0	
109						+ de 1 m	EU			
110	D	Porte d'entrée	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,28	0	
111						+ de 1 m	EU			
112	D	Porte d'entrée	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,6	0	
113						+ de 1 m	EU			
	E	Mur	Pierres							Non peint
94	Plafond	Chevron	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,21	0	
95					+ de 1 m	EU		0,09		
96	Plafond	Plafond rampant	Bois	Tuiles	- de 1 m	EU		0,11	0	
97					+ de 1 m	EU		0,09		
102	Plafond	Plafond rampant	Bois		- de 1 m	EU		0,32	0	
103					+ de 1 m	EU		0,09		
98	Plafond	Poutre n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,53	0	
99					+ de 1 m	EU		0,69		
100	Plafond	Poutre n°2	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,01	0	
101					+ de 1 m	EU		0,1		
104	Plafond	Poutre n°3	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,1	0	
105					+ de 1 m	EU		0,13		
106	Plafond	Poutre n°4	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,11	0	
107					+ de 1 m	EU		0,11		
	Sol	Plancher		Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			18	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Auvent (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
114	A	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,43	0	
115					+ de 1 m	EU		0,11		
124	A	Poteau n°1	Pierres		- de 1 m	EU		0,31	0	
125					+ de 1 m	EU		0,48		
126	A	Poteau n°2	Pierres		- de 1 m	EU		0,42	0	
127					+ de 1 m	EU		0,67		
116	B	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,44	0	

MARTIN 9002 P

14/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
117					+ de 1 m	EU		0,09		
118	C	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,41	0	
119					+ de 1 m	EU		0,09		
120	D	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,11	0	
121					+ de 1 m	EU		0,11		
132	Plafond	Chevron	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,21	0	
133					+ de 1 m	EU		0,05		
122	Plafond	Plafond rampant	Bois	Tulles	- de 1 m	EU		0,7	0	
123					+ de 1 m	EU		0,09		
128	Plafond	Poutre n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,64	0	
129					+ de 1 m	EU		0,08		
130	Plafond	Poutre n°2	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,65	0	
131					+ de 1 m	EU		0,21		
	Sol	Plancher		Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			11		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Entrée (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
182	A	Fenêtre Fixe	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,11	0	
183					+ de 1 m	EU		0,44		
134	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,08	0	
135					+ de 1 m	EU		0,09		
148	A	Porte d'entrée n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,67	0	
149					+ de 1 m	EU		0,21		
150	A	Porte d'entrée n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,38	0	
151					+ de 1 m	EU		0,2		
152	A	Porte d'entrée n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,43	0	
153					+ de 1 m	EU		0,08		
154	A	Porte d'entrée n°2	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,08	0	
155					+ de 1 m	EU		0,06		
156	A	Porte d'entrée n°2	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,25	0	
157					+ de 1 m	EU		0,53		
158	A	Porte d'entrée n°2	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,48	0	
159					+ de 1 m	EU		0,42		
136	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
137					+ de 1 m	EU		0,45		
160	B	Porte de Placard n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,08	0	
161					+ de 1 m	EU		0,31		
162	B	Porte de	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,33	0	

MARTIN 9002 P

15/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76

Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015

RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCUSEDIAG.COM - contact@vaucusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
163		Placard n°2			+ de 1 m	EU		0,1		
164	B	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,09	0	
165						+ de 1 m	EU	0,08		
166	B	Porte n°1	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,1	0	
167						+ de 1 m	EU	0,56		
138	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,6	0	
139					+ de 1 m	EU		0,14		
140	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,27	0	
141					+ de 1 m	EU		0,1		
168	D	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,09	0	
169						+ de 1 m	EU			
170	D	Porte n°2	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,23	0	
171						+ de 1 m	EU			
142	E	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,27	0	
143					+ de 1 m	EU		0,09		
144	F	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,33	0	
145					+ de 1 m	EU		0,08		
172	F	Porte de Placard n°3	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,21	0	
173					+ de 1 m	EU		0,28		
174	F	Porte de Placard n°4	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,53	0	
175					+ de 1 m	EU		0,09		
176	F	Porte de Placard n°5	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,08	0	
177					+ de 1 m	EU		0,1		
146	Plafond	Plafond	Bois Plâtré	Vernis	- de 1 m	EU		0,37	0	
147					+ de 1 m	EU		0,1		
178	Plafond	Poutre n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,48	0	
179					+ de 1 m	EU		0,6		
180	Plafond	Poutre n°2	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,12	0	
181					+ de 1 m	EU		0,49		
	Sol	Plancher		Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			26	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Placard Chaussures (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
184	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,38	0	
185					+ de 1 m	EU		0,46		
194	A	Porte de Placard n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,44	0	
195					+ de 1 m	EU		0,11		
196	A	Porte de	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,55	0	

MARTIN 9002 P

16/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 - Marco : 06.88.40.33.11 - RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLOSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
197		Placard n°2			+ de 1 m	EU		0,4		
186	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
187					+ de 1 m	EU		0,47		
188	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,32	0	
189					+ de 1 m	EU		0,03		
190	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
191					+ de 1 m	EU		0,27		
192	Plafond	Plafond	Bois Plâtré	Vernis	- de 1 m	EU		0,11	0	
193					+ de 1 m	EU		0,19		
198	Plafond	Poutre	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,11	0	
199					+ de 1 m	EU		0,26		
	Sol	Plancher								Matériaux connus
	Toutes zones	Plinthes								Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			10	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : WC n°1 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
200	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
201					+ de 1 m	EU		0,09		
210	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,36	0	
211					+ de 1 m	EU		0,39		
212	A	Porte Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,06	0	
213					+ de 1 m	EU		0,1		
202	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
203					+ de 1 m	EU		0,34		
214	C	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,31	0	
215					+ de 1 m	EU		0,23		
216	C	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,31	0	
217					+ de 1 m	EU		0,1		
218	C	Fenêtre Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,51	0	
219					+ de 1 m	EU		0,4		
204	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
205					+ de 1 m	EU		0,38		
206	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
207					+ de 1 m	EU		0,16		
208	Plafond	Plafond	Bois Plâtré	Vernis	- de 1 m	EU		0,23	0	
209					+ de 1 m	EU		0,66		
	Sol	Plancher								Matériaux connus

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	Toutes zones	Plinthes		Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			12	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Salle à Manger (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
220	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,3	0	
221					+ de 1 m	EU		0,41		
222	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,25	0	
223					+ de 1 m	EU		0,09		
224	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,51	0	
225					+ de 1 m	EU		0,11		
226	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,03	0	
227					+ de 1 m	EU		0,03		
236	D	Porte-fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	aluminium	- de 1 m	EU		0,42	0	
237					+ de 1 m	EU		0,68		
238	D	Porte-fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	aluminium	- de 1 m	EU		0,46	0	
239					+ de 1 m	EU		0,11		
240	D	Porte-fenêtre	Embrasure	aluminium	- de 1 m	EU		0,47	0	
241					+ de 1 m	EU		0,64		
242	D	Porte-fenêtre	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,26	0	
243						+ de 1 m	EU			
228	Plafond	Plafond	Bois Plâtré	Vernis	- de 1 m	EU		0,09	0	
229					+ de 1 m	EU		0,57		
230	Plafond	Poutre n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,55	0	
231					+ de 1 m	EU		0,31		
232	Plafond	Poutre n°2	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,1	0	
233					+ de 1 m	EU		0,23		
234	Plafond	Poutre n°3	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,08	0	
235					+ de 1 m	EU		0,31		
	Sol	Plancher		Carrelage						Matériaux connus
	Toutes zones	Plinthes		Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Salon (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
244	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,67	0	
245					+ de 1 m	EU		0,47		
246	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,22	0	
247					+ de 1 m	EU		0,1		
254	B	Porte-fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,11	0	
255						+ de 1 m	EU			
256	B	Porte-fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,58	0	
257						+ de 1 m	EU			
258	B	Porte-fenêtre	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,09	0	
259						+ de 1 m	EU			
260	B	Porte-fenêtre	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,36	0	
261						+ de 1 m	EU			
262	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,32	0	
263						+ de 1 m	EU			
264	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,12	0	
265						+ de 1 m	EU			
266	C	Fenêtre	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,51	0	
267						+ de 1 m	EU			
268	C	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,15	0	
269						+ de 1 m	EU			
248	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0	
249					+ de 1 m	EU		0,21		
250	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,67	0	
251					+ de 1 m	EU		0,67		
252	Plafond	Plafond	Bois Plâtré	Vernis	- de 1 m	EU		0,1	0	
253					+ de 1 m	EU		0,61		
270	Plafond	Poutre n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,09	0	
271					+ de 1 m	EU		0,64		
272	Plafond	Poutre n°2	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,45	0	
273					+ de 1 m	EU		0,52		
274	Plafond	Poutre n°3	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,1	0	
275					+ de 1 m	EU		0,66		
276	Plafond	Poutre n°4	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,16	0	
277					+ de 1 m	EU		0,59		
278	Plafond	Poutre n°5	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,18	0	
279					+ de 1 m	EU		0,05		
280	Plafond	Poutre n°6	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,08	0	
281					+ de 1 m	EU		0,1		
	Sol	Plancher		Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			20	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

MARTIN 9002 P

19/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

Local : Bureau (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
282	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,15	0	
283					+ de 1 m	EU		0,65		
310	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,3	0	
311					+ de 1 m	EU		0,11		
312	A	Porte Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,09	0	
313					+ de 1 m	EU		0,09		
284	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,1	0	
285					+ de 1 m	EU		0,1		
286	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,42	0	
287					+ de 1 m	EU		0,29		
288	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,27	0	
289					+ de 1 m	EU		0,3		
302	D	Porte-fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0	
303					+ de 1 m	EU		0,1		
304	D	Porte-fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,4	0	
305					+ de 1 m	EU		0,04		
306	D	Porte-fenêtre Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,23	0	
307					+ de 1 m	EU		0,39		
308	D	Porte-fenêtre Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,67	0	
309					+ de 1 m	EU		0,32		
290	Plafond	Plafond	Bois Plâtré	Vernis	- de 1 m	EU		0,08	0	
291					+ de 1 m	EU		0,17		
294	Plafond	Poutre n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,65	0	
295					+ de 1 m	EU		0,5		
296	Plafond	Poutre n°2	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,33	0	
297					+ de 1 m	EU		0,59		
298	Plafond	Poutre n°3	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,56	0	
299					+ de 1 m	EU		0,62		
292	Sol	Plancher	Parquet		- de 1 m	EU		0,09	0	
293					+ de 1 m	EU		0,44		
300	Toutes zones	Plinthes	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,11	0	
301					+ de 1 m	EU		0,4		
Nombre total d'unités de diagnostic			16	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Cuisine (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
314	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,3	0	
315					+ de 1 m	EU		0,42		

MARTIN 9002 P

20/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
316	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
317					+ de 1 m	EU		0,68		
318	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
319					+ de 1 m	EU		0,24		
328	C	Porte-fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	aluminium	- de 1 m	EU		0,1	0	
329					+ de 1 m	EU		0,45		
330	C	Porte-fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	aluminium	- de 1 m	EU		0,35	0	
331					+ de 1 m	EU		0,58		
332	C	Porte-fenêtre	Embrasure	aluminium	- de 1 m	EU		0,04	0	
333					+ de 1 m	EU		0,57		
334	C	Porte-fenêtre	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,1	0	
335						+ de 1 m	EU			
320	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,65	0	
321					+ de 1 m	EU		0,23		
322	Plafond	Plafond	Bois Plâtré	Vernis	- de 1 m	EU		0,57	0	
323					+ de 1 m	EU		0,09		
324	Plafond	Poutre n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,28	0	
325					+ de 1 m	EU		0,66		
326	Plafond	Poutre n°2	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,09	0	
327					+ de 1 m	EU		0,02		
	Sol	Plancher								Matériaux connus
	Toutes zones	Plinthes								Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Dégagements n°1 (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
336	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
337					+ de 1 m	EU		0,27		
338	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,26	0	
339					+ de 1 m	EU		0,1		
346	B	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,1	0	
347						+ de 1 m	EU			
348	B	Porte n°1	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,15	0	
349						+ de 1 m	EU			
350	B	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,68	0	
351						+ de 1 m	EU			
352	B	Porte n°2	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,09	0	
353						+ de 1 m	EU			

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
340	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,67	0	
341					+ de 1 m	EU		0,04		
354	C	Porte n°3	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,11	0	
355						+ de 1 m	EU			
356	C	Porte n°3	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,09	0	
357						+ de 1 m	EU			
342	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,63	0	
343					+ de 1 m	EU		0,11		
358	D	Porte-fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	aluminium		- de 1 m	EU	0,62	0	
359						+ de 1 m	EU			
360	D	Porte-fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	aluminium		- de 1 m	EU	0,25	0	
361						+ de 1 m	EU			
362	D	Porte-fenêtre	Embrasure	aluminium		- de 1 m	EU	0,53	0	
363						+ de 1 m	EU			
364	D	Porte-fenêtre	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,11	0	
365						+ de 1 m	EU			
344	Plafond	Plafond	Bois Plâtré	Vernis	- de 1 m	EU		0,01	0	
345					+ de 1 m	EU		0,08		
	Sol	Plancher								Matériaux connus
	Toutes zones	Plinthes								Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			17	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Arrière cuisine (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
366	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
367					+ de 1 m	EU		0,53		
380	A	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,58	0	
381						+ de 1 m	EU			
382	A	Porte	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,1	0	
383						+ de 1 m	EU			
368	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,08	0	
369					+ de 1 m	EU		0,1		
384	B	Porte de Placard n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
385					+ de 1 m	EU		0,08		
386	B	Porte de Placard n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
387					+ de 1 m	EU		0,08		
370	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,43	0	
371					+ de 1 m	EU		0,57		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
372	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,43	0	
373					+ de 1 m	EU		0,1		
374	E	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,57	0	
375					+ de 1 m	EU		0,63		
376	F	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,62	0	
377					+ de 1 m	EU		0,62		
378	Plafond	Plafond	Panneaux de faux-plafond		- de 1 m	EU		0,09	0	
379					+ de 1 m	EU		0,55		
388	Plafond	Plenum	Plâtre		- de 1 m	EU		0,6	0	
389					+ de 1 m	EU		0,37		
	Sol	Plancher		Carrelage						Matériaux connus
	Toutes zones	Plinthes		Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Placard n°1 (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
390	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,54	0	
391					+ de 1 m	EU		0,1		
400	A	Porte de Placard n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
401					+ de 1 m	EU		0,58		
402	A	Porte de Placard n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,37	0	
403					+ de 1 m	EU		0,22		
392	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,67	0	
393					+ de 1 m	EU		0,53		
394	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,64	0	
395					+ de 1 m	EU		0,47		
396	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,52	0	
397					+ de 1 m	EU		0,4		
398	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
399					+ de 1 m	EU		0,29		
	Sol	Plancher		Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Buanderie (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
404	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
405					+ de 1 m	EU		0,13		
422	A	Porte n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,1	0	
423					+ de 1 m	EU		0,35		
424	A	Porte n°1	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,41	0	
425						+ de 1 m	EU			
406	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,24	0	
407					+ de 1 m	EU		0,1		
408	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
409					+ de 1 m	EU		0,36		
410	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,13	0	
411					+ de 1 m	EU		0,23		
426	D	Porte n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0	
427					+ de 1 m	EU		0,1		
428	D	Porte n°2	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,28	0	
429						+ de 1 m	EU			
430	E	Fenêtre	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,12	0	
431					+ de 1 m	EU		0,22		
432	E	Fenêtre	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,63	0	
433					+ de 1 m	EU		0,57		
434	E	Fenêtre	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
435					+ de 1 m	EU		0,01		
412	E	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,26	0	
413					+ de 1 m	EU		0,07		
414	F	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,18	0	
415					+ de 1 m	EU		0,51		
416	G	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,35	0	
417					+ de 1 m	EU		0,1		
418	H	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,47	0	
419					+ de 1 m	EU		0,29		
420	Plafond	Plafond	Panneaux de faux-plafond		- de 1 m	EU		0,11	0	
421					+ de 1 m	EU		0,26		
436	Plafond	Plenum	Plâtre		- de 1 m	EU		0,39	0	
437					+ de 1 m	EU		0,67		
	Sol	Plancher		Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			18	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Chaufferie (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
440	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,48	0	
441					+ de 1 m	EU		0,09		
450	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,13	0	
451					+ de 1 m	EU		0,62		
452	A	Porte Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0	
453					+ de 1 m	EU		0,08		
442	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
443					+ de 1 m	EU		0,25		
454	C	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,32	0	
455					+ de 1 m	EU		0,54		
456	C	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,65	0	
457					+ de 1 m	EU		0,03		
458	C	Fenêtre Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
459					+ de 1 m	EU		0,31		
444	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,24	0	
445					+ de 1 m	EU		0,32		
446	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,66	0	
447					+ de 1 m	EU		0,6		
448	Plafond	Plafond	Panneaux de faux-plafond		- de 1 m	EU		0,36	0	
449					+ de 1 m	EU		0,14		
438	Plafond	Plenum	Plâtre		- de 1 m	EU		0,09	0	
439					+ de 1 m	EU		0,66		
	Sol	Plancher		Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			12	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Escalier Cave (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
460	A	Mur	Ciment	Peinture	- de 1 m	EU		0,23	0	
461					+ de 1 m	EU		0,34		
472	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,09	0	
473					+ de 1 m	EU		0,09		
474	A	Porte Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,09	0	
475					+ de 1 m	EU		0,15		
476	B	Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m	EU		0,31	0	
477					+ de 1 m	EU		0,08		
462	B	Mur	Ciment	Peinture	- de 1 m	EU		0,67	0	
463					+ de 1 m	EU		0,66		
464	C	Mur	Ciment	Peinture	- de 1 m	EU		0,25	0	

MARTIN 9002 P

25/56

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
465					+ de 1 m	EU		0,1		
466	D	Mur	Ciment	Peinture	- de 1 m	EU		0,6	0	
467					+ de 1 m	EU		0,7		
468	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,31	0	
469					+ de 1 m	EU		0,18		
470	Scl	Ensemble des contre-marches	Ciment	Peinture	- de 1 m	EU		0,13	0	
471					+ de 1 m	EU		0,69		
	Scl	Ensemble des marches		Carrelage						Matériaux connus
	Scl	Plancher		Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Escalier vers le haut (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
528	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
527					+ de 1 m	EU		0,57		
528	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,39	0	
529					+ de 1 m	EU		0,69		
530	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
531					+ de 1 m	EU		0,11		
532	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,08	0	
533					+ de 1 m	EU		0,09		
540	E	Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
541					+ de 1 m	EU		0,18		
534	E	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,38	0	
535					+ de 1 m	EU		0,1		
536	F	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,02	0	
537					+ de 1 m	EU		0,37		
538	Plafond	Plafond	Bois		- de 1 m	EU		0,13	0	
539					+ de 1 m	EU		0,55		
542	Sol	Ensemble des contre-marches	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,04	0	
543					+ de 1 m	EU		0,1		
	Scl	Ensemble des marches		Carrelage						Matériaux connus
	Scl	Plancher		Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Séjour/Cuisine d'été (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
1178	A	Mur	Ciment	Peinture	- de 1 m	EU		0,21	0	
1179					+ de 1 m	EU		0,09		
1188	A	Porte d'entrée	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,29	0	
1189						+ de 1 m	EU			
1190	A	Porte d'entrée	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,11	0	
1191						+ de 1 m	EU			
1192	A	Porte d'entrée	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,43	0	
1193						+ de 1 m	EU			
1194	B	Fenêtre Fixe	aluminium	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
1195					+ de 1 m	EU		0,06		
1180	B	Mur	Ciment	Peinture	- de 1 m	EU		0,35	0	
1181					+ de 1 m	EU		0,22		
1226	B	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,33	0	
1227						+ de 1 m	EU			
1228	B	Porte	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,3	0	
1229						+ de 1 m	EU			
1230	B	Porte-fenêtre n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	aluminium	- de 1 m	EU		0,32	0	
1231					+ de 1 m	EU		0,38		
1232	B	Porte-fenêtre n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	aluminium	- de 1 m	EU		0,12	0	
1233					+ de 1 m	EU		0,36		
1234	B	Porte-fenêtre n°1	Embrasure	aluminium	- de 1 m	EU		0,08	0	
1235					+ de 1 m	EU		0,19		
1182	C	Mur	Ciment	Peinture	- de 1 m	EU		0,34	0	
1183					+ de 1 m	EU		0,18		
1236	C	Porte-fenêtre n°2	Dormant et ouvrant extérieurs	Verre	- de 1 m	EU		0,36	0	
1237					+ de 1 m	EU		0,7		
1238	C	Porte-fenêtre n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Verre	- de 1 m	EU		0,56	0	
1239					+ de 1 m	EU		0,11		
1240	C	Porte-fenêtre n°2	Embrasure	Verre	- de 1 m	EU		0,06	0	
1241					+ de 1 m	EU		0,18		
1184	D	Mur	Ciment	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
1185					+ de 1 m	EU		0,1		
1242	D	Porte-fenêtre n°3	Dormant et ouvrant extérieurs	Verre	- de 1 m	EU		0,57	0	
1243					+ de 1 m	EU		0,66		
1244	D	Porte-fenêtre n°3	Dormant et ouvrant intérieurs	Verre	- de 1 m	EU		0,08	0	
1245					+ de 1 m	EU		0,04		
1246	D	Porte-fenêtre n°3	Embrasure	Verre	- de 1 m	EU		0,1	0	
1247					+ de 1 m	EU		0,07		
1248	D	Porte-fenêtre n°4	Dormant et ouvrant extérieurs	Verre	- de 1 m	EU		0,37	0	
1249					+ de 1 m	EU		0,09		
1250	D	Porte-fenêtre	Dormant et	Verre	- de 1 m	EU		0,11	0	

MARTIN 9002 P

27/56

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1251		n°4 ouvrant intérieurs			+ de 1 m	EU		0,55		
1252	D	Porte-fenêtre n°4	Embrasure	Verre	- de 1 m	EU		0,1	0	
1253					+ de 1 m	EU		0,48		
1254	D	Porte-fenêtre n°5	Dormant et ouvrant extérieurs	Verre	- de 1 m	EU		0,33	0	
1255					+ de 1 m	EU		0,26		
1256	D	Porte-fenêtre n°5	Dormant et ouvrant intérieurs	Verre	- de 1 m	EU		0,1	0	
1257					+ de 1 m	EU		0,55		
1258	D	Porte-fenêtre n°5	Embrasure	Verre	- de 1 m	EU		0,09	0	
1259					+ de 1 m	EU		0,1		
1196	Plafond	Fermes n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,17	0	
1197					+ de 1 m	EU		0,61		
1198	Plafond	Fermes n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,04	0	
1199					+ de 1 m	EU		0,09		
1200	Plafond	Fermes n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,08	0	
1201					+ de 1 m	EU		0,17		
	Plafond	Plafond rampant	Bois	Carrelage						Matériaux connus
1202	Plafond	Poutre n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0	
1203					+ de 1 m	EU		0,65		
1220	Plafond	Poutre n°10	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,53	0	
1221					+ de 1 m	EU		0,49		
1222	Plafond	Poutre n°11	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,24	0	
1223					+ de 1 m	EU		0,33		
1224	Plafond	Poutre n°12	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,57	0	
1225					+ de 1 m	EU		0,7		
1204	Plafond	Poutre n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,62	0	
1205					+ de 1 m	EU		0,09		
1206	Plafond	Poutre n°3	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
1207					+ de 1 m	EU		0,41		
1208	Plafond	Poutre n°4	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,33	0	
1209					+ de 1 m	EU		0,63		
1210	Plafond	Poutre n°5	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
1211					+ de 1 m	EU		0,11		
1212	Plafond	Poutre n°6	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,43	0	
1213					+ de 1 m	EU		0,37		
1214	Plafond	Poutre n°7	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,26	0	
1215					+ de 1 m	EU		0,19		
1216	Plafond	Poutre n°8	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,07	0	
1217					+ de 1 m	EU		0,63		
1218	Plafond	Poutre n°9	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,08	0	
1219					+ de 1 m	EU		0,57		
1186	Sol	Plancher	Pierres		- de 1 m	EU		0,58	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

MARTIN 9002 P

28/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vaucusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1187					+ de 1 m	EU		0,1		
1260	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,48	0	
1261					+ de 1 m	EU		0,68		
Nombre total d'unités de diagnostic			43	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Toilettes (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1262	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,12	0	
1263					+ de 1 m	EU		0,1		
1272	A	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,07	0	
1273						+ de 1 m	EU			
1274	A	Porte	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,52	0	
1275						+ de 1 m	EU			
1276	B	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,1	0	
1277						+ de 1 m	EU			
1278	B	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,6	0	
1279						+ de 1 m	EU			
1280	B	Fenêtre	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,09	0	
1281						+ de 1 m	EU			
1264	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,33	0	
1265					+ de 1 m	EU		0,08		
1266	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0	
1267					+ de 1 m	EU		0,07		
1268	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,3	0	
1269					+ de 1 m	EU		0,08		
1270	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
1271					+ de 1 m	EU		0,38		
	Sol	Plancher			Carrelage					Matériaux connus
	Toutes zones	Plinthes			Carrelage					Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			12	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Salle de Sport (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1282	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
1283					+ de 1 m	EU		0,49		

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1310	A	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,34	0	
1311						+ de 1 m	EU	0,38		
1312	A	Porte	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,1	0	
1313						+ de 1 m	EU	0,55		
1284	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	0,45	0		
1285					+ de 1 m	EU	0,09			
1286	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	0,5	0		
1287					+ de 1 m	EU	0,65			
1288	D	Mur	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,04	0		
1289					+ de 1 m	EU	0,09			
1290	E	Mur	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,25	0		
1291					+ de 1 m	EU	0,09			
1292	F	Mur	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,82	0		
1293					+ de 1 m	EU	0,64			
1294	G	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	0,53	0		
1295					+ de 1 m	EU	0,38			
1296	H	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	0,06	0		
1297					+ de 1 m	EU	0,68			
1298	I	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	0,35	0		
1299					+ de 1 m	EU	0,03			
1314	I	Porte-fenêtre n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	aluminium	- de 1 m	EU	0,12	0		
1315					+ de 1 m	EU	0,22			
1316	I	Porte-fenêtre n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	aluminium	- de 1 m	EU	0,1	0		
1317					+ de 1 m	EU	0,64			
1318	I	Porte-fenêtre n°1	Embrasure	aluminium	- de 1 m	EU	0,46	0		
1319					+ de 1 m	EU	0,56			
1300	J	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	0,19	0		
1301					+ de 1 m	EU	0,09			
1320	J	Porte-fenêtre n°2	Dormant et ouvrant extérieurs	aluminium	- de 1 m	EU	0,22	0		
1321					+ de 1 m	EU	0,23			
1322	J	Porte-fenêtre n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	aluminium	- de 1 m	EU	0,04	0		
1323					+ de 1 m	EU	0,48			
1324	J	Porte-fenêtre n°2	Embrasure	aluminium	- de 1 m	EU	0,09	0		
1325					+ de 1 m	EU	0,02			
1302	K	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	0,09	0		
1303					+ de 1 m	EU	0,29			
1326	K	Porte-fenêtre n°3	Dormant et ouvrant extérieurs	aluminium	- de 1 m	EU	0,09	0		
1327					+ de 1 m	EU	0,44			
1328	K	Porte-fenêtre n°3	Dormant et ouvrant intérieurs	aluminium	- de 1 m	EU	0,21	0		
1329					+ de 1 m	EU	0,15			
1330	K	Porte-fenêtre n°3	Embrasure	aluminium	- de 1 m	EU	0,32	0		
1331					+ de 1 m	EU	0,26			

MARTIN 9002 P

30/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCUSEDIAG.COM - contact@vaucusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1304	L	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
1305					+ de 1 m	EU		0,62		
1332	Plafond	Fermes	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,24	0	
1333					+ de 1 m	EU		0,58		
1306	Plafond	Plafond rampant	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,49	0	
1307					+ de 1 m	EU		0,16		
1308	Sol	Plancher	Béton		- de 1 m	EU		0,11	0	
1309					+ de 1 m	EU		0,11		
Nombre total d'unités de diagnostic			26	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Terrasse (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1334	A	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,37	0	
1335					+ de 1 m	EU		0,01		
1336	B	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,5	0	
1337					+ de 1 m	EU		0,5		
1338	C	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,5	0	
1339					+ de 1 m	EU		0,09		
1340	D	Mur	Ciment	Crépi projeté	- de 1 m	EU		0,3	0	
1341					+ de 1 m	EU		0,35		
	Sol	Plancher		Carrelage						Matériaux connus
1342	Toutes zones	Portail	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,69	0	
1343					+ de 1 m	EU		0,08		
Nombre total d'unités de diagnostic			6	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Local technique Électricité (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1344	A	Mur	Ciment	Peinture	- de 1 m	EU		0,5	0	
1345					+ de 1 m	EU		0,1		
1356	A	Porte d'entrée	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,09	0	
1357						+ de 1 m	EU			
1358	A	Porte d'entrée	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,46	0	
1359						+ de 1 m	EU			
1360	A	Porte d'entrée	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,1	0	
1361						+ de 1 m	EU			
1362	B	Fenêtre	Dormant et	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,1	0	

MARTIN 9002 P

31/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76

Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015

RC professionnelle n°3639350704 AXA

WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vaoclusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1363		ouvrant extérieurs			+ de 1 m	EU		0,09		
1364	B	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,67	0	
1365						+ de 1 m	EU	0,09		
1366	B	Fenêtre	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,15	0	
1367						+ de 1 m	EU	0,39		
1346	B	Mur		Ciment	Peinture	- de 1 m	EU	0,1	0	
1347						+ de 1 m	EU	0,08		
1348	C	Mur		Ciment	Peinture	- de 1 m	EU	0,53	0	
1349						+ de 1 m	EU	0,33		
1350	D	Mur		Ciment	Peinture	- de 1 m	EU	0,48	0	
1351						+ de 1 m	EU	0,43		
1352	Plafond	Plafond		Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,24	0	
1353						+ de 1 m	EU	0,09		
1354	Plafond	Plafond rampant		Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU	0,09	0	
1355						+ de 1 m	EU	0,11		
1368	Plafond	Poutre		Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,19	0	
1369						+ de 1 m	EU	0,12		
	Sol	Plancher			Carrelage					Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			14	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Local technique (RDC)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1370	A	Mur		Ciment	Peinture	- de 1 m	EU	0,08	0	
1371						+ de 1 m	EU	0,41		
1378	A	Porte d'entrée	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,11	0	
1379						+ de 1 m	EU	0,11		
1380	A	Porte d'entrée	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,16	0	
1381						+ de 1 m	EU	0,08		
1382	A	Porte d'entrée	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,1	0	
1383						+ de 1 m	EU	0,1		
1372	B	Mur		Ciment	Peinture	- de 1 m	EU	0,15	0	
1373						+ de 1 m	EU	0,63		
1374	C	Mur		Ciment	Peinture	- de 1 m	EU	0,26	0	
1375						+ de 1 m	EU	0,1		
1376	D	Mur		Ciment	Peinture	- de 1 m	EU	0,55	0	
1377						+ de 1 m	EU	0,11		
1390	D	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,24	0	
1391						+ de 1 m	EU	0,21		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1392	D	Porte Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,06	0	
1393					+ de 1 m	EU		0,52		
1384	Plafond	Plafond	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,68	0	
1385					+ de 1 m	EU		0,1		
1386	Plafond	Plafond rampant	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,03	0	
1387					+ de 1 m	EU		0,45		
1388	Plafond	Poutre	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
1389					+ de 1 m	EU		0,41		
	Sol	Plancher		Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			13	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Local technique Piscine (RDC)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1394	A	Mur	Ciment	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
1395					+ de 1 m	EU		0,26		
1402	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0	
1403					+ de 1 m	EU		0,42		
1404	A	Porte Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,61	0	
1405					+ de 1 m	EU		0,08		
1396	B	Mur	Ciment	Peinture	- de 1 m	EU		0,4	0	
1397					+ de 1 m	EU		0,1		
1398	C	Mur	Ciment	Peinture	- de 1 m	EU		0,42	0	
1399					+ de 1 m	EU		0,41		
1406	D	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,29	0	
1407					+ de 1 m	EU		0,62		
1412	D	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,32	0	
1413					+ de 1 m	EU		0,5		
1414	D	Fenêtre Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
1415					+ de 1 m	EU		0,17		
1416	D	Fenêtre Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,14	0	
1417					+ de 1 m	EU		0,07		
1400	D	Mur	Ciment	Peinture	- de 1 m	EU		0,08	0	
1401					+ de 1 m	EU		0,5		
1408	Plafond	Plafond rampant	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,55	0	
1409					+ de 1 m	EU		0,1		
1410	Plafond	Poutre	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,43	0	
1411					+ de 1 m	EU		0,09		
	Sol	Plancher		Carrelage						Matériaux connus

Nombre total d'unités de diagnostic	13	Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0,00 %
-------------------------------------	----	-----------------------------	---	---------------	--------

Local : Dégagements n°3 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
544	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,02	0	
545					+ de 1 m	EU		0,43		
546	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,46	0	
547					+ de 1 m	EU		0,15		
548	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0	
549					+ de 1 m	EU		0,52		
550	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,37	0	
551					+ de 1 m	EU		0,66		
576	D	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,66	0	
577					+ de 1 m	EU		0,35		
578	D	Porte n°1 Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,05	0	
579					+ de 1 m	EU		0,39		
552	E	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,64	0	
553					+ de 1 m	EU		0,26		
554	F	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,08	0	
555					+ de 1 m	EU		0,05		
580	F	Porte de Placard n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,32	0	
581					+ de 1 m	EU		0,69		
582	F	Porte de Placard n°2	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,49	0	
583					+ de 1 m	EU		0,1		
556	G	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,54	0	
557					+ de 1 m	EU		0,25		
558	H	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,4	0	
559					+ de 1 m	EU		0,26		
584	H	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,33	0	
585					+ de 1 m	EU		0,33		
586	H	Porte n°2 Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,38	0	
587					+ de 1 m	EU		0,45		
560	I	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,64	0	
561					+ de 1 m	EU		0,11		
562	J	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,08	0	
563					+ de 1 m	EU		0,22		
588	J	Porte n°3 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,1	0	
589					+ de 1 m	EU		0,34		
590	J	Porte n°3 Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,39	0	
591					+ de 1 m	EU		0,09		
564	K	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,21	0	
565					+ de 1 m	EU		0,24		
592	K	Porte n°4 Dormant et	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,11	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

MARTIN 9002 P

34/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCUSEDIAG.COM - contact@vaucusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
593		ouvrant intérieurs			+ de 1 m	EU		0,1		
594	K	Porte n°4	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,1	0	
595						+ de 1 m	EU	0,11		
574	L	Garde-corps	Métal	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
575					+ de 1 m	EU	0,47			
566	L	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,26	0	
567					+ de 1 m	EU	0,14			
596	L	Porte n°5	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,44	0	
597						+ de 1 m	EU	0,09		
598	L	Porte n°5	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,1	0	
599						+ de 1 m	EU	0,09		
568	M	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,36	0	
569					+ de 1 m	EU	0,53			
570	Plafond	Plafond	Bois		- de 1 m	EU		0,1	0	
571					+ de 1 m	EU	0,44			
572	Sol	Plancher	Béton	Moquette	- de 1 m	EU		0,42	0	
573					+ de 1 m	EU	0,13			
600	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,18	0	
601					+ de 1 m	EU	0,33			
Nombre total d'unités de diagnostic			29	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Chambre n°1 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
602	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,09	0	
603					+ de 1 m	EU	0,58			
632	A	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,46	0	
633						+ de 1 m	EU	0,27		
634	A	Porte n°1	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,22	0	
635						+ de 1 m	EU	0,11		
604	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,62	0	
605					+ de 1 m	EU	0,1			
606	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,25	0	
607					+ de 1 m	EU	0,52			
608	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,48	0	
609					+ de 1 m	EU	0,25			
610	E	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,41	0	
611					+ de 1 m	EU	0,2			
612	F	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,2	0	
613					+ de 1 m	EU	0,01			

MARTIN 9002 P

35/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCUSEDIAG.COM - contact@vaucusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
636	F	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,1	0	
637						+ de 1 m	EU	0,1		
638	F	Porte n°2	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,27	0	
639						+ de 1 m	EU	0,39		
614	G	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU	0,1	0		
615					+ de 1 m	EU	0,1			
640	G	Porte n°3	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,09	0	
641						+ de 1 m	EU	0,1		
642	G	Porte n°3	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,11	0	
643						+ de 1 m	EU	0,09		
616	H	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU	0,51	0		
617					+ de 1 m	EU	0,1			
644	H	Porte n°4	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,1	0	
645						+ de 1 m	EU	0,21		
646	H	Porte n°4	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,58	0	
647						+ de 1 m	EU	0,11		
618	I	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU	0,1	0		
619					+ de 1 m	EU	0,1			
620	J	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU	0,1	0		
621					+ de 1 m	EU	0,09			
622	K	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU	0,05	0		
623					+ de 1 m	EU	0,03			
648	L	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,1	0	
649						+ de 1 m	EU	0,11		
650	L	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,5	0	
651						+ de 1 m	EU	0,58		
652	L	Fenêtre n°1	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,1	0	
653						+ de 1 m	EU	0,03		
654	L	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,1	0	
655						+ de 1 m	EU	0,38		
656	L	Fenêtre n°2	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,28	0	
657						+ de 1 m	EU	0,09		
658	L	Fenêtre n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,44	0	
659						+ de 1 m	EU	0,48		
660	L	Fenêtre n°2	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,49	0	
661						+ de 1 m	EU	0,08		
624	L	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU	0,14	0		
625					+ de 1 m	EU	0,15			
626	M	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU	0,47	0		
627					+ de 1 m	EU	0,55			
628	Plafond	Plafond	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU	0,22	0		
629					+ de 1 m	EU	0,09			

MARTIN 9002 P

36/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCUSEDIAG.COM - contact@vaucusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
630	Sol	Plancher	Béton	Moquette	- de 1 m	EU		0,04	0	
631					+ de 1 m	EU		0,09		
662	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,31	0	
663					+ de 1 m	EU		0,68		
Nombre total d'unités de diagnostic			31	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Dressing n°1 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
664	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,22	0	
665					+ de 1 m	EU		0,58		
676	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,09	0	
677					+ de 1 m	EU		0,2		
678	A	Porte Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,1	0	
679					+ de 1 m	EU		0,1		
666	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,08	0	
667					+ de 1 m	EU		0,1		
668	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,09	0	
669					+ de 1 m	EU		0,1		
680	D	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,57	0	
681					+ de 1 m	EU		0,5		
682	D	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,63	0	
683					+ de 1 m	EU		0,24		
684	D	Fenêtre Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,32	0	
685					+ de 1 m	EU		0,47		
670	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,07	0	
671					+ de 1 m	EU		0,6		
672	Plafond	Plafond	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,61	0	
673					+ de 1 m	EU		0,53		
674	Sol	Plancher	Parquet		- de 1 m	EU		0,09	0	
675					+ de 1 m	EU		0,01		
686	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0	
687					+ de 1 m	EU		0,44		
Nombre total d'unités de diagnostic			12	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Salle de Bains (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
690	A	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,08	0	
691						+ de 1 m	EU	0,13		
692	A	Porte	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,48	0	
693						+ de 1 m	EU	0,09		
	B	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	C	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
694	D	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,1	0	
695						+ de 1 m	EU	0,39		
696	D	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,57	0	
697						+ de 1 m	EU	0,32		
698	D	Fenêtre	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,65	0	
699						+ de 1 m	EU	0,37		
700	D	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,47	0	
701						+ de 1 m	EU	0,65		
	D	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
688	Plafond	Plafond	Plastique					- de 1 m	EU	0,35
689								+ de 1 m	EU	0,09
	Sol	Plancher		Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			12		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : WC n°2 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
704	A	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,1	0	
705						+ de 1 m	EU	0,1		
706	A	Porte	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,11	0	
707						+ de 1 m	EU	0,41		
	B	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
708	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,23	0	
709						+ de 1 m	EU	0,1		
710	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,55	0	
711						+ de 1 m	EU	0,09		
712	C	Fenêtre	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,69	0	
713						+ de 1 m	EU	0,51		
	C	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	D	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus

MARTIN 9002 P

38/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclosediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
702	Plafond	Plafond	Plastique		- de 1 m	EU		0,18	0	
703					+ de 1 m	EU		0,11		
	Sol	Plancher		Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic				11	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Placard sous escalier (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
714	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0	
715					+ de 1 m	EU		0,11		
726	A	Porte de Placard n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,12	0	
727					+ de 1 m	EU		0,09		
728	A	Porte de Placard n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,62	0	
729					+ de 1 m	EU		0,43		
716	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
717					+ de 1 m	EU		0,08		
718	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,36	0	
719					+ de 1 m	EU		0,09		
720	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,66	0	
721					+ de 1 m	EU		0,32		
722	Plafond	Plafond rampant	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,6	0	
723					+ de 1 m	EU		0,1		
724	Sol	Plancher		Moquette	- de 1 m	EU		0,23	0	
725					+ de 1 m	EU		0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic				8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Placard n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
730	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,45	0	
731					+ de 1 m	EU		0,52		
740	A	Porte de Placard n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,49	0	
741					+ de 1 m	EU		0,52		
742	A	Porte de Placard n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,22	0	
743					+ de 1 m	EU		0,44		
732	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,56	0	
733					+ de 1 m	EU		0,08		
734	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,48	0	

MARTIN 9002 P

39/56

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations	
735					+ de 1 m	EU		0,1			
736	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,33	0		
737					+ de 1 m	EU		0,65			
738	Plafond	Plafond	Plâtre		- de 1 m	EU		0,33	0		
739					+ de 1 m	EU		0,42			
	Sol	Plancher		Carrelage						Matériaux connus	
Nombre total d'unités de diagnostic			8		Nombre d'unités de classe 3		0		% de classe 3		0,00 %

Local : Chambre n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
744	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,31	0	
745					+ de 1 m	EU		0,65		
754	A	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,08	0	
755						+ de 1 m	EU			
756	A	Porte n°1	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,06	0	
757						+ de 1 m	EU			
758	A	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,09	0	
759						+ de 1 m	EU			
760	A	Porte n°2	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,09	0	
761						+ de 1 m	EU			
746	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,45	0	
747					+ de 1 m	EU		0,11		
762	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,09	0	
763						+ de 1 m	EU			
764	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,48	0	
765						+ de 1 m	EU			
766	C	Fenêtre	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,54	0	
767						+ de 1 m	EU			
768	C	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,04	0	
769						+ de 1 m	EU			
748	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,1	0	
749					+ de 1 m	EU		0,1		
772	C	Porte n°3	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,08	0	
773						+ de 1 m	EU			
774	C	Porte n°3	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,28	0	
775						+ de 1 m	EU			
750	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,31	0	
751					+ de 1 m	EU		0,5		
752	Sol	Plancher	Béton	Moquette	- de 1 m	EU		0,11	0	

MARTIN 9002 P

40/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
753					+ de 1 m	EU		0,1		
770	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,67	0	
771					+ de 1 m	EU		0,44		
Nombre total d'unités de diagnostic			16	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Salle d'eau (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
	A	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
778	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,66	0	
779					+ de 1 m	EU		0,59		
780	A	Porte Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,51	0	
781					+ de 1 m	EU		0,15		
	B	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	C	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	D	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	E	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	F	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	G	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	H	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
776	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
777					+ de 1 m	EU		0,17		
	Sol	Plancher	Béton	Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			12	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Chambre n°3 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm ²)	Classement	Observations
782	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,1	0	
783					+ de 1 m	EU		0,08		
798	A	Porte n°1 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
799					+ de 1 m	EU		0,28		
800	A	Porte n°1 Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,13	0	
801					+ de 1 m	EU		0,51		
802	A	Porte n°2 Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0	
803					+ de 1 m	EU		0,1		
804	A	Porte n°2 Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,27	0	

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
805					+ de 1 m	EU		0,1		
806	B	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,08	0	
807						+ de 1 m	EU	0,03		
808	B	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,63	0	
809						+ de 1 m	EU	0,59		
810	B	Fenêtre	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,06	0	
811						+ de 1 m	EU	0,1		
812	B	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,58	0	
813						+ de 1 m	EU	0,18		
784	B	Mur		Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU	0,12	0	
785						+ de 1 m	EU	0,11		
786	C	Mur		Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU	0,56	0	
787						+ de 1 m	EU	0,67		
788	D	Mur		Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU	0,03	0	
789						+ de 1 m	EU	0,33		
790	E	Mur		Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU	0,1	0	
791						+ de 1 m	EU	0,11		
792	F	Mur		Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU	0,1	0	
793						+ de 1 m	EU	0,36		
814	F	Porte de Placard n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,49	0	
815					+ de 1 m	EU		0,66		
816	F	Porte de Placard n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,24	0	
817					+ de 1 m	EU		0,11		
794	Plafond	Plafond rampant		Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU	0,64	0	
795						+ de 1 m	EU	0,33		
796	Sol	Plancher	Béton	Moquette	- de 1 m	EU		0,08	0	
797					+ de 1 m	EU		0,41		
818	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,08	0	
819					+ de 1 m	EU		0,53		
Nombre total d'unités de diagnostic			19	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Salle d'eau/WC n°1 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
822	A	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,1	0	
823						+ de 1 m	EU	0,08		
824	A	Porte	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,14	0	
825						+ de 1 m	EU	0,56		
	B	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus

MARTIN 9002 P

42/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	C	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	D	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	E	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	F	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	G	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	H	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	I	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
826	J	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,56	0	
827						+ de 1 m	EU	0,41		
828	J	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,32	0	
829						+ de 1 m	EU	0,1		
830	J	Fenêtre	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,42	0	
831						+ de 1 m	EU	0,08		
	J	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
820	Plafond	Plafond	Plastique			- de 1 m	EU	0,49	0	
821						+ de 1 m	EU	0,1		
	Sol	Plancher	Béton	Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			17	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Placard Ch n°3 (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
832	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,22	0	
833					+ de 1 m	EU		0,39		
844	A	Porte de Placard n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,28	0	
845					+ de 1 m	EU		0,11		
846	A	Porte de Placard n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,54	0	
847					+ de 1 m	EU		0,08		
834	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,48	0	
835					+ de 1 m	EU		0,11		
836	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,2	0	
837					+ de 1 m	EU		0,06		
838	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,44	0	
839					+ de 1 m	EU		0,26		
840	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,21	0	
841					+ de 1 m	EU		0,54		
842	Sol	Plancher	Béton	Moquette	- de 1 m	EU		0,06	0	
843					+ de 1 m	EU		0,45		
Nombre total d'unités de diagnostic			8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

MARTIN 9002 P

43/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76

Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015

RC professionnelle n°3639350704 AXA

WWW.VAUCUSEDIAG.COM - contact@vaucusediag.com

Local : Chambre n°4 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
848	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,1	0	
849					+ de 1 m	EU		0,11		
860	A	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,33	0	
861						+ de 1 m	EU			
862	A	Porte n°1	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,08	0	
863						+ de 1 m	EU			
864	A	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,17	0	
865						+ de 1 m	EU			
866	A	Porte n°2	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,7	0	
867						+ de 1 m	EU			
850	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,1	0	
851					+ de 1 m	EU		0,64		
852	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,08	0	
853					+ de 1 m	EU		0,44		
868	C	Porte de Placard n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,08	0	
869					+ de 1 m	EU		0,49		
870	C	Porte de Placard n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,47	0	
871					+ de 1 m	EU		0,2		
872	D	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,68	0	
873						+ de 1 m	EU			
874	D	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,33	0	
875						+ de 1 m	EU			
876	D	Fenêtre	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,09	0	
877						+ de 1 m	EU			
878	D	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,44	0	
879						+ de 1 m	EU			
854	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,09	0	
855					+ de 1 m	EU		0,26		
856	Plafond	Plafond rampant	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,58	0	
857					+ de 1 m	EU		0,26		
858	Scl	Plancher	Béton	Moquette	- de 1 m	EU		0,09	0	
859					+ de 1 m	EU		0,08		
880	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,03	0	
881					+ de 1 m	EU		0,09		
Nombre total d'unités de diagnostic			17	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Placard Ch n° 4 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
882	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,55	0	
883					+ de 1 m	EU		0,33		
890	A	Porte de Placard n°1	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,44	0	
891					+ de 1 m	EU		0,1		
892	A	Porte de Placard n°2	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,3	0	
893					+ de 1 m	EU		0,08		
884	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0	
885					+ de 1 m	EU		0,09		
886	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
887					+ de 1 m	EU		0,09		
888	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,59	0	
889					+ de 1 m	EU		0,22		
894	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0	
895					+ de 1 m	EU		0,1		
896	Sol	Plancher	Béton	Moquette	- de 1 m	EU		0,09	0	
897					+ de 1 m	EU		0,38		
Nombre total d'unités de diagnostic			8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Salle d'eau/WC n°2 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
898	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,29	0	
899					+ de 1 m	EU		0,1		
900	A	Porte Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,29	0	
901					+ de 1 m	EU		0,35		
904	B	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,54	0	
905					+ de 1 m	EU		0,1		
906	B	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
907					+ de 1 m	EU		0,28		
908	B	Fenêtre Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,12	0	
909					+ de 1 m	EU		0,1		
	B	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	C	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	D	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
902	Plafond	Plafond	Plastique		- de 1 m	EU		0,01	0	
903					+ de 1 m	EU		0,39		
	Sol	Plancher	Béton	Carrelage						Matériaux connus

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

MARTIN 9002 P

45/56

Nombre total d'unités de diagnostic	11	Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0,00 %
-------------------------------------	----	-----------------------------	---	---------------	--------

Local : Chambre n°5 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
910	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,45	0	
911					+ de 1 m	EU		0,09		
922	A	Porte n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,62	0	
923						+ de 1 m	EU			
924	A	Porte n°1	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,06	0	
925						+ de 1 m	EU			
912	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,09	0	
913					+ de 1 m	EU		0,61		
928	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,53	0	
929						+ de 1 m	EU			
930	C	Fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,13	0	
931						+ de 1 m	EU			
932	C	Fenêtre	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,22	0	
933						+ de 1 m	EU			
934	C	Fenêtre	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,1	0	
935						+ de 1 m	EU			
914	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,08	0	
915					+ de 1 m	EU		0,5		
916	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,09	0	
917					+ de 1 m	EU		0,4		
936	D	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,09	0	
937						+ de 1 m	EU			
938	D	Porte n°2	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,09	0	
939						+ de 1 m	EU			
918	Plafond	Plafond	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,09	0	
919					+ de 1 m	EU		0,39		
920	Sol	Plancher	Béton	Moquette	- de 1 m	EU		0,37	0	
921					+ de 1 m	EU		0,1		
926	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0	
927					+ de 1 m	EU		0,11		
Nombre total d'unités de diagnostic		15		Nombre d'unités de classe 3		0		% de classe 3		0,00 %

Local : Salle d'eau/WC n°3 (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
942	A	Porte	Dormant et	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,67	0	

MARTIN 9002 P

46/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 - Marco : 06.88.40.33.11 - RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
943		ouvrant intérieurs			+ de 1 m	EU		0,08		
944	A	Porte Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
945					+ de 1 m	EU		0,36		
946	B	Fenêtre Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,14	0	
947					+ de 1 m	EU		0,7		
948	B	Fenêtre Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,04	0	
949					+ de 1 m	EU		0,45		
950	B	Fenêtre Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,06	0	
951					+ de 1 m	EU		0,44		
	B	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	C	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	D	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	E	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
940	Plafond	Plafond	Plastique		- de 1 m	EU		0,09	0	
941					+ de 1 m	EU		0,08		
	Sol	Plancher	Béton	Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic				12	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Escalier (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
952	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,56	0	
953					+ de 1 m	EU		0,1		
954	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,58	0	
955					+ de 1 m	EU		0,38		
956	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,08	0	
957					+ de 1 m	EU		0,52		
958	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,34	0	
959					+ de 1 m	EU		0,03		
960	Plafond	Plafond	Bois		- de 1 m	EU		0,02	0	
961					+ de 1 m	EU		0,01		
962	Plafond	Plafond rampant	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
963					+ de 1 m	EU		0,66		
966	Sol	Ensemble des contre-marches	Béton	Moquette	- de 1 m	EU		0,1	0	
967					+ de 1 m	EU		0,32		
988	Sol	Ensemble des marches	Béton	Moquette	- de 1 m	EU		0,08	0	
989					+ de 1 m	EU		0,02		
964	Sol	Plancher	Béton	Moquette	- de 1 m	EU		0,08	0	
965					+ de 1 m	EU		0,11		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

MARTIN 9002 P

47156

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

Nombre total d'unités de diagnostic	9	Nombre d'unités de classe 3	0	% de classe 3	0,00 %
-------------------------------------	---	-----------------------------	---	---------------	--------

Local : Atelier (1er)										
N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1104	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,61	0	
1105					+ de 1 m	EU		0,6		
1124	A	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,1	0	
1125						+ de 1 m	EU			
1126	A	Porte	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,21	0	
1127						+ de 1 m	EU			
1128	B	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,09	0	
1129						+ de 1 m	EU			
1130	B	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,41	0	
1131						+ de 1 m	EU			
1132	B	Fenêtre n°1	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,69	0	
1133						+ de 1 m	EU			
1134	B	Fenêtre n°1	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,1	0	
1135						+ de 1 m	EU			
1106	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,1	0	
1107					+ de 1 m	EU		0,55		
1108	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,09	0	
1109					+ de 1 m	EU		0,09		
1136	C	Porte-fenêtre	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,1	0	
1137						+ de 1 m	EU			
1138	C	Porta-fenêtre	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,21	0	
1139						+ de 1 m	EU			
1140	C	Porte-fenêtre	Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,45	0	
1141						+ de 1 m	EU			
1142	C	Porta-fenêtre	Volets	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,11	0	
1143						+ de 1 m	EU			
1110	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,35	0	
1111					+ de 1 m	EU		0,05		
1144	E	Fenêtre n°2	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,1	0	
1145						+ de 1 m	EU			
1146	E	Fenêtre n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,68	0	
1147						+ de 1 m	EU			
1148	E	Fenêtre n°2	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,21	0	
1149						+ de 1 m	EU			
1112	E	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,1	0	
1113					+ de 1 m	EU		0,11		
1150	F	Fenêtre n°3	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,54	0	
1151						+ de 1 m	EU			
1152	F	Fenêtre n°3	Dormant et	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,69	0	

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

MARTIN 9002 P

48/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1153		ouvrant intérieurs			+ de 1 m	EU		0,09		
1154	F	Fenêtre n°3	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,1	0	
1155						+ de 1 m	EU	0,06		
1114	F	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU	0,66	0		
1115					+ de 1 m	EU	0,1			
1116	G	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU	0,34	0		
1117					+ de 1 m	EU	0,1			
1118	H	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU	0,67	0		
1119					+ de 1 m	EU	0,1			
1120	Plafond	Plafond rampant	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU	0,41	0		
1121					+ de 1 m	EU	0,08			
1156	Plafond	Poutre n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,12	0		
1157					+ de 1 m	EU	0,63			
1158	Plafond	Poutre n°2	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,18	0		
1159					+ de 1 m	EU	0,6			
1160	Plafond	Poutre n°3	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,4	0		
1161					+ de 1 m	EU	0,4			
1122	Sol	Plancher	Parquet		- de 1 m	EU	0,6	0		
1123					+ de 1 m	EU	0,15			
Nombre total d'unités de diagnostic			29	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Placard Entrée (1er)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1162	A	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
1163					+ de 1 m	EU	0,51			
1172	A	Porte de Placard n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,08	0	
1173					+ de 1 m	EU	0,29			
1174	A	Porte de Placard n°2	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,49	0	
1175					+ de 1 m	EU	0,47			
1176	A	Porte de Placard n°3	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,11	0	
1177					+ de 1 m	EU	0,15			
1164	B	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,42	0	
1165					+ de 1 m	EU	0,1			
1166	C	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,37	0	
1167					+ de 1 m	EU	0,51			
1168	D	Mur	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,13	0	
1169					+ de 1 m	EU	0,56			
1170	Plafond	Plafond	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
1171					+ de 1 m	EU	0,08			

MARTIN 9002 P

49/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclosediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	Sol	Plancher		Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			9		Nombre d'unités de classe 3		0		% de classe 3	0,00 %

Local : Chambre n°6 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
970	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,67	0	
971					+ de 1 m	EU		0,67		
988	B	Garde-corps	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0	
989					+ de 1 m	EU		0,51		
972	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,61	0	
973					+ de 1 m	EU		0,1		
974	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,56	0	
975					+ de 1 m	EU		0,64		
990	D	Fenêtre Fixe	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0	
991					+ de 1 m	EU		0,33		
976	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,26	0	
977					+ de 1 m	EU		0,1		
992	E	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,09	0	
993						+ de 1 m	EU			
994	E	Fenêtre n°1	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,1	0	
995						+ de 1 m	EU			
996	E	Fenêtre n°1	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,11	0	
997						+ de 1 m	EU			
998	E	Fenêtre n°2	Dormant et ouvrant extérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,01	0	
999						+ de 1 m	EU			
1000	E	Fenêtre n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,49	0	
1001						+ de 1 m	EU			
1002	E	Fenêtre n°2	Poignée	Bois	Peinture	- de 1 m	EU	0,11	0	
1003						+ de 1 m	EU			
978	E	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,08	0	
979					+ de 1 m	EU		0,08		
980	F	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,4	0	
981					+ de 1 m	EU		0,22		
1010	F	Porte	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,13	0	
1011						+ de 1 m	EU			
1012	F	Porte	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,09	0	
1013						+ de 1 m	EU			
982	Plafond	Plafond rampant	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,1	0	
983					+ de 1 m	EU		0,09		

MARTIN 9002 P

50/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vaclusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1004	Plafond	Poutre n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,09	0	
1005					+ de 1 m	EU		0,4		
1006	Plafond	Poutre n°2	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,09	0	
1007					+ de 1 m	EU		0,69		
1008	Plafond	Poutre n°3	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,36	0	
1009					+ de 1 m	EU		0,1		
984	Sol	Plancher	Béton	Moquette	- de 1 m	EU		0,42	0	
985					+ de 1 m	EU		0,08		
986	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,1	0	
987					+ de 1 m	EU		0,32		
Nombre total d'unités de diagnostic			22		Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %

Local : Chambre n°7 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1014	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,64	0	
1015					+ de 1 m	EU		0,09		
1030	A	Porte n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,67	0	
1031					+ de 1 m	EU		0,25		
1032	A	Porte n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,1	0	
1033					+ de 1 m	EU		0,1		
1016	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,08	0	
1017					+ de 1 m	EU		0,68		
1034	B	Porte de Placard n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,22	0	
1035					+ de 1 m	EU		0,58		
1036	B	Porte de Placard n°2	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,27	0	
1037					+ de 1 m	EU		0,1		
1038	B	Porte de Placard n°3	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,31	0	
1039					+ de 1 m	EU		0,03		
1040	B	Porte de Placard n°4	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,1	0	
1041					+ de 1 m	EU		0,23		
1018	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,25	0	
1019					+ de 1 m	EU		0,04		
1042	D	Fenêtre	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
1043					+ de 1 m	EU		0,11		
1044	D	Fenêtre	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,38	0	
1045					+ de 1 m	EU		0,1		
1046	D	Fenêtre	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,55	0	
1047					+ de 1 m	EU		0,19		
1020	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,11	0	

MARTIN 9002 P

51/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76

Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015

RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1021					+ de 1 m	EU		0,58		
1048	E	Fenêtre Fixe	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,15	0	
1049					+ de 1 m	EU		0,15		
1022	E	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,39	0	
1023					+ de 1 m	EU		0,24		
1024	F	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,08	0	
1025					+ de 1 m	EU		0,34		
1050	F	Porte n°2	Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,09	0	
1051						+ de 1 m	EU			
1052	F	Porte n°2	Embrasure	Bois	Vernis	- de 1 m	EU	0,09	0	
1053						+ de 1 m	EU			
1026	Plafond	Plafond rampant	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,09	0	
1027					+ de 1 m	EU		0,09		
1056	Plafond	Poutre n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,44	0	
1057					+ de 1 m	EU		0,08		
1058	Plafond	Poutre n°2	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,1	0	
1059					+ de 1 m	EU		0,46		
1060	Plafond	Poutre n°3	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,56	0	
1061					+ de 1 m	EU		0,02		
1028	Sol	Plancher	Béton	Moquette	- de 1 m	EU		0,1	0	
1029					+ de 1 m	EU		0,08		
1054	Toutes zones	Plinthes	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,7	0	
1055					+ de 1 m	EU		0,1		
Nombre total d'unités de diagnostic			24	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

Local : Placard Ch n°7 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1062	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,08	0	
1063					+ de 1 m	EU		0,64		
1074	A	Porte de Placard n°1	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,17	0	
1075					+ de 1 m	EU		0,1		
1076	A	Porte de Placard n°2	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,6	0	
1077					+ de 1 m	EU		0,4		
1078	A	Porte de Placard n°3	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,1	0	
1079					+ de 1 m	EU		0,11		
1080	A	Porte de Placard n°4	Bois	Vernis	- de 1 m	EU		0,09	0	
1081					+ de 1 m	EU		0,67		
1064	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,29	0	
1065					+ de 1 m	EU		0,1		

MARTIN 9002 P

52/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLUSEDIAG.COM - contact@vaoclusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1066	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,11	0	
1067					+ de 1 m	EU		0,09		
1068	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,43	0	
1069					+ de 1 m	EU		0,07		
1070	Plafond	Plafond rampant	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,55	0	
1071					+ de 1 m	EU		0,17		
1072	Sol	Plancher	Béton	Moquette	- de 1 m	EU		0,39	0	
1073					+ de 1 m	EU		0,24		
Nombre total d'unités de diagnostic			10	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : WC n°3 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
	A	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
1084	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,11	0	
1085					+ de 1 m	EU		0,37		
1086	A	Porte Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,49	0	
1087					+ de 1 m	EU		0,1		
	B	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	C	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
	D	Mur	Plâtre	Carrelage						Matériaux connus
1082	Plafond	Plafond rampant	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,69	0	
1083					+ de 1 m	EU		0,09		
	Sol	Plancher	Béton	Carrelage						Matériaux connus
Nombre total d'unités de diagnostic			8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3		0,00 %

Local : Dressing n°2 (2ème)

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1088	A	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,26	0	
1089					+ de 1 m	EU		0,29		
1100	A	Porte Dormant et ouvrant intérieurs	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,13	0	
1101					+ de 1 m	EU		0,08		
1102	A	Porte Embrasure	Bois	Peinture	- de 1 m	EU		0,09	0	
1103					+ de 1 m	EU		0,1		
1090	B	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,15	0	
1091					+ de 1 m	EU		0,54		

Constat des Risques d'Exposition au Plomb

MARTIN 9002 P

53/56

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCLOSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

N°	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation	Etat de conservation	Nature de la dégradation	Résultats (mg/cm²)	Classement	Observations
1092	C	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,11	0	
1093					+ de 1 m	EU		0,09		
1094	D	Mur	Plâtre	Tapisserie	- de 1 m	EU		0,48	0	
1095					+ de 1 m	EU		0,1		
1096	Plafond	Plafond rampant	Plâtre	Peinture	- de 1 m	EU		0,49	0	
1097					+ de 1 m	EU		0,35		
1098	Sol	Plancher	Béton	Moquette	- de 1 m	EU		0,08	0	
1099					+ de 1 m	EU		0,5		
Nombre total d'unités de diagnostic			8	Nombre d'unités de classe 3			0	% de classe 3	0,00 %	

LEGENDE

Localisation	HG : en Haut à Gauche MG : au Milieu à Gauche BG : en Bas à Gauche	HC : en Haut au Centre C : au Centre BC : en Bas au Centre	HD : en Haut à Droite MD : au Milieu à Droite BD : en Bas à Droite
Nature des dégradations	ND : Non dégradé EU : Etat d'usage	NV : Non visible D : Dégradé	

7 COMMENTAIRES

Néant

8 LES SITUATIONS DE RISQUE

Situations de risque de saturnisme infantile	OUI	NON
Au moins un local parmi les locaux objets du constat présente au moins 50 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
L'ensemble des locaux objets du présent constat présente au moins 20 % d'unités de diagnostic de classe 3	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Situations de dégradation du bâti	OUI	NON
Plancher ou plafond menaçant de s'effondrer ou en tout ou partie effondré	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Traces importantes de coulure ou de ruissellement d'eau sur plusieurs unités de diagnostic d'un même local	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Plusieurs unités de diagnostic d'un même local recouvertes de moisissures ou de tâches d'humidité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Transmission du constat au directeur général de l'agence régionale de santé

Une copie du présent rapport est transmise dans un délai de 5 jours ouvrables, à l'agence régionale de santé de la région d'implantation du bien expertisé si au moins une situation de risque est relevée : Oui Non

9 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS POUR LES PROPRIETAIRES

Arrêté du 19 août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb, Article R.1334-12 du code de la santé publique :

«L'information des occupants et des personnes amenées à exécuter des travaux, prévue par l'Article L.1334-9 est réalisée par la remise du constat de risque d'exposition au plomb (CREP) par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement.»

«Le CREP est tenu par le propriétaire ou l'exploitant du local d'hébergement à disposition des agents ou services mentionnés à l'Article L.1421-1 du code de la santé publique ainsi, le cas échéant, des agents chargés du contrôle de la réglementation du travail et des agents des services de prévention des organismes de sécurité sociale.»

10 ANNEXES

NOTICE D'INFORMATION

Si le logement que vous vendez, achetez ou louez comporte des revêtements contenant du plomb : sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Deux documents vous informent :

- le constat de risque d'exposition au plomb vous permet de localiser précisément ces revêtements : **lisez-le attentivement !**
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb dans ce logement.

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, etc...). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard.

L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant. Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Les mesures de prévention en présence de revêtements contenant du plomb

Des peintures fortement chargées en plomb (céruse) ont été couramment utilisées jusque vers 1950. Ces peintures, souvent recouvertes par d'autres revêtements depuis, peuvent être dégradées à cause de l'humidité, à la suite d'un choc, par grattage ou à l'occasion de travaux : les écailles et les poussières ainsi libérées constituent alors une source d'intoxication. Ces peintures représentent le principal risque d'exposition au plomb dans l'habitation.

Le plomb contenu dans les peintures ne présente pas de risque tant qu'elles sont en bon état ou inaccessibles. En revanche, le risque apparaît dès qu'elles s'écaillent ou se dégradent. Dans ce cas, votre enfant peut s'intoxiquer :

- s'il porte à la bouche des écailles de peinture contenant du plomb
- s'il se trouve dans une pièce contaminée par des poussières contenant du plomb
- s'il reste à proximité de travaux dégageant des poussières contenant du plomb.

Le plomb en feuille contenu dans certains papiers peints (posés parfois sur les parties humides des murs) n'est dangereux qu'en cas d'ingestion de fragments de papier. Le plomb laminé des balcons et rebords extérieurs de fenêtre n'est dangereux que si l'enfant a accès à ces surfaces, y porte la bouche ou suce ses doigts après les avoir touchées.

Pour éviter que votre enfant ne s'intoxique :

- Surveillez l'état des peintures et effectuez les menues réparations qui s'imposent sans attendre qu'elles s'aggravent.
- Lutte contre l'humidité, qui favorise la dégradation des peintures ;
- Evitez le risque d'accumulation des poussières : ne posez pas de moquette dans les pièces où l'enfant joue, nettoyez souvent le sol, les rebords de fenêtres avec une serpillière humide ;
- Veillez à ce que votre enfant n'ait pas accès à des peintures dégradées, à des papiers peints contenant une feuille de plomb, ou à du plomb laminé (balcons, rebords extérieurs de fenêtres) ; lavez ses mains, ses jouets.

En cas de travaux portant sur des revêtements contenant du plomb : prenez des précautions

- Si vous confiez les travaux à une entreprise, remettez-lui une copie du constat du risque d'exposition au plomb, afin qu'elle mette en œuvre les mesures de prévention adéquates ;
- Tenez les jeunes enfants éloignés du logement pendant toute la durée des travaux. ; avant tout retour d'un enfant après travaux, les locaux doivent avoir été parfaitement nettoyés ;
- Si vous réalisez les travaux vous-même, prenez soin d'éviter la dissémination de poussières contaminées dans tout le logement et éventuellement le voisinage.

Si vous êtes enceinte

- Ne réalisez jamais vous-même des travaux portant sur des revêtements contenant du plomb ;
- Eloignez-vous de tous travaux portant sur des revêtements contenant du plomb.

Si vous craignez qu'il existe un risque pour votre santé ou celle de votre enfant, parlez-en à votre médecin (généraliste, pédiatre, médecin de protection maternelle et infantile, médecin scolaire) qui prescrira, s'il le juge utile, un dosage de plomb dans le sang (plombémie). Des informations sur la prévention du saturnisme peuvent être obtenues auprès des directions départementales de l'équipement ou des directions départementales des affaires sanitaires et sociales, ou sur les sites internet des ministères chargés de la santé et du logement.

DPE diagnostic de performance énergétique (logement)

n° : 2384E0619026A

établi le : 23/02/2023

valable jusqu'au : 22/02/2033

Ce document vous permet de savoir si votre logement est économe en énergie et préserve le climat. Il vous donne également des pistes pour améliorer ses performances et réduire vos factures. *Pour en savoir plus : www.ecologie.gouv.fr/diagnostic-performance-energetique-dpe*



adresse : 23 lieu dit pied Rousset Sud, 84220 GOULT

type de bien : Mas

année de construction : 1800

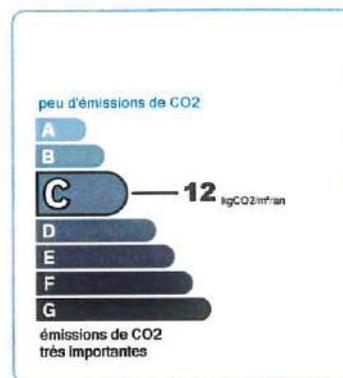
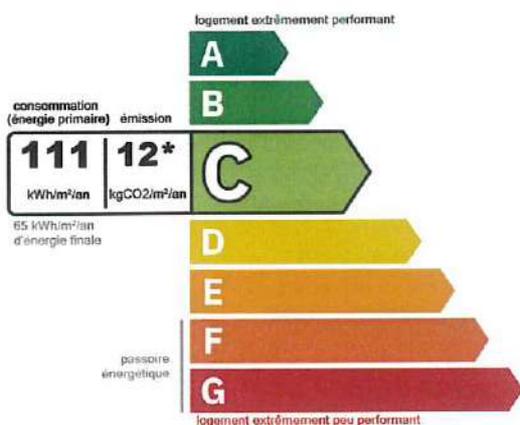
surface habitable : 421,24 m²

propriétaire : LANDESBANK SAAR Madame et Monsieur MARTIN Gérard

adresse : 23 pied Rousset Sud , 84220 GOULT

Performance énergétique

* Dont émissions de gaz à effet de serre.



Le niveau de consommation énergétique dépend de l'isolation du logement et de la performance des équipements. Pour l'améliorer, voir pages 5 à 6

Ce logement émet 5261 kg de CO₂ par an, soit l'équivalent de 27261 km parcourus en voiture. Le niveau d'émissions dépend principalement des types d'énergies utilisées (bois, électricité, gaz, fioul, etc.)

Estimation des coûts annuels d'énergie du logement

Les coûts sont estimés en fonction des caractéristiques de votre logement et pour une utilisation standard sur 5 usages (chauffage, eau chaude sanitaire, climatisation, éclairage, auxiliaires) voir p.3 pour voir les détails par poste.



entre 3064 € et 4146 € par an

Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

Comment réduire ma facture d'énergie ? voir p.3

Informations diagnostiqueur

Marcello Manganaro & fils VDI

BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi

84160 CADENET

diagnostiqueur :

Marcello Manganaro

tel : 04.90.68.10.76

email : contact@vauclosediag.com

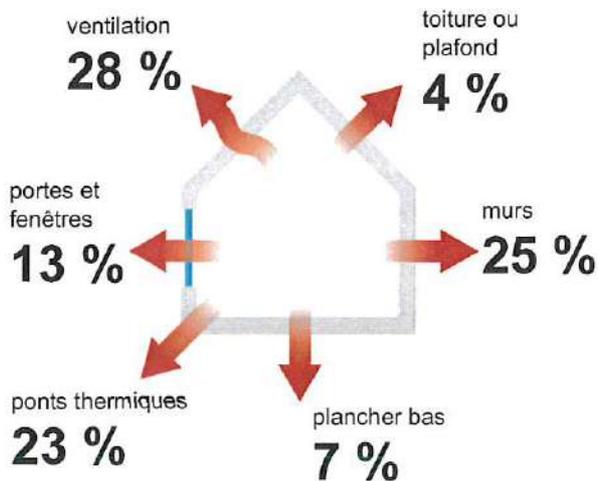
n° de certification : ODI-00243

organisme de certification : CESI Certification



À l'attention du propriétaire du bien au moment de la réalisation du DPE : Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD), l'Ademe vous informe que vos données personnelles (Nom-Prénom-Adresse) sont stockées dans la base de données de l'Observatoire DPE à disposition des contrôleurs ou en cas de contestation ou de procédures judiciaires. Ces données sont stockées jusqu'à la date de fin de validité du DPE. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement ou une limitation du traitement de ces données. Si vous souhaitez faire valoir votre droit, veuillez nous contacter à l'adresse mail indiquée à la page « Contacts » de l'Observatoire DPE (<https://observatoire-dpe.ademe.fr/>).

Schéma des déperditions de chaleur



Performance de l'isolation



INSUFFISANTE MOYENNE BONNE TRÈS BONNE

Système de ventilation en place



VMC Basse pression Hygro A

Confort d'été (hors climatisation)*



Les caractéristiques de votre logement améliorant le confort d'été :



toiture isolée



logement traversant

Pour améliorer le confort d'été :



Equipez les fenêtres de votre logement de volets extérieurs ou brise-soleil

Production d'énergies renouvelables

Ce logement n'est pas encore équipé de systèmes de production d'énergie renouvelable.

Diverses solutions existent :



panneaux thermiques



panneaux solaires



pompe à chaleur



géothermie



chauffe eau thermodynamique



système de chauffage au bois



réseau de chaleur vertueux

*Le niveau de confort d'été présenté ici s'appuie uniquement sur les caractéristiques de votre logement (la localisation n'est pas prise en compte).

Montants et consommations annuels d'énergie

usage	consommation d'énergie (en kWh énergie primaire)		frais annuels d'énergie (fourchette d'estimation*)	répartition des dépenses
🔥 chauffage	🛢️ fioul	9636 (9636 éf)	Entre 2 498€ et 3 380€	 80%
	⚡ électrique	28920 (12574 éf)		
🚿 eau chaude sanitaire	🛢️ fioul	3052 (3052 éf)	Entre 319€ et 431€	 11%
	⚡ électrique	1350 (587 éf)		
❄️ refroidissement				 0%
💡 éclairage	⚡ électrique	1 912 (831 éf)	Entre 116€ et 156€	 4%
🌀 auxiliaires	⚡ électrique	2 175 (946 éf)	Entre 132€ et 178€	 5%
énergie totale pour les usages recensés		47 045 kWh (27 626 kWh é.f.)	Entre 3 064€ et 4 146€ par an	

Pour rester dans cette fourchette d'estimation, voir les recommandations d'usage ci-dessous

Conventionnellement, ces chiffres sont donnés pour une température de chauffage de 19°C réduite à 16°C la nuit ou en cas d'absence du domicile, une climatisation réglée à 28°C (si présence de climatisation), et une consommation d'eau chaude de 245,52l par jour.

é.f. → énergie finale
* Prix moyens des énergies indexés au 01/01/2021 (abonnements compris)

▲ Seules les consommations d'énergie nécessaires au chauffage, à la climatisation, à la production d'eau chaude sanitaire, à l'éclairage et aux auxiliaires (ventilateurs, pompes) sont prises en compte dans cette estimation. Les consommations liées aux autres usages (électroménager, appareils électroniques...) ne sont pas comptabilisées.

▲ Les factures réelles dépendront de nombreux facteurs : prix des énergies, météo de l'année (hiver froid ou doux...), nombre de personnes dans le logement et habitudes de vie, entretien des équipements..

Recommandations d'usage pour votre logement

Quelques gestes simples pour maîtriser votre facture d'énergie :



Température recommandée en hiver → 19°C
Chauffer à 19°C plutôt que 21°C, c'est en moyenne -4,2% sur votre facture **soit -124 € par an**

astuces (plus facile si le logement dispose de solutions de pilotage efficaces)
→ Diminuez le chauffage quand vous n'êtes pas là.
→ Chauffez les chambres à 17°C la nuit.



Si climatisation, température recommandée en été → 28°C

astuces
→ Fermez les fenêtres et volets la journée quand il fait chaud.
→ Aérez votre logement la nuit.



Consommation recommandée → 245,52l /jour d'eau chaude à 40°C
Estimation faite par rapport à la surface de votre logement (4-5 personnes). Une douche de 5 minutes = environ 40l.
101l consommés en moins par jour, c'est en moyenne -26% sur votre facture **soit -98 € par an**

astuces
→ Installez des mousseurs d'eau sur les robinets et un pommeau à faible débit sur la douche.
→ Réduisez la durée des douches.



En savoir plus sur les bons réflexes d'économie d'énergie : france-renov.gouv.fr

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.

Vue d'ensemble du logement

	description	isolation
 murs	Mur 14 Nord Nord Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, isolé Mur 6 Sud Sud Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant donnant sur Extérieur, isolé Mur 10 Est Est Blocs de béton creux donnant sur Extérieur, isolé	insuffisante
 plancher bas	Plancher 1 Entrevous, terre-cuite, poutrelles béton donnant sur Vide-sanitaire, isolation inconnue	bonne
 toiture / plafond	Plafond 4 Bois sur solives bois donnant sur Combles perdus, isolé Plafond 5 Combles aménagés sous rampants donnant sur Combles perdus, isolé	moyenne
 toiture / plafond	Plafond 5 Combles aménagés sous rampants donnant sur Combles perdus, isolé Plafond 2 Bois sur solives bois donnant sur Combles aménagés, isolé	moyenne
 portes et fenêtres	Portes-fenêtres coulissantes, Menuiserie métallique à rupture de pont thermique - double vitrage vertical (e = 14 mm) avec Fermeture Portes-fenêtres coulissantes, Menuiserie métallique à rupture de pont thermique - double vitrage vertical (e = 14 mm) avec Fermeture Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie Bois - double vitrage vertical (e = 10 mm) avec Fermeture Portes-fenêtres battantes avec soubassement, Menuiserie Bois - double vitrage vertical (e = 8 mm) avec Fermeture Porte Bois Opaque pleine Porte Bois Opaque pleine	moyenne

Vue d'ensemble des équipements

	description
 chauffage	Pompe à chaleur Air/Eau Electrique installation en 2015, individuel sur Plancher chauffant, Radiateur Chaudière standard Fioul installation en 1998, individuel sur Plancher chauffant, Radiateur ▲ Cheminée à foyer ouvert : son utilisation, même occasionnelle, est source de gaspillage énergétique et présente de forts impacts sur la qualité de l'air.
 eau chaude sanitaire	Chaudière standard Fioul installation en 1998, individuel, production par semi-accumulation séparée. Pompe à chaleur Air/Eau Electrique installation en 2015, individuel, production par semi-accumulation
 ventilation	VMC Basse pression Hygro A
 pilotage	Chaudière standard : Plancher chauffant : sans régulation pièce par pièce, intermittence central avec minimum de température Chaudière standard : Radiateur : sans régulation pièce par pièce, intermittence central avec minimum de température Pompe à chaleur Air/Eau : Plancher chauffant : sans régulation pièce par pièce, intermittence central avec minimum de température Pompe à chaleur Air/Eau : Radiateur : sans régulation pièce par pièce, intermittence central avec minimum de température

Recommandations de gestion et d'entretien des équipements

Pour maîtriser vos consommations d'énergie, la bonne gestion et l'entretien régulier des équipements de votre logement sont essentiels.

	type d'entretien
 isolation	Faire vérifier et compléter les isolants par un professionnel
 ventilation	La ventilation mécanique ne doit jamais être arrêtée.

Voir en annexe le descriptif détaillé du logement et de ses équipements.



pompe à chaleur

Mettre en place et entretenir l'installation à l'aide d'un professionnel qualifié. Celui-ci réalisera des essais d'étanchéité pour garantir la performance de l'installation.

Recommandations d'amélioration de la performance



Des travaux peuvent vous permettre d'améliorer significativement l'efficacité énergétique de votre logement et ainsi de faire des économies d'énergie, d'améliorer son confort, de le valoriser et de le rendre plus écologique. Le pack ① de travaux vous permet de réaliser les travaux prioritaires, et le pack ② d'aller vers un logement très performant.



Si vous en avez la possibilité, il est plus efficace et rentable de procéder à une rénovation globale de votre logement (voir packs de travaux ① + ② ci-dessous). La rénovation performante par étapes est aussi une alternative possible (réalisation du pack ① avant le pack ②). Faites-vous accompagner par un professionnel compétent (bureau d'études, architecte, entreprise générale de travaux, groupement d'artisans...) pour préciser votre projet et coordonner vos travaux.

1

Les travaux essentiels montant estimé : 1740 à 5800 €

lot	description	performance recommandée
 portes et fenêtres	Remplacement vitrage peu émissif : La menuiserie étant en bon état, remplacement du simple vitrage par des doubles-vitrages peu émissifs. Choisir un $U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,36$.	$U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,36$.
 portes et fenêtres	Remplacement vitrage peu émissif : La menuiserie étant en bon état, remplacement du simple vitrage par des doubles-vitrages peu émissifs. Choisir un $U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,36$.	$U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,36$.
 portes et fenêtres	Remplacement vitrage peu émissif : La menuiserie étant en bon état, remplacement du simple vitrage par des doubles-vitrages peu émissifs. Choisir un $U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,36$.	$U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,36$.
 portes et fenêtres	Remplacement vitrage peu émissif : La menuiserie étant en bon état, remplacement du simple vitrage par des doubles-vitrages peu émissifs. Choisir un $U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,36$.	$U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,36$.
 portes et fenêtres	Remplacement vitrage peu émissif : La menuiserie étant en bon état, remplacement du simple vitrage par des doubles-vitrages peu émissifs. Choisir un $U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,36$.	$U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,36$.
 portes et fenêtres	Remplacement vitrage peu émissif : La menuiserie étant en bon état, remplacement du simple vitrage par des doubles-vitrages peu émissifs. Choisir un $U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,36$.	$U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,36$.
 portes et fenêtres	Remplacement vitrage peu émissif : La menuiserie étant en bon état, remplacement du simple vitrage par des doubles-vitrages peu émissifs. Choisir un $U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,36$.	$U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,36$.
 portes et fenêtres	Remplacement vitrage peu émissif : La menuiserie étant en bon état, remplacement du simple vitrage par des doubles-vitrages peu émissifs. Choisir un $U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,36$.	$U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,36$.

		Choisir un $U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,36$.	
	portes et fenêtres	Remplacement vitrage peu émissif : La menuiserie étant en bon état, remplacement du simple vitrage par des doubles-vitrages peu émissifs. Choisir un $U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,36$.	$U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,36$.
	portes et fenêtres	Remplacement vitrage peu émissif : La menuiserie étant en bon état, remplacement du simple vitrage par des doubles-vitrages peu émissifs. Choisir un $U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,36$.	$U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,36$.
	portes et fenêtres	Remplacement vitrage peu émissif : La menuiserie étant en bon état, remplacement du simple vitrage par des doubles-vitrages peu émissifs. Choisir un $U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,36$.	$U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,36$.
	portes et fenêtres	Remplacement vitrage peu émissif : La menuiserie étant en bon état, remplacement du simple vitrage par des doubles-vitrages peu émissifs. Choisir un $U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,36$.	$U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,36$.
	portes et fenêtres	Remplacement vitrage peu émissif : La menuiserie étant en bon état, remplacement du simple vitrage par des doubles-vitrages peu émissifs. Choisir un $U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,36$.	$U_g \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_g \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,36$.

2

Les travaux à envisager montant estimé : 3500 à 11000 €

lot	description	performance recommandée
	ventilation Installer une VMC double flux : Installation d'une VMC double Flux avec échangeur thermique Eviter pour les constructions anciennes car il y a un risque de contrevenir à la bonne gestion de la vapeur d'eau du sol vers les murs et l'air. Cela risque de créer des problèmes d'humidité et des contre-performances thermiques des maçonneries.	
	portes et fenêtres Installation d'une porte isolante : Les performances thermiques minimales à respecter sont fixées par l'arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants : $U_d \leq 2 \text{ W/(m}^2.K)$ • Respecter les performances thermiques minimales imposées par la réglementation thermique.	
	portes et fenêtres Installation d'une porte isolante : Les performances thermiques minimales à respecter sont fixées par l'arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants : $U_d \leq 2 \text{ W/(m}^2.K)$ • Respecter les performances thermiques minimales imposées par la réglementation thermique.	
	portes et fenêtres Installation d'une porte isolante : Les performances thermiques minimales à respecter sont fixées par l'arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants : $U_d \leq 2 \text{ W/(m}^2.K)$ • Respecter les performances thermiques minimales imposées par la réglementation thermique.	



portes et fenêtres

Installation d'une porte isolante : Les performances thermiques minimales à respecter sont fixées par l'arrêté du 3 mai 2007 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique des bâtiments existants : $U_d \leq 2$ W/(m².K)

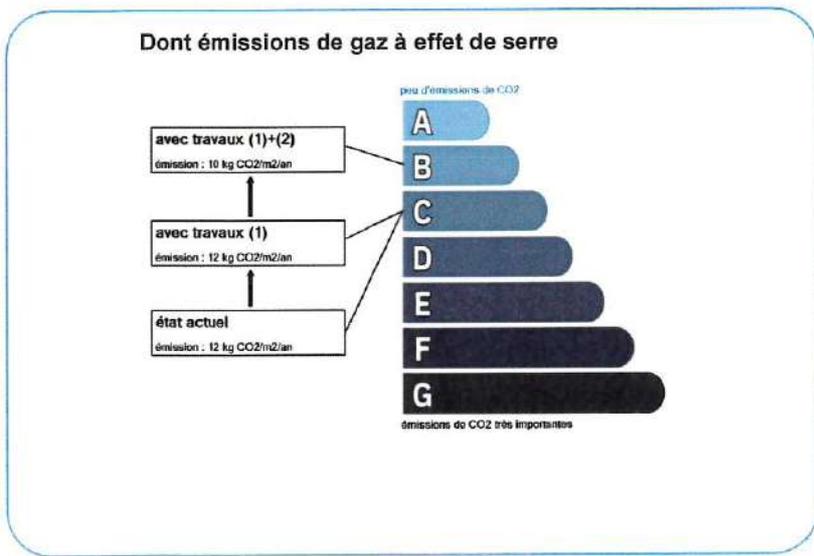
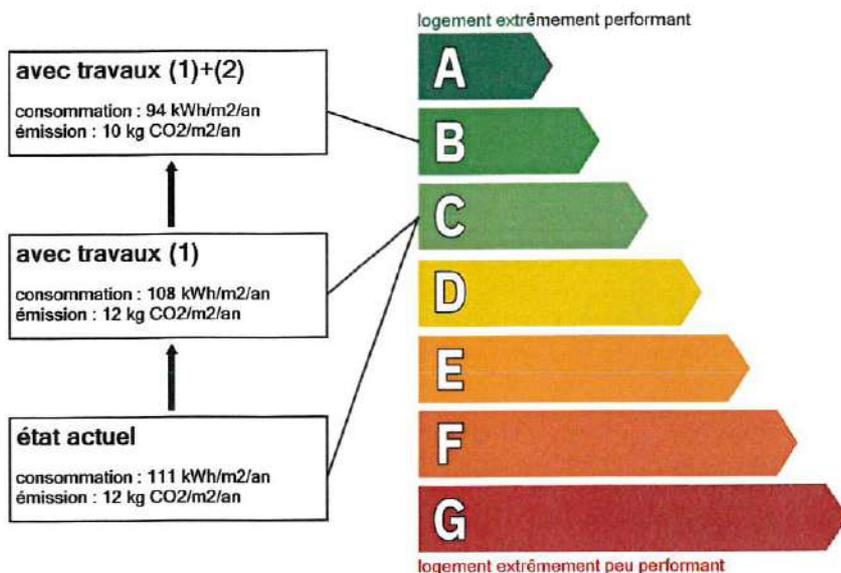
- Respecter les performances thermiques minimales imposées par la réglementation thermique.

Commentaire:

Néant

Recommandations d'amélioration de la performance

Évolution de la performance après travaux



France Rénov'

Préparez votre projet !

Contactez le conseiller France Rénov' le plus proche de chez vous, pour des conseils gratuits et indépendants sur vos choix de travaux et d'artisans : france-renov.gouv.fr/espaces-conseil-fr ou 0808 800 700 (prix d'un appel local)

Vous pouvez bénéficier d'aides, de primes et de subventions pour vos travaux : france-renov.gouv.fr/aides

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Pour répondre à l'urgence climatique et environnementale, la France s'est fixée pour objectif d'ici 2050 de rénover l'ensemble des logements à un haut niveau de performance énergétique.

À court terme, la priorité est donnée à la suppression des énergies fortement émettrices de gaz à effet de serre (fioul, charbon) et à l'éradication des «passoires énergétiques» d'ici 2028.

Fiche technique du logement

Cette fiche liste les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur pour obtenir les résultats présentés dans ce document. En cas de problème, contactez la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (diagnostiqueurs.din.developpement-durable.gouv.fr).

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par CESI Certification, Tour PB5 (6ème étage) 1 avenue du Général de Gaulle 92074 PARIS LA DEFENSE

Référence du logiciel validé : **AnalysImmo DPE 2021 4.1.1**

Justificatifs fournis pour établir le DPE :

Référence du DPE : **2384E0619026A**

Néant

Invariant fiscal du logement :

Référence de la parcelle cadastrale : **F -436-437-438-439-440-441-442**

Méthode de calcul utilisée pour l'établissement du DPE : **3CL-DPE 2021**

Date de visite du bien : **23/02/2023**

Explications personnalisées sur les éléments pouvant amener à des différences entre les consommations estimées et les consommations réelles :

Néant

généralités	donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
	Département			84 - Vaucluse
	Altitude		donnée en ligne	160
	Type de bien		observée ou mesurée	Maison Individuelle
	Année de construction		valeur estimée	1800
	Surface habitable du logement		observée ou mesurée	421,24
	Nombre de niveaux du logement		observée ou mesurée	3
	Hauteur moyenne sous plafond		observée ou mesurée	2,7

enveloppe	donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée	
	Mur 1 Ouest	Surface		observée ou mesurée	36,45 m ²
		Matériau mur		observée ou mesurée	Blocs de béton creux
		Epaisseur mur		observée ou mesurée	20 cm
		Isolation : oui / non / inconnue		observée ou mesurée	Oui
		Année isolation		document fourni	1989 à 2000
		Bâtiment construit en matériaux anciens		observée ou mesurée	Non
		Inertie		observée ou mesurée	Lourde
		Doublage		observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
	Mur 2 Ouest	Surface		observée ou mesurée	13,06 m ²
		Matériau mur		observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
		Epaisseur mur		observée ou mesurée	80 cm
		Isolation : oui / non / inconnue		observée ou mesurée	Inconnue
		Bâtiment construit en matériaux anciens		observée ou mesurée	Non
		Inertie		observée ou mesurée	Lourde
		Type de local non chauffé adjacent		observée ou mesurée	Comble faiblement ventilé
		Surface Aiu		observée ou mesurée	14,19 m ²
	Surface Aue		observée ou mesurée	41,03 m ²	

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non
Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage
Surface	 observée ou mesurée	16,14 m ²
Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
Année isolation	 document fourni	1989 à 2000
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
Surface	 observée ou mesurée	12,62 m ²
Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
Année isolation	 document fourni	1989 à 2000
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
Inertie	 observée ou mesurée	Légère
Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
Surface	 observée ou mesurée	18,82 m ²
Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
Année isolation	 document fourni	1989 à 2000
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
Surface	 observée ou mesurée	63,41 m ²
Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
Année isolation	 document fourni	1989 à 2000
Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non
Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
Surface	 observée ou mesurée	12,93 m ²
Matériau mur	 observée ou mesurée	Blocs de béton creux
Epaisseur mur	 observée ou mesurée	20 cm
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
Année isolation	document fourni	1989 à 2000

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée		
Mur 8 Sud	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non	
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère	
	Doublage	 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)	
	Surface	 observée ou mesurée	7,79 m ²	
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Briques creuses	
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	15 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non	
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère	
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Cellier	
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	7,79 m ²	
	Surface Aue	 observée ou mesurée	11,91 m ²	
Mur 9 Est	Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non	
	Doublage	 observée ou mesurée	absence de doublage	
	Surface	 observée ou mesurée	3,59 m ²	
	Matériau mur	 observée ou mesurée	Briques creuses	
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	15 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non	
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde	
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Cellier	
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	5,21 m ²	
	Surface Aue	 observée ou mesurée	9,43 m ²	
	Mur 10 Est	Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non
Doublage		 observée ou mesurée	absence de doublage	
Surface		 observée ou mesurée	56,26 m ²	
Matériau mur		 observée ou mesurée	Blocs de béton creux	
Epaisseur mur		 observée ou mesurée	20 cm	
Isolation : oui / non / inconnue		 observée ou mesurée	Oui	
Année isolation		 document fourni	1989 à 2000	
Bâtiment construit en matériaux anciens		 observée ou mesurée	Non	
Inertie		 observée ou mesurée	Lourde	
Doublage		 observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)	
Mur 11 Est		Surface	 observée ou mesurée	6,91 m ²
		Matériau mur	 observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
	Epaisseur mur	 observée ou mesurée	50 cm	
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui	
	Année isolation	 document fourni	1989 à 2000	
	Bâtiment construit en matériaux anciens	 observée ou mesurée	Non	

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Inertie	observée ou mesurée	Lourde
Type de local non chauffé adjacent	observée ou mesurée	Comble faiblement ventilé
Surface Aiu	observée ou mesurée	7,81 m ²
Surface Aue	observée ou mesurée	23,43 m ²
Etat isolation des parois du local non chauffé	document fourni	Non
Doublage	observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
Mur 12 Est		
Surface	observée ou mesurée	5,23 m ²
Matériau mur	observée ou mesurée	Pierre de taille moellons avec remplissage tout venant
Epaisseur mur	observée ou mesurée	50 cm
Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Oui
Année isolation	document fourni	1989 à 2000
Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
Inertie	observée ou mesurée	Légère
Doublage	observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
Mur 13 Nord		
Surface	observée ou mesurée	19,05 m ²
Matériau mur	observée ou mesurée	Blocs de béton creux
Epaisseur mur	observée ou mesurée	20 cm
Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Inconnue
Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
Inertie	observée ou mesurée	Lourde
Type de local non chauffé adjacent	observée ou mesurée	Comble faiblement ventilé
Surface Aiu	observée ou mesurée	19,05 m ²
Surface Aue	observée ou mesurée	57,15 m ²
Etat isolation des parois du local non chauffé	document fourni	Non
Doublage	observée ou mesurée	absence de doublage
Mur 14 Nord		
Surface	observée ou mesurée	98,55 m ²
Matériau mur	observée ou mesurée	Blocs de béton creux
Epaisseur mur	observée ou mesurée	20 cm
Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Oui
Année isolation	document fourni	1989 à 2000
Bâtiment construit en matériaux anciens	observée ou mesurée	Non
Inertie	observée ou mesurée	Légère
Doublage	observée ou mesurée	connu (plâtre brique bois)
Plafond 3		
Surface	observée ou mesurée	59,34 m ²
Type	observée ou mesurée	Entrevous, terre-cuite, poutrelles béton
Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée	Inconnue
Inertie	observée ou mesurée	Lourde
Type de local non chauffé adjacent	observée ou mesurée	Local chauffé
Plafond 4		
Surface	observée ou mesurée	111,28 m ²

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Type	 observée ou mesurée	Bois sur solives bois	
Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui	
Année isolation	 document fourni	1989 à 2000	
Inertie	 observée ou mesurée	Légère	
Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Combles perdus	
Surface Aiu	 observée ou mesurée	111,28 m ²	
Surface Aue	 observée ou mesurée	156,36 m ²	
Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non	
Plafond 5	Surface	 observée ou mesurée	59,34 m ²
	Type	 observée ou mesurée	Combles aménagés sous rampants
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
	Année isolation	 document fourni	1989 à 2000
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Combles perdus
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	59,34 m ²
	Surface Aue	 observée ou mesurée	127,58 m ²
Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non	
Plafond 1	Surface	 observée ou mesurée	170,23 m ²
	Type	 observée ou mesurée	Bois sur solives bois
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
	Inertie	 observée ou mesurée	Lourde
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Local chauffé
Plafond 2	Surface	 observée ou mesurée	20,56 m ²
	Type	 observée ou mesurée	Bois sur solives bois
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Oui
	Année isolation	 document fourni	1989 à 2000
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type de local non chauffé adjacent	 observée ou mesurée	Combles aménagés
	Surface Aiu	 observée ou mesurée	20,56 m ²
	Surface Aue	 observée ou mesurée	44,19 m ²
Etat isolation des parois du local non chauffé	 document fourni	Non	
Plancher 1	Surface	 observée ou mesurée	191,23 m ²
	Type de plancher bas	 observée ou mesurée	Entrevous, terre-cuite, poutrelles béton
	Isolation : oui / non / inconnue	 observée ou mesurée	Inconnue
	Périmètre plancher déperditif sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée	82,36 m
	Surface plancher sur terre-plein, vide sanitaire ou sous-sol non chauffé	 observée ou mesurée	191,23 m ²
	Inertie	 observée ou mesurée	Légère
	Type d'adjacence	 observée ou mesurée	Vide-sanitaire

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Plancher 2	Surface	observée ou mesurée 170,67 m ²	
	Type de plancher bas	observée ou mesurée Bois sur solives bois	
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée Inconnue	
	Inertie	observée ou mesurée Lourde	
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Local chauffé	
Plancher 3	Surface	observée ou mesurée 59,34 m ²	
	Type de plancher bas	observée ou mesurée Entrevous, terre-cuite, poutrelles béton	
	Isolation : oui / non / inconnue	observée ou mesurée Inconnue	
	Inertie	observée ou mesurée Lourde	
	Type d'adjacence	observée ou mesurée Local chauffé	
Fenêtre 1	Surface de baies	observée ou mesurée 0,39 m ²	
	Type de vitrage	observée ou mesurée Simple vitrage vertical	
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée Non	
	Double fenêtre	observée ou mesurée Non	
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
	Type menuiserie	observée ou mesurée Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée Nu intérieur	
	Type ouverture	observée ou mesurée Fenêtres battantes	
	Type volets	observée ou mesurée Sans	
	Orientation des baies	observée ou mesurée Ouest	
	Position des baies en flanc de loggia	observée ou mesurée Oui	
	Orientation de la façade	observée ou mesurée Ouest	
	Type de masque proches	observée ou mesurée Baie en fond de balcon ou fond et flanc de loggias	
	Avancée l	observée ou mesurée 3,20000004768372 m	
	Présence de joints	observée ou mesurée Non	
	Fenêtre 2	Surface de baies	observée ou mesurée 1,3 m ²
		Type de vitrage	observée ou mesurée Double vitrage vertical
Epaisseur lame air		observée ou mesurée 10 mm	
Présence couche peu émissive		observée ou mesurée Non	
Gaz de remplissage		observée ou mesurée Air	
Double fenêtre		observée ou mesurée Non	
Inclinaison vitrage		observée ou mesurée Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
Type menuiserie		observée ou mesurée Menuiserie Bois	
Positionnement de la menuiserie		observée ou mesurée Nu intérieur	
Type ouverture		observée ou mesurée Fenêtres battantes	
Type volets		observée ou mesurée Sans	
Orientation des baies		observée ou mesurée Ouest	
Position des baies en flanc de loggia		observée ou mesurée Oui	
Orientation de la façade		observée ou mesurée Ouest	
Type de masque proches		observée ou mesurée Baie en fond de balcon ou fond et flanc de loggias	

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Avancée I	<input type="radio"/> observée ou mesurée	2,03299999237061 m
Présence de joints	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
Surface de baies	<input type="radio"/> observée ou mesurée	2,97 m ²
Type de vitrage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Épaisseur lame air	<input type="radio"/> observée ou mesurée	10 mm
Présence couche peu émissive	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
Fenêtre 3		
Inclinaison vitrage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
Type volets	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22 mm)
Orientation des baies	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Ouest
Présence de joints	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
Surface de baies	<input type="radio"/> observée ou mesurée	0,59 m ²
Type de vitrage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Épaisseur lame air	<input type="radio"/> observée ou mesurée	10 mm
Présence couche peu émissive	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
Fenêtre 4		
Inclinaison vitrage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Ouest
Présence de joints	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
Surface de baies	<input type="radio"/> observée ou mesurée	1,48 m ²
Type de vitrage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Épaisseur lame air	<input type="radio"/> observée ou mesurée	10 mm
Présence couche peu émissive	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Non
Fenêtre 5		
Inclinaison vitrage	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22 mm)
Orientation des baies	<input type="radio"/> observée ou mesurée	Ouest

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Fenêtre 6	Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non
	Surface de baies	☉ observée ou mesurée	0,25 m ²
	Type de vitrage	☉ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Épaisseur lame air	☉ observée ou mesurée	8 mm
	Présence couche peu émissive	☉ observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	☉ observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	☉ observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	☉ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	☉ observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	☉ observée ou mesurée	Portes-fenêtres sans ouverture possible
	Type volets	☉ observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	☉ observée ou mesurée	Ouest
	Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non
Fenêtre 7	Surface de baies	☉ observée ou mesurée	1,35 m ²
	Type de vitrage	☉ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Épaisseur lame air	☉ observée ou mesurée	10 mm
	Présence couche peu émissive	☉ observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	☉ observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	☉ observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	☉ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	☉ observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	☉ observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	☉ observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	☉ observée ou mesurée	Sud
	Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non
	Fenêtre 8	Surface de baies	☉ observée ou mesurée
Type de vitrage		☉ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Épaisseur lame air		☉ observée ou mesurée	10 mm
Présence couche peu émissive		☉ observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage		☉ observée ou mesurée	Air
Double fenêtre		☉ observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage		☉ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
Type menuiserie		☉ observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie		☉ observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture		☉ observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets		☉ observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
Orientation des baies		☉ observée ou mesurée	Sud
Présence de joints		☉ observée ou mesurée	Non

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Fenêtre 9	Surface de baies	observée ou mesurée	0,25 m ²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	observée ou mesurée	10 mm
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Sud
	Présence de joints	observée ou mesurée	Non
	Fenêtre 10	Surface de baies	observée ou mesurée
Type de vitrage		observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air		observée ou mesurée	10 mm
Présence couche peu émissive		observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage		observée ou mesurée	Air
Double fenêtre		observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage		observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie		observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie		observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture		observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets		observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies		observée ou mesurée	Sud
Présence de joints		observée ou mesurée	Non
Fenêtre 11		Surface de baies	observée ou mesurée
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Epaisseur lame air	observée ou mesurée	10 mm
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Sud
	Présence de joints	observée ou mesurée	Non
	Fenêtre 12	Surface de baies	observée ou mesurée

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type de vitrage	☺ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	☺ observée ou mesurée	10 mm
Présence couche peu émissive	☺ observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	☺ observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	☺ observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	☺ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	☺ observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	☺ observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	☺ observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	☺ observée ou mesurée	Sud
Présence de joints	☺ observée ou mesurée	Non
Surface de baies	☺ observée ou mesurée	1,71 m ²
Type de vitrage	☺ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	☺ observée ou mesurée	10 mm
Présence couche peu émissive	☺ observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	☺ observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	☺ observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	☺ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	☺ observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	☺ observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes avec soubassement
Type volets	☺ observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	☺ observée ou mesurée	Sud
Position des baies en flanc de loggia	☺ observée ou mesurée	Oui
Orientation de la façade	☺ observée ou mesurée	Sud
Type de masque proches	☺ observée ou mesurée	Baie en fond de balcon ou fond et flanc de loggias
Avancée l	☺ observée ou mesurée	4,04099988937378 m
Présence de joints	☺ observée ou mesurée	Non
Surface de baies	☺ observée ou mesurée	6,31 m ²
Type de vitrage	☺ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	☺ observée ou mesurée	14 mm
Présence couche peu émissive	☺ observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	☺ observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	☺ observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	☺ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	☺ observée ou mesurée	Menuiserie métallique à rupture de pont thermique
Positionnement de la menuiserie	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	☺ observée ou mesurée	Portes-fenêtres coulissantes
Type volets	☺ observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée		
Fenêtre 15	Orientation des baies	☉ observée ou mesurée	Sud	
	Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non	
	Surface de baies	☉ observée ou mesurée	4,21 m ²	
	Type de vitrage	☉ observée ou mesurée	Double vitrage vertical	
	Épaisseur lame air	☉ observée ou mesurée	14 mm	
	Présence couche peu émissive	☉ observée ou mesurée	Non	
	Gaz de remplissage	☉ observée ou mesurée	Air	
	Double fenêtre	☉ observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	☉ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)	
	Type menuiserie	☉ observée ou mesurée	Menuiserie métallique à rupture de pont thermique	
	Positionnement de la menuiserie	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur	
	Type ouverture	☉ observée ou mesurée	Portes-fenêtres coulissantes	
	Type volets	☉ observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm)	
	Orientation des baies	☉ observée ou mesurée	Sud	
	Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non	
Fenêtre 16	Surface de baies	☉ observée ou mesurée	1,74 m ²	
	Type de vitrage	☉ observée ou mesurée	Double vitrage vertical	
	Épaisseur lame air	☉ observée ou mesurée	14 mm	
	Présence couche peu émissive	☉ observée ou mesurée	Non	
	Gaz de remplissage	☉ observée ou mesurée	Air	
	Double fenêtre	☉ observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	☉ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)	
	Type menuiserie	☉ observée ou mesurée	Menuiserie métallique à rupture de pont thermique	
	Positionnement de la menuiserie	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur	
	Type ouverture	☉ observée ou mesurée	Portes-fenêtres coulissantes	
	Type volets	☉ observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier ≥ 22mm)	
	Orientation des baies	☉ observée ou mesurée	Sud	
	Présence de joints	☉ observée ou mesurée	Non	
	Fenêtre 17	Surface de baies	☉ observée ou mesurée	0,75 m ²
		Type de vitrage	☉ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Épaisseur lame air		☉ observée ou mesurée	8 mm	
Présence couche peu émissive		☉ observée ou mesurée	Non	
Gaz de remplissage		☉ observée ou mesurée	Air	
Double fenêtre		☉ observée ou mesurée	Non	
Inclinaison vitrage		☉ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)	
Type menuiserie		☉ observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
Positionnement de la menuiserie		☉ observée ou mesurée	Nu intérieur	
Type ouverture		☉ observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
Type volets		☉ observée ou mesurée	Sans	
Orientation des baies		☉ observée ou mesurée	Est	

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée		
Fenêtre 18	Présence de joints	observée ou mesurée	Non	
	Surface de baies	observée ou mesurée	2,84 m ²	
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical	
	Épaisseur lame air	observée ou mesurée	8 mm	
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non	
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air	
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur	
	Type ouverture	observée ou mesurée	Portes-fenêtres battantes avec soubassement	
	Type volets	observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)	
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Est	
	Présence de joints	observée ou mesurée	Non	
	Fenêtre 19	Surface de baies	observée ou mesurée	1,77 m ²
Type de vitrage		observée ou mesurée	Double vitrage vertical	
Épaisseur lame air		observée ou mesurée	8 mm	
Présence couche peu émissive		observée ou mesurée	Non	
Gaz de remplissage		observée ou mesurée	Air	
Double fenêtre		observée ou mesurée	Non	
Inclinaison vitrage		observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
Type menuiserie		observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
Positionnement de la menuiserie		observée ou mesurée	Nu intérieur	
Type ouverture		observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
Type volets		observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)	
Orientation des baies		observée ou mesurée	Est	
Présence de joints		observée ou mesurée	Non	
Fenêtre 20		Surface de baies	observée ou mesurée	1 m ²
		Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Épaisseur lame air	observée ou mesurée	8 mm	
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non	
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air	
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non	
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)	
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois	
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur	
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes	
	Type volets	observée ou mesurée	Sans	
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Est	
	Présence de joints	observée ou mesurée	Oui	

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée	
Fenêtre 21	Surface de baies	observée ou mesurée	0,21 m ²
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Épaisseur lame air	observée ou mesurée	8 mm
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Est
	Présence de joints	observée ou mesurée	Non
	Fenêtre 22	Surface de baies	observée ou mesurée
Type de vitrage		observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Épaisseur lame air		observée ou mesurée	16 mm
Présence couche peu émissive		observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage		observée ou mesurée	Air
Double fenêtre		observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage		observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
Type menuiserie		observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie		observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture		observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets		observée ou mesurée	Volet roulant PVC ou bois (épaisseur tablier > 12 mm)
Orientation des baies		observée ou mesurée	Nord
Présence de joints		observée ou mesurée	Non
Fenêtre 23		Surface de baies	observée ou mesurée
	Type de vitrage	observée ou mesurée	Double vitrage vertical
	Épaisseur lame air	observée ou mesurée	8 mm
	Présence couche peu émissive	observée ou mesurée	Non
	Gaz de remplissage	observée ou mesurée	Air
	Double fenêtre	observée ou mesurée	Non
	Inclinaison vitrage	observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison ≥ 75°)
	Type menuiserie	observée ou mesurée	Menuiserie Bois
	Positionnement de la menuiserie	observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type ouverture	observée ou mesurée	Fenêtres battantes
	Type volets	observée ou mesurée	Sans
	Orientation des baies	observée ou mesurée	Nord
	Présence de joints	observée ou mesurée	Non
	Fenêtre 24	Surface de baies	observée ou mesurée

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Type de vitrage	☺ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	☺ observée ou mesurée	8 mm
Présence couche peu émissive	☺ observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	☺ observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	☺ observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	☺ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	☺ observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	☺ observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	☺ observée ou mesurée	Persienne coulissante et volet battant PVC ou bois, (épaisseur tablier $\geq 22\text{mm}$)
Orientation des baies	☺ observée ou mesurée	Nord
Présence de joints	☺ observée ou mesurée	Oui
Surface de baies	☺ observée ou mesurée	0,25 m ²
Type de vitrage	☺ observée ou mesurée	Double vitrage vertical
Epaisseur lame air	☺ observée ou mesurée	8 mm
Présence couche peu émissive	☺ observée ou mesurée	Non
Gaz de remplissage	☺ observée ou mesurée	Air
Double fenêtre	☺ observée ou mesurée	Non
Inclinaison vitrage	☺ observée ou mesurée	Verticale (Inclinaison $\geq 75^\circ$)
Type menuiserie	☺ observée ou mesurée	Menuiserie Bois
Positionnement de la menuiserie	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur
Type ouverture	☺ observée ou mesurée	Fenêtres battantes
Type volets	☺ observée ou mesurée	Sans
Orientation des baies	☺ observée ou mesurée	Nord
Présence de joints	☺ observée ou mesurée	Non
Type de menuiserie	☺ observée ou mesurée	Bois
Type de porte	☺ observée ou mesurée	Opaque pleine
Surface	☺ observée ou mesurée	2,74 m ²
Présence de joints	☺ observée ou mesurée	Non
Type de menuiserie	☺ observée ou mesurée	Bois
Type de porte	☺ observée ou mesurée	Opaque pleine
Surface	☺ observée ou mesurée	1,13 m ²
Présence de joints	☺ observée ou mesurée	Non
Type de menuiserie	☺ observée ou mesurée	Bois
Type de porte	☺ observée ou mesurée	Opaque pleine
Surface	☺ observée ou mesurée	1,62 m ²
Présence de joints	☺ observée ou mesurée	Non
Type de menuiserie	☺ observée ou mesurée	Bois
Type de porte	☺ observée ou mesurée	Opaque pleine
Surface	☺ observée ou mesurée	0,89 m ²

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée
Présence de joints	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Plancher 1 Mur 1 Ouest	Type de pont thermique	 observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée Mur 1 Ouest : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée 16,24 m
Linéaire Plancher 1 Mur 2 Ouest	Type de pont thermique	 observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée 5,46 m
Linéaire Plancher 1 Mur 3 Ouest	Type de pont thermique	 observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée Mur 3 Ouest : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée 6,74 m
Linéaire Plancher 1 Mur 4 Ouest	Type de pont thermique	 observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée Mur 4 Ouest : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée 5,85 m
Linéaire Plancher 1 Mur 5 Sud	Type de pont thermique	 observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée Mur 5 Sud : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée 11,33 m
Linéaire Plancher 1 Mur 6 Sud	Type de pont thermique	 observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée Mur 6 Sud : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée 29,67 m
Linéaire Plancher 1 Mur 7 Sud	Type de pont thermique	 observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée Mur 7 Sud : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée 5,91 m
Linéaire Plancher 1 Mur 8 Sud	Type de pont thermique	 observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée 2,88 m
Linéaire Plancher 1 Mur 9 Est	Type de pont thermique	 observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée 1,93 m
Linéaire Plancher 1 Mur 10 Est	Type de pont thermique	 observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée Mur 10 Est : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée 22,14 m
Linéaire Plancher 1 Mur 11 Est	Type de pont thermique	 observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée Mur 11 Est : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée 5,97 m
Linéaire Plancher 1 Mur 12 Est	Type de pont thermique	 observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée Mur 12 Est : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée 5,97 m
Linéaire Plancher 1 Mur 13 Nord	Type de pont thermique	 observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée 11,31 m
Linéaire Plancher 1 Mur 14 Nord	Type de pont thermique	 observée ou mesurée Plancher bas - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée Mur 14 Nord : ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée 37,36 m
Type de pont thermique	 observée ou mesurée Plancher intermédiaire - Mur	

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Mur 1 Ouest (vers le haut)	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	16,24 m
Linéaire Mur 2 Ouest (vers le haut)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	5,46 m
Linéaire Mur 3 Ouest (vers le haut)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	6,74 m
Linéaire Mur 4 Ouest (vers le haut)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	5,85 m
Linéaire Mur 5 Sud (vers le haut)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	11,33 m
Linéaire Mur 6 Sud (vers le haut)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	29,67 m
Linéaire Mur 7 Sud (vers le haut)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	5,91 m
Linéaire Mur 8 Sud (vers le haut)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	2,88 m
Linéaire Mur 9 Est (vers le haut)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	1,93 m
Linéaire Mur 10 Est (vers le haut)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	22,14 m
Linéaire Mur 11 Est (vers le haut)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	5,97 m
Linéaire Mur 12 Est (vers le haut)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	5,97 m
Linéaire Mur 13 Nord (vers le haut)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	11,31 m
Linéaire Mur 14 Nord (vers le haut)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	37,36 m
Linéaire Mur 1 Ouest (vers le bas)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	16,24 m

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Mur 2 Ouest (vers le bas)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	5,46 m
Linéaire Mur 3 Ouest (vers le bas)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	6,74 m
Linéaire Mur 4 Ouest (vers le bas)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	5,85 m
Linéaire Mur 5 Sud (vers le bas)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	11,33 m
Linéaire Mur 6 Sud (vers le bas)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	29,67 m
Linéaire Mur 7 Sud (vers le bas)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	5,91 m
Linéaire Mur 8 Sud (vers le bas)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	2,88 m
Linéaire Mur 9 Est (vers le bas)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	1,93 m
Linéaire Mur 10 Est (vers le bas)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	22,14 m
Linéaire Mur 11 Est (vers le bas)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	5,97 m
Linéaire Mur 12 Est (vers le bas)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	5,97 m
Linéaire Mur 13 Nord (vers le bas)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	11,31 m
Linéaire Mur 14 Nord (vers le bas)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Plancher intermédiaire - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	37,36 m
Linéaire Mur 5 Sud (à droite du refend)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	1,78 m
Linéaire Mur 6 Sud (à droite du refend)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Mur 7 Sud (à droite du refend)	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	2,55 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
Linéaire Mur 10 Est (à droite du refend)	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	2,7 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
Linéaire Mur 12 Est (à droite du refend)	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	2,7 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
Linéaire Mur 14 Nord (à droite du refend)	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	0,91 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
Linéaire Mur 1 Ouest (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	2,7 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
Linéaire Mur 3 Ouest (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	2,7 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
Linéaire Mur 4 Ouest (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	2,2 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
Linéaire Mur 5 Sud (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	1,78 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
Linéaire Mur 6 Sud (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	2,55 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
Linéaire Mur 7 Sud (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	2,7 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
Linéaire Mur 10 Est (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	2,7 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
Linéaire Mur 12 Est (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	0,91 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
Linéaire Mur 14 Nord (à gauche du refend)	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	2,7 m
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Mur 1 Ouest (à droite du refend)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	2,7 m
Linéaire Mur 3 Ouest (à droite du refend)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	2,7 m
Linéaire Mur 4 Ouest (à droite du refend)	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Refend - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	2,2 m
Linéaire Fenêtre 1 Mur 1 Ouest	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	3,21 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	☉ observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☉ observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 2 Mur 1 Ouest	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	4,61 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	☉ observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☉ observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 3 Mur 1 Ouest	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	5,66 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	☉ observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☉ observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 4 Mur 3 Ouest	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	3,15 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	☉ observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☉ observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 5 Mur 3 Ouest	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	☉ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☉ observée ou mesurée	4,99 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	☉ observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☉ observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	☉ observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	☉ observée ou mesurée	Menuiseries - Mur

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Fenêtre 6 Mur 4 Ouest	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	1,44 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 7 Mur 5 Sud	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	8,11 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 8 Mur 6 Sud	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	11,85 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Linéaire Fenêtre 9 Mur 6 Sud	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,04 m
Linéaire Fenêtre 10 Mur 6 Sud	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
Linéaire Fenêtre 11 Mur 6 Sud	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,84 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
Linéaire Fenêtre 12 Mur 7 Sud	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	2,85 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 12 Mur 7 Sud	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,61 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non	

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	origine de la donnée	valeur renseignée
Linéaire Fenêtre 13 Mur 7 Sud	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,08 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 14 Mur 6 Sud	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	7,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 15 Mur 6 Sud	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	6,2 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 16 Mur 6 Sud	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,03 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 17 Mur 10 Est	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,48 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 18 Mur 10 Est	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,58 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
Linéaire Fenêtre 19 Mur 10 Est	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,36 m

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Fenêtre 20 Mur 10 Est	Largeur du dormant menuiserie Lp	☺ observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☺ observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	☺ observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	☺ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☺ observée ou mesurée	5,7 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	☺ observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☺ observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 21 Mur 12 Est	Type de pont thermique	☺ observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	☺ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☺ observée ou mesurée	1,85 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	☺ observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☺ observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	☺ observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	☺ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☺ observée ou mesurée	4,97 m
Linéaire Fenêtre 22 Mur 14 Nord	Largeur du dormant menuiserie Lp	☺ observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☺ observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	☺ observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	☺ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☺ observée ou mesurée	3,15 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	☺ observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☺ observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 23 Mur 14 Nord	Type de pont thermique	☺ observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	☺ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☺ observée ou mesurée	5,87 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	☺ observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☺ observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	☺ observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	☺ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☺ observée ou mesurée	2,03 m
Linéaire Fenêtre 24 Mur 14 Nord	Largeur du dormant menuiserie Lp	☺ observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☺ observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	☺ observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	☺ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☺ observée ou mesurée	2,03 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	☺ observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☺ observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Fenêtre 25 Mur 14 Nord	Type de pont thermique	☺ observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	☺ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☺ observée ou mesurée	2,03 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	☺ observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	☺ observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	☺ observée ou mesurée	Nu intérieur
	Type de pont thermique	☺ observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	☺ observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	☺ observée ou mesurée	2,03 m

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Linéaire Porte 1 Mur 1 Ouest	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	5,51 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Porte 2 Mur 2 Ouest	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,91 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Porte 3 Mur 9 Est	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	4,83 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur
Linéaire Porte 4 Mur 11 Est	Type de pont thermique	 observée ou mesurée	Menuiseries - Mur
	Type isolation	 observée ou mesurée	ITI
	Longueur du pont thermique	 observée ou mesurée	3,13 m
	Largeur du dormant menuiserie Lp	 observée ou mesurée	5 cm
	Retour isolation autour menuiserie	 observée ou mesurée	Non
	Position menuiseries	 observée ou mesurée	Nu intérieur

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée	valeur renseignée		
Chaudière standard	Type d'installation de chauffage	☺ observée ou mesurée	Installation de chauffage avec chaudière en relève de pompe à chaleur	
	Type générateur	☺ observée ou mesurée	Chaudière standard	
	Surface chauffée	☺ observée ou mesurée	421,24 m ²	
	Année d'installation	☺ observée ou mesurée	1998	
	Energie utilisée	☺ observée ou mesurée	Fioul	
	Présence d'une ventouse	☺ observée ou mesurée	Non	
	QP0	✗ valeur par défaut	0,18 kW	
	Pn	✗ valeur par défaut	18 kW	
	Rpn	✗ valeur par défaut	86,51 %	
	Rpint	✗ valeur par défaut	83,77 %	
	Présence d'une veilleuse	☺ observée ou mesurée	Non	
	Type émetteur	☺ observée ou mesurée	Plancher chauffant Radiateur	
	Surface chauffée par émetteur	☺ observée ou mesurée	Plancher chauffant : 191,24 m ² Radiateur : 230 m ²	
	Type de chauffage	☺ observée ou mesurée	Plancher chauffant : Central Radiateur : Central	
	Equipement d'intermittence	☺ observée ou mesurée	Plancher chauffant : Central avec minimum de température Radiateur : Central avec minimum de température	
	Présence de comptage	☺ observée ou mesurée	Plancher chauffant : Non Radiateur : Non	
	Pompe à chaleur Air/Eau	Type d'installation de chauffage	☺ observée ou mesurée	Installation de chauffage avec chaudière en relève de pompe à chaleur
Type générateur		☺ observée ou mesurée	Pompe à chaleur Air/Eau	
Surface chauffée		☺ observée ou mesurée	421,24 m ²	
Année d'installation		☺ observée ou mesurée	2015	
Energie utilisée		☺ observée ou mesurée	Electricité	
Présence d'une ventouse		☺ observée ou mesurée	Non	
Présence d'une veilleuse		☺ observée ou mesurée	Non	
SCOP / COP		✗ valeur par défaut	2,6	
Type émetteur		☺ observée ou mesurée	Plancher chauffant Radiateur	
Surface chauffée par émetteur		☺ observée ou mesurée	Plancher chauffant : 191,24 m ² Radiateur : 230 m ²	
Type de chauffage		☺ observée ou mesurée	Plancher chauffant : Central Radiateur : Central	
Equipement d'intermittence		☺ observée ou mesurée	Plancher chauffant : Central avec minimum de température Radiateur : Central avec minimum de température	
Présence de comptage		☺ observée ou mesurée	Plancher chauffant : Non Radiateur : Non	
Chaudière standard		Type générateur	☺ observée ou mesurée	Chaudière standard
		Type production ECS	☺ observée ou mesurée	Individuel
		Pièces alimentées contiguës	☺ observée ou mesurée	Oui
		Production en volume habitable	☺ observée ou mesurée	Oui
	Volume de stockage	☺ observée ou mesurée	150 L	
Pompe à chaleur Air/Eau	Type générateur	☺ observée ou mesurée	Pompe à chaleur Air/Eau	
	Type production ECS	☺ observée ou mesurée	Individuel	
	COP Chauffe eau thermodynamique	✗ valeur par défaut	2,3	
	Pièces alimentées contiguës	☺ observée ou mesurée	Oui	

équipements

Fiche technique du logement (suite)

donnée d'entrée	origine de la donnée		valeur renseignée
Ventilation	Production en volume habitable	 observée ou mesurée	Oui
	Volume de stockage	 observée ou mesurée	150 L
	Type de ventilation	 observée ou mesurée	VMC Basse pression Hygro A
	Année installation	 document fourni	1998
	Plusieurs façades exposées	 observée ou mesurée	Oui
	Menuiseries avec joints	 observée ou mesurée	Oui

DIAGNOSTIC DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

Arrêté du 28 septembre 2017 définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure d'électricité dans les immeubles à usage d'habitation. Articles L 134-7 et R 134-10 à 13 du code de la construction et de l'habitation.

1 DESIGNATION ET DESCRIPTION DU LOCAL D'HABITATION ET DE SES DEPENDANCES

▪ Localisation du ou des immeubles bâti(s) Type d'immeuble : **Mas**
Département : **VAUCLUSE** Date de construction : **Non communiquée**
Commune : **GOULT (84220)** Année de l'installation : **> à 15 ans**
Adresse : **23 lieu dit pied Rousset Sud**
Lieu-dit / immeuble : **Mas de l'Effe** Distributeur d'électricité : **Enedis**
Réf. Cadastre : **F 436 - 437-438-439-440-441-442** Rapport n° : **MARTIN 9002 ELEC**
▪ Désignation et situation du lot de (co)propriété :
Escalier : **Sans objet** La liste des parties du bien n'ayant pu être visitées et leurs justifications se trouvent au paragraphe 9
Bâtiment : **Sans objet**
Etage : **RDC + 2**
Porte : **Sans objet**
N° de Lot : **SO**

2 IDENTIFICATION DU DONNEUR D'ORDRE

▪ Identité du donneur d'ordre
Nom / Prénom : **Mélanie ALBERT & Elodie BENEDETTI**
Tél. : **Non communiqué** Email : **Non communiqué**
Adresse : **84300 CAVAILLON**
▪ Qualité du donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé) :
Propriétaire de l'appartement ou de la maison individuelle :
Autre le cas échéant (préciser) **Huissiers de Justice**
▪ Identité du propriétaire du local d'habitation et de ses dépendances :
LANDESBANK SAAR Madame et Monsieur MARTIN Gérard 84220 GOULT

3 IDENTIFICATION DE L'OPERATEUR AYANT REALISE L'INTERVENTION ET SIGNE LE RAPPORT

▪ Identité de l'opérateur :
Nom : **Manganaro**
Prénom : **Marcello**
Nom et raison sociale de l'entreprise : **Marcello Manganaro & fils VDI**
Adresse : **BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi**
84160 CADENET
N° Siret : **79525840900015**
Désignation de la compagnie d'assurance : **AXA FRANCE**
N° de police : **3639350704** date de validité : **31/12/2023**
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **CESI Certification** , le **22/12/2018** , jusqu'au **21/12/2023**
N° de certification : **ODI-00243**

4 RAPPEL DES LIMITES DU CHAMP DE REALISATION DE L'ETAT DE L'INSTALLATION INTERIEURE D'ELECTRICITE

L'état de l'installation intérieure d'électricité porte sur l'ensemble de l'installation intérieure d'électricité à basse tension des locaux à usage d'habitation située en aval de l'appareil général de commande et de protection.

Il ne concerne pas les matériels d'utilisation amovibles, ni les circuits internes des matériels d'utilisation fixes destinés à être reliés à l'installation électrique fixe, ni les installations de production d'énergie électrique du générateur jusqu'au point d'injection au réseau public de distribution d'énergie ou au point de raccordement à l'installation intérieure. Il ne concerne pas non plus les circuits de téléphonie, de télévision, de réseau informatique, de vidéophonie, de centrale d'alarme, etc. lorsqu'ils sont alimentés en régime permanent sous une tension inférieure ou égale à 50 V en courant alternatif et 120 V en courant continu.

L'intervention de l'opérateur réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité ne porte que sur les constituants visibles, visitables, de l'installation au moment du diagnostic. Elle s'effectue sans démontage de l'installation électrique (hormis le démontage des capots des tableaux électriques lorsque cela est possible) ni destruction des isolants des câbles.

Des éléments dangereux de l'installation intérieure d'électricité peuvent ne pas être repérés, notamment :

- les parties de l'installation électrique non visibles (incorporées dans le gros œuvre ou le second œuvre ou masquées par du mobilier) ou nécessitant un démontage ou une détérioration pour pouvoir y accéder (boîtes de connexion, conduits, plinthes, goulottes, huisseries, éléments chauffants incorporés dans la maçonnerie, luminaires des piscines plus particulièrement) ;
- les parties non visibles ou non accessibles des tableaux électriques après démontage de leur capot ;
- inadéquation entre le courant assigné (calibre) des dispositifs de protection contre les surintensités et la section des conducteurs sur toute la longueur des circuits.

5 CONCLUSIONS RELATIVES A L'EVALUATION DES RISQUES POUVANT PORTER ATTEINTE A LA SECURITE DES PERSONNES

Anomalies avérées selon les domaines suivants :

1. L'appareil général de commande et de protection et son accessibilité.

Néant

2. Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation / Prise de terre et installation de mise à la terre.

Néant

3. Dispositif de protection contre les surintensités adapté à la section des conducteurs, sur chaque circuit.

Néant

4. La liaison équipotentielle et installation électrique adaptées aux conditions particulières des locaux contenant une douche ou une baignoire.

Néant

5. Matériels électriques présentant des risques de contact direct avec des éléments sous tension – Protection mécanique des conducteurs.

Néant

6. Matériels électriques vétustes, inadaptés à l'usage.

Néant

Installations particulières :

P1, P2. Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis la partie privative ou inversement.

Néant

P3. La piscine privée ou le bassin de fontaine

Néant

(1)

Informations complémentaires :

Libellé des informations
L'ensemble de l'installation électrique est protégée par au moins un dispositif différentiel à haute sensibilité ≤ 30 mA.
L'ensemble des socles de prise de courant est de type à obturateur.
L'ensemble des socles de prise de courant possède un puits de 15mm.

6 AVERTISSEMENT PARTICULIER

Points de contrôle du diagnostic n'ayant pu être vérifiés

Libellé des points de contrôle n'ayant pu être vérifiés	Motifs (1)
Qualité satisfaisante de la CONNEXION DU CONDUCTEUR DE TERRE, de la LIAISON EQUIPOTENTIELLE principale, du CONDUCTEUR PRINCIPAL DE PROTECTION, sur la borne ou barrette de terre principale.	Non vérifiable.

Pour les points de contrôle du DIAGNOSTIC n'ayant pu être vérifiés, il est recommandé de faire contrôler ces points par un installateur électricien qualifié ou par un organisme d'inspection accrédité dans le domaine de l'électricité, ou, si l'installation électrique n'était pas alimentée, par un OPERATEUR DE DIAGNOSTIC certifié lorsque l'installation sera alimentée

(1) Les motifs peuvent être, si c'est le cas :

- « Le tableau électrique est manifestement ancien : son ENVELOPPE (capot), s'il est démonté, risque de ne pouvoir être remonté sans dommage. » ;
- « Les supports sur lesquels sont fixés directement les dispositifs de protection ne sont pas à démonter dans le cadre du présent DIAGNOSTIC : de ce fait, la section et l'état des CONDUCTEURS n'ont pu être vérifiés. » ;
- « L'installation ou une ou plusieurs parties de celle-ci n'étaient pas alimentée(s) en électricité le jour de la visite. » ;
- « Le(s) courant(s) d'emploi du (des) CIRCUIT(S) protégé(s) par le(s) INTERRUPTEUR(S) différentiel(s) ne peuvent pas être évalué(s). »
- « L'installation est alimentée par un poste à haute tension privé qui est exclu du domaine d'application du présent DIAGNOSTIC et dans lequel peut se trouver la partie de l'installation à vérifier »
- « La nature TBTS de la source n'a pas pu être repérée. »
- « Le calibre du ou des dispositifs de PROTECTION CONTRE LES SURINTENSITES est > 63 A pour un DISJONCTEUR ou 32A pour un fusible. »
- « Le courant de réglage du DISJONCTEUR de branchement est > 90 A en monophasé ou > 60 A en triphasé. »
- « La méthode dite « amont-aval » ne permet pas de vérifier le déclenchement du DISJONCTEUR de branchement lors de l'essai de fonctionnement. »
- « Les bornes aval du disjoncteur de branchement et/ou la canalisation d'alimentation du ou des tableaux électriques comportent plusieurs conducteurs en parallèle »
- Toute autre mention, adaptée à l'installation, décrivant la ou les impossibilités de procéder au(x) contrôle(s) concerné(s).

7 CONCLUSION RELATIVE A L'EVALUATION DES RISQUES RELEVANT DU DEVOIR DE CONSEIL

Néant

MARTIN 9002 ELEC

3/6

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76

Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015

RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCUSEDIAG.COM - contact@vauclusediag.com

8 EXPLICITATIONS DETAILLEES RELATIVES AUX RISQUES ENCOURUS

Description des risques encourus en fonction des anomalies identifiées :

<p align="center"><u>Appareil général de commande et de protection</u></p> <p>Cet appareil, accessible à l'intérieur du logement, permet d'interrompre, en cas d'urgence, en un lieu unique, connu et accessible, la totalité de la fourniture de l'alimentation électrique.</p> <p>Son absence, son inaccessibilité ou un appareil inadapté ne permet pas d'assurer cette fonction de coupure en cas de danger (risque d'électrisation, voire d'électrocution), d'incendie ou d'intervention sur l'installation électrique.</p>
<p align="center"><u>Dispositif de protection différentiel à l'origine de l'installation</u></p> <p>Ce dispositif permet de protéger les personnes contre les risques de choc électrique lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique.</p> <p>Son absence ou son mauvais fonctionnement peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Prise de terre et installation de mise à la terre :</u></p> <p>Ces éléments permettent, lors d'un défaut d'isolement sur un matériel électrique, de dévier à la terre le courant de défaut dangereux qui en résulte.</p> <p>L'absence de ces éléments ou leur inexistence partielle peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Dispositif de protection contre les surintensités :</u></p> <p>Les disjoncteurs divisionnaires ou coupe-circuits à cartouche fusible, à l'origine de chaque circuit, permettent de protéger les conducteurs et câbles électriques contre les échauffements anormaux dus aux surcharges ou courts circuits.</p> <p>L'absence de ces dispositifs de protection ou leur calibre trop élevé peut être à l'origine d'incendies.</p>
<p align="center"><u>Liaison équipotentielle dans les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Elle permet d'éviter, lors d'un défaut, que le corps humain ne soit traversé par un courant électrique dangereux.</p> <p>Son absence privilégie, en cas de défaut, l'écoulement du courant électrique par le corps humain, ce qui peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Conditions particulières les locaux contenant une baignoire ou une douche :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique à l'intérieur de tels locaux permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>
<p align="center"><u>Matériels électriques présentant des risques de contact direct :</u></p> <p>Les matériels électriques dont des parties nues sous tension sont accessibles (matériels électriques anciens, fils électriques dénudés, bornes de connexion non placées dans une boîte équipée d'un couvercle, matériels électriques cassés...) présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Matériels électriques vétustes ou inadaptés à l'usage :</u></p> <p>Ces matériels électriques, lorsqu'ils sont trop anciens, n'assurent pas une protection satisfaisante contre l'accès aux parties nues sous tension ou ne possèdent plus un niveau d'isolement suffisant. Lorsqu'ils ne sont pas adaptés à l'usage normal du matériel, ils deviennent très dangereux lors de leur utilisation. Dans les deux cas, ces matériels présentent d'importants risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Appareils d'utilisation situés dans des parties communes et alimentés depuis les parties privatives :</u></p> <p>Lorsque l'installation électrique issue de la partie privative n'est pas mise en œuvre correctement, le contact d'une personne avec la masse d'un matériel électrique en défaut ou une partie active sous tension peut être la cause d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p align="center"><u>Piscine privée ou bassin de fontaine :</u></p> <p>Les règles de mise en œuvre de l'installation électrique et des équipements associés à la piscine ou au bassin de fontaine permettent de limiter le risque de chocs électriques, du fait de la réduction de la résistance électrique du corps humain lorsque celui-ci est mouillé ou immergé.</p> <p>Le non-respect de celles-ci peut être la cause d'une électrisation, voire d'une électrocution.</p>

Informations complémentaires :

<p><u>Dispositif(s) différentiel(s) à haute sensibilité protégeant tout ou partie de l'installation électrique :</u> L'objectif est d'assurer rapidement la coupure du courant de l'installation électrique ou du circuit concerné, dès l'apparition d'un courant de défaut même de faible valeur. C'est le cas notamment lors de la défaillance occasionnelle (telle que l'usure normale ou anormale des matériels, l'imprudence ou le défaut d'entretien, la rupture du conducteur de mise à la terre d'un matériel électrique....) des mesures classiques de protection contre les risques d'électrisation, voire d'électrocution.</p>
<p><u>Socles de prise de courant de type à obturateurs :</u> L'objectif est d'éviter l'introduction, en particulier par un enfant, d'un objet dans une alvéole d'un socle de prise de courant sous tension pouvant entraîner des brûlures graves et/ ou l'électrisation, voire l'électrocution.</p>
<p><u>Socles de prise de courant de type à puits (15mm minimum):</u> La présence de puits au niveau d'un socle de prise de courant évite le risque d'électrisation, voire d'électrocution, au moment de l'introduction des fiches mâles non isolées d'un cordon d'alimentation.</p>

9	IDENTIFICATION DES PARTIES DU BIEN (PIECES ET EMBLEMES) N'AYANT PU ETRE VISITEES ET JUSTIFICATION :
Néant	

CACHET, DATE ET SIGNATURE	
<p>Signature et cachet de l'entreprise</p>  <p>Sarl Marcello Manganaro & Fils Impasse Garibaldi 84160 Cadenet Siret 795 258 409 00015 - RCS Avignon TVA Intracom. FR 02 795258409 - APE 7120B</p>	<p>Dates de visite et d'établissement de l'état</p> <p>Visite effectuée le 23/02/2023 Date de fin de validité : 22/02/2026 Etat rédigé à CADENET Le 23/02/2023 Nom : Manganaro Prénom : Marcello</p>

CERTIFICAT DE COMPETENCE(S)

CESI CERTIFICATION

Tour HYFIVE
1 av. du Général De Gaulle
92074 PARIS LA DEFENSE

CERTIFICAT
N° ODI-00243
Version 13

Nous attestons que :
MANGANARO Marcello

Né(e) le : 10/01/1969
A : CADENET

**Répond aux exigences de compétences de certification de personnes « Opérateurs en
Diagnostics Immobiliers » pour les domaines techniques suivants :**

Domaine(s) Technique(s)

Termites métropole
Plomb CREP sans mention
DPE Individuel
Electricité
Amiante sans mention
Amiante avec mention
Gaz

Validité du Certificat

Du 27/03/2018 au 26/03/2023
Du 28/05/2018 au 27/05/2023
Du 25/06/2018 au 24/06/2023
Du 23/12/2018 au 22/12/2023
Du 24/10/2022 au 23/10/2029
Du 24/10/2022 au 23/10/2029
Du 27/12/2022 au 26/12/2029

**Les évaluations des opérateurs en diagnostics immobiliers sont réalisées
conformément aux dispositions définies dans les référentiels de certification.**

- Arrêté 30 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état relatif à la présence de termites dans le bâtiment et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- Arrêté du 16 octobre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant des diagnostics de performance énergétique ou l'attestation de prise en compte de la réglementation thermique, et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de certification.
- Arrêté du 24 décembre 2021 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
- Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir
ce que de droit.

Edité à Paris,

Le 26/12/2022

Le Directeur



Sébastien MAURICE



MARTIN 9002 ELEC

6/6

SARL Marcello MANGANARO & Fils au capital de 1000€
BP 62- 129 D ch derrière les Os impasse Garibaldi 84160 CADENET - Téléphone bureau :
04.90.68.10.76
Marcello : 06.75.19.88.29 – Marco : 06.88.40.33.11 – RCS : 79525840900015
RC professionnelle n°3639350704 AXA
WWW.VAUCUSEDIAG.COM - contact@vaucusediag.com

Etat des Risques et Pollutions

En application des articles L125-5 à 7 et R125-26 du code de l'environnement.



Référence : MARTIN 9002

Réalisé par Catherine MANGANARO

Pour le compte de SARL MARCELLO MANGANARO
ET FILS

Date de réalisation : 24 février 2023 (Valable 6 mois)

Selon les informations mises à disposition par arrêté préfectoral :

N° SI-2011-07-20-0550-DDT du 20 juillet 2011.

REFERENCES DU BIEN

Adresse du bien

23 lieu dit pied Rousset Sud - Mas de l'Effie
84220 Goult

Référence(s) cadastrale(s):

0F0436, 0F0437, 0F0438, 0F0439, 0F0440, 0F0441, 0F0442

ERP établi selon les parcelles localisées au cadastre.

Vendeur

LANDESBANK SAAR Madame et Monsieur MARTIN Gérard



SYNTHESES

A ce jour, la commune est soumise à l'obligation d'Information Acquéreur Locataire (IAL). Une déclaration de sinistre indemnisé est nécessaire.

Etat des Risques et Pollutions (ERP)						
Votre commune				Votre immeuble		
Type	Nature du risque	Etat de la procédure	Date	Concerné	Travaux	Réf.
PPRn	Inondation Débordement rapide (torrentiel)	prescrit	26/07/2002	oui	non	p.3
	Zonage de sismicité : 3 - Modérée ⁽¹⁾			oui	-	-
	Zonage du potentiel radon : 1 - Faible ⁽²⁾			non	-	-
Commune non concernée par la démarche d'étude du risque lié au recul du trait de côte.						
Etat des risques approfondi (Attestation Argiles / ENSA / ERPS)				Concerné	Détails	
Zonage du retrait-gonflement des argiles				Oui	Aléa Moyen	
Plan d'Exposition au Bruit ⁽³⁾				Non	-	
Basias, Basol, Icpe				Oui	2 sites* à - de 500 mètres	

*ce chiffre ne comprend pas les sites non localisés de la commune.

(1) Zonage sismique de la France d'après l'annexe des articles R563-1 à 8 du Code de l'Environnement modifiés par les Décrets n°2010-1254 et n°2010-1255 du 22 octobre 2010 ainsi que par l'Arrêté du 22 octobre 2010 (nouvelles règles de construction parasismique - EUROCODE 8).

(2) Situation de l'immeuble au regard des zones à potentiel radon du territoire français définies à l'article R.1333-29 du code de la santé publique modifié par le Décret n°2018-434 du 4 juin 2018, délimitées par l'Arrêté interministériel du 27 juin 2018.

(3) Information cartographique consultable en mairie et en ligne à l'adresse suivante : <https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/plan-dexposition-au-bruit-peb>

Attention, les informations contenues dans le second tableau de synthèse ci-dessus sont données à titre informatif. Pour plus de détails vous pouvez commander un Etat des risques approfondi.

Attention, les informations contenues dans ce tableau de synthèse sont données à titre informatif et ne sont pas détaillées dans ce document.

Etat des risques complémentaires (Géorisques)			
Risques		Concerné	Détails
 Inondation	TRI : Territoire à Risque important d'Inondation	Non	-
	AZI : Atlas des Zones Inondables	Oui	Présence d'un AZI sur la commune sans plus d'informations sur l'exposition du bien.
	PAPI : Programmes d'actions de Prévention des Inondations	Oui	Présence d'un PAPI sur la commune sans plus d'informations sur l'exposition du bien.
	Remontées de nappes	Oui	Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave, fiabilité FAIBLE (dans un rayon de 500 mètres).
 Installation nucléaire		Non	-
 Mouvement de terrain		Non	-
 Pollution des sols, des eaux ou de l'air	BASOL : Sites pollués ou potentiellement pollués	Non	-
	BASIAS : Sites industriels et activités de service	Oui	Le bien se situe dans un rayon de 500 mètres d'un ou plusieurs sites identifiés.
	ICPE : Installations industrielles	Non	-
 Cavités souterraines		Non	-
 Canalisation TMD		Oui	Le bien se situe dans une zone tampon de 1000 mètres autour d'une canalisation.

Source des données : <https://www.georisques.gouv.fr/>

SOMMAIRE

Synthèses.....	1
Imprimé officiel.....	4
Localisation sur cartographie des risques.....	5
Déclaration de sinistres indemnisés.....	6
Prescriptions de travaux, Documents de référence, Conclusions.....	7
Annexes.....	8

Etat des Risques et Pollutions

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols

en application des articles L.125-5 à 7, R.125-26, R.563-4 et D.563-8-1 du Code de l'environnement et de l'article L.174-5 du nouveau Code minier

1. Cet état, relatif aux obligations, interdictions, servitudes et prescriptions définies vis-à-vis des risques naturels, miniers ou technologiques concernant l'immeuble, est établi sur la base des informations mises à disposition par arrêté préfectoral

n° **SI-2011-07-20-0550-DDT** du **20/07/2011**

Situation du bien immobilier (bâti ou non bâti)

Document réalisé le : **24/02/2023**

2. Adresse

Parcelle(s) : 0F0436, 0F0437, 0F0438, 0F0439, 0F0440, 0F0441, 0F0442

23 lieu dit pied Rousset Sud 84220 Goult

3. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques naturels [PPRn]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **prescrit** oui non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **appliqué par anticipation** oui non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRn **approuvé** oui non
 Les risques naturels pris en compte sont liés à : *(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)*

Inondation **Crue torrentielle** Remontée de nappes Submersion marine Avalanche
 Mouvement de terrain Mvt terrain-Sécheresse Séisme Cyclane Eruption volcanique
 Feu de forêt autre

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRn oui non
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR naturel ont été réalisés oui non

4. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques miniers [PPRm]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm **prescrit** oui non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm **appliqué par anticipation** oui non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRm **approuvé** oui non
 Les risques miniers pris en compte sont liés à : *(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)*

Risque miniers Affaissement Effondrement Tassement Emission de gaz
 Pollution des sols Pollution des eaux autre

L'immeuble est concerné par des prescriptions de travaux dans le règlement du ou des PPRm oui non
 si oui, les travaux prescrits par le règlement du PPR miniers ont été réalisés oui non

5. Situation de l'immeuble au regard de plans de prévention des risques technologiques [PPRT]

L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT **approuvé** oui non
 L'immeuble est situé dans le périmètre d'un PPRT **prescrit** oui non
 Les risques technologiques pris en compte sont liés à : *(les risques grisés ne font pas l'objet d'une procédure PPR sur la commune)*

Risque industriel Effet thermique Effet de surpression Effet toxique Projection

L'immeuble est situé en secteur d'expropriation ou de délaissement oui non
 L'immeuble est situé en zone de prescription oui non
 Si la transaction concerne un logement, les travaux prescrits ont été réalisés oui non
 Si la transaction ne concerne pas un logement, l'information sur le type de risques auxquels l'immeuble est exposé ainsi que leur gravité, probabilité et cinétique, est jointe à l'acte de vente ou au contrat de location oui non

6. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles P.563-4 et D.563-8-1 du code de l'environnement modifiés par l'Arrêté et les Décrets n°2010-1254 / 2010-1255 du 22 octobre 2010.

L'immeuble est situé dans une commune de sismicité : Forte Moyenne **Moderée** Faible Très faible
 zone 5 zone 4 **zone 3** zone 2 zone 1

7. Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte du potentiel radon

en application des articles R.125-23 du code de l'environnement et R.1303-29 du code de la santé publique, modifiés par le Décret n°2018-434 du 4 juin 2018

L'immeuble se situe dans une Zone à Potentiel Radon : Significatif Faible avec facteur de transfert **Faible**
 zone 3 zone 2 **zone 1**

8. Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe naturelle

L'information est mentionnée dans l'acte authentique constatant la réalisation de la vente oui non

9. Situation de l'immeuble au regard de la pollution des sols

L'immeuble est situé dans un Secteur d'Information sur les Sols (SIS) oui non
 Aucun SIS ne concerne cette commune à ce jour

Parties concernées

Vendeur LANDESBANK SAAR Madame et Monsieur MARTIN à _____ le _____
 Gérard

Acquéreur à _____ le _____

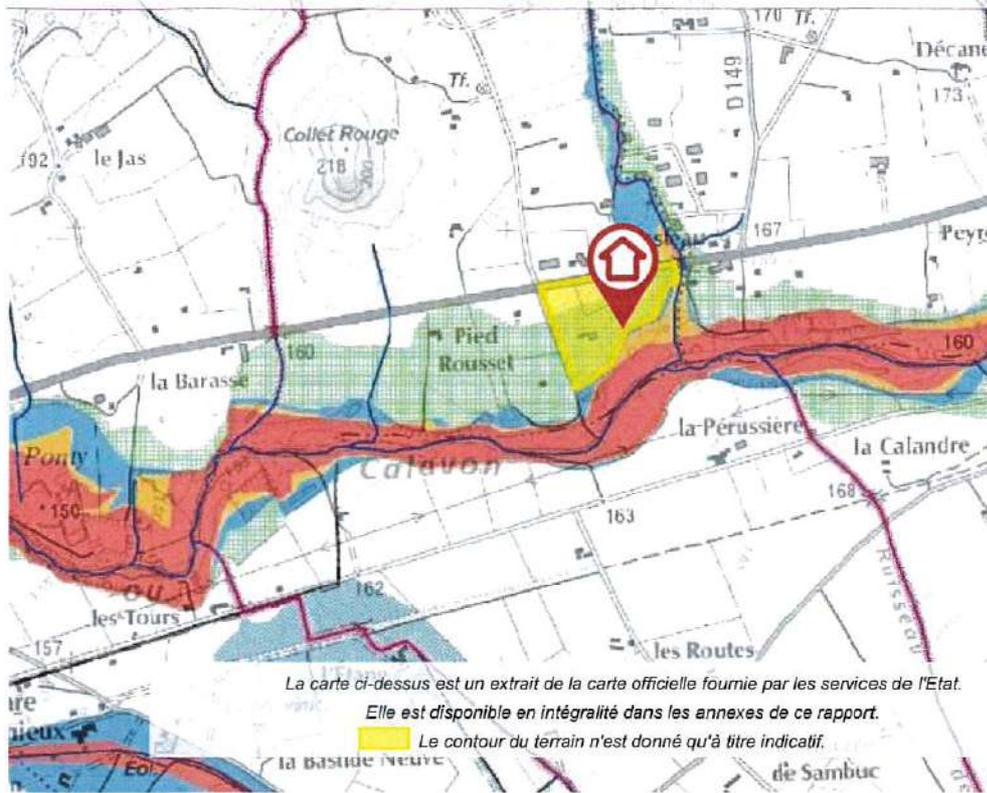
Attention ! S'ils n'impliquent pas d'obligation ou d'interdiction réglementaire particulière, les aléas connus ou prévisibles qui peuvent être signalés dans les divers documents d'information préventive et concerner le bien immobilier, ne sont pas mentionnés par cet état.

Inondation

PPRn Débordement rapide (torrentiel), prescrit le 26/07/2002

Concerné*

* F-436 à 442 allée résiduel



Déclaration de sinistres indemnisés

en application des articles L 125-5 et R125-26 du Code de l'environnement

Si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à des événements ayant eu pour conséquence la publication d'un arrêté de catastrophe naturelle, cochez ci-dessous la case correspondante dans la colonne "Indemnisé".

Arrêtés CATNAT sur la commune

Risque	Début	Fin	JO	Indemnisé
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	03/11/2022	03/11/2022	08/02/2023	<input type="checkbox"/>
Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels	01/01/2021	30/09/2021	08/12/2022	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	30/11/2019	02/12/2019	29/01/2020	<input type="checkbox"/>
Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels	01/01/2016	31/12/2016	01/09/2017	<input type="checkbox"/>
Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels	01/07/2012	30/09/2012	25/05/2013	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	14/12/2008	15/12/2008	13/02/2009	<input type="checkbox"/>
Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels	01/07/2007	30/09/2007	10/10/2008	<input type="checkbox"/>
Sécheresse et réhydratation - Tassements différentiels	01/01/2007	31/03/2007	10/10/2008	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	01/12/2003	02/12/2003	13/12/2003	<input type="checkbox"/>
Eboulement, chutes de pierres et de blocs	07/01/1994	07/01/1994	25/06/1994	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	06/01/1994	12/01/1994	10/02/1994	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	07/04/1986	15/04/1986	03/08/1986	<input type="checkbox"/>
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	23/06/1984	23/08/1984	24/10/1984	<input type="checkbox"/>
Mouvement de terrain				
Par une crue (débordement de cours d'eau) - Par ruissellement et coulée de boue	10/06/1983	10/06/1983	05/08/1983	<input type="checkbox"/>
Tempête (vent)	06/11/1982	10/11/1982	02/12/1982	<input type="checkbox"/>

Pour en savoir plus, chacun peut consulter en préfecture ou au maire, le dossier départemental sur les risques majeurs, le document d'information communal sur les risques majeurs et, sur internet, le portail dédié à la prévention des risques majeurs : www.prim.net

Préfecture : Avignon - Vaucluse
Commune : Goult

Adresse de l'immeuble :
23 lieu dit pied Rousset Sud - Mas de l'Effe
Parcelle(s) : 0F0436, 0F0437, 0F0438, 0F0439,
0F0440, 0F0441, 0F0442
84220 Goult
France

Etabli le : _____

Vendeur : _____

Acquéreur : _____

LANDESBANK SAAR Madame et Monsieur MARTIN Gérard

Prescriptions de travaux

Aucune

Documents de référence

Aucun

Conclusions

L'Etat des Risques délivré par SARL MARCELLO MANGANARO ET FILS en date du 24/02/2023 fait apparaître que la commune dans laquelle se trouve le bien fait l'objet d'un arrêté préfectoral n°SI-2011-07-20-0550-DDT en date du 20/07/2011 en matière d'obligation d'Information Acquéreur Locataire sur les Risques Naturels, Miniers et Technologiques.

Selon les informations mises à disposition dans le Dossier Communal d'Information, le BIEN est ainsi concerné par :

- Le risque Inondation Débordement rapide (torrentiel) et par le PPRn Inondation prescrit le 26/07/2002. F-436 à 442 aléa résiduel

A ce jour, aucun règlement ne permet de statuer sur la présence ou non de prescriptions de travaux pour ce PPR.

- Le risque sismique (niveau 3, sismicité Modérée) et par la réglementation de construction parasismique EUROCODE 8

Sommaire des annexes

> Arrêté Préfectoral n° SI-2011-07-20-0550-DDT du 20 juillet 2011

> Cartographies :

- Cartographie réglementaire du PPRn Débordement rapide (torrentiel), prescrit le 26/07/2002

- Fiche d'information des acquéreurs et des locataires sur la sismicité

- Cartographie réglementaire de la sismicité

A titre indicatif, ces pièces sont jointes au présent rapport.



PREFET DE VAUCLUSE

Direction départementale
des Territoires de Vaucluse

Service Urbanisme et Risques Naturels
Affaire suivie par : Agathe Jacquet
Tél : 04 90 80 87 66
Télécopie : 04 90 80 87 51
Courriel : agathe.jacquet@vaucluse.gouv.fr

ARRÊTÉ SI 2011-07-20-0550-DDT
Relatif à l'état des risques naturels et technologiques majeurs
pour les biens immobiliers situés sur la commune de GOULT

LE PRÉFET DE VAUCLUSE
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

VU le code général des collectivités territoriales;

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L 125-5 et R 125-23 à R125-27;

VU les décrets n° 2010-1254 et 2010-1255 du 22 octobre 2010 relatifs à la prévention du risque sismique et portant délimitation des zones de sismicité du territoire français;

VU l'arrêté préfectoral n° SI 2002-07-26-0040 DDAF du 26 juillet 2002 prescrivant un plan de prévention des risques d'inondation du bassin du Calavon/Coulon;

VU l'arrêté préfectoral n° SI 2011-04-19-0070 DDT du 19 avril 2011 relatif à l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs;

Sur proposition de Madame la secrétaire générale de la préfecture de Vaucluse,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : L'arrêté préfectoral n°SI 2006 02 16 0510 PREF du 16 février 2006 relatif à l'état des risques naturels et technologiques majeurs de biens immobiliers situés sur la commune de GOULT est abrogé.

ARTICLE 2 : Les éléments nécessaires à l'élaboration de l'état des risques pour l'information des acquéreurs et des locataires de biens immobiliers situés sur la commune de GOULT sont consignés dans le dossier communal d'information annexé au présent arrêté.

Ce dossier, mis à jour dans les conditions mentionnées à l'article R 125-25 du Code de l'environnement comprend notamment la mention des risques naturels et technologiques pris en compte, l'intitulé des documents auxquels le vendeur ou le bailleur peut se référer, le niveau de sismicité réglementaire attaché à la commune et la cartographie des zones exposées réglementées. Il est librement consultable en mairie, préfecture et sous-préfecture et accessible sur les sites Internet de la préfecture et de la direction départementale des territoires de Vaucluse.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté et le dossier communal d'information sont adressés au maire de la commune et à la chambre départementale des notaires.

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Vaucluse et affiché en mairie.

Il peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du préfet de Vaucluse dans un délai de deux mois à compter de sa publication et d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nîmes dans les mêmes conditions de délai.

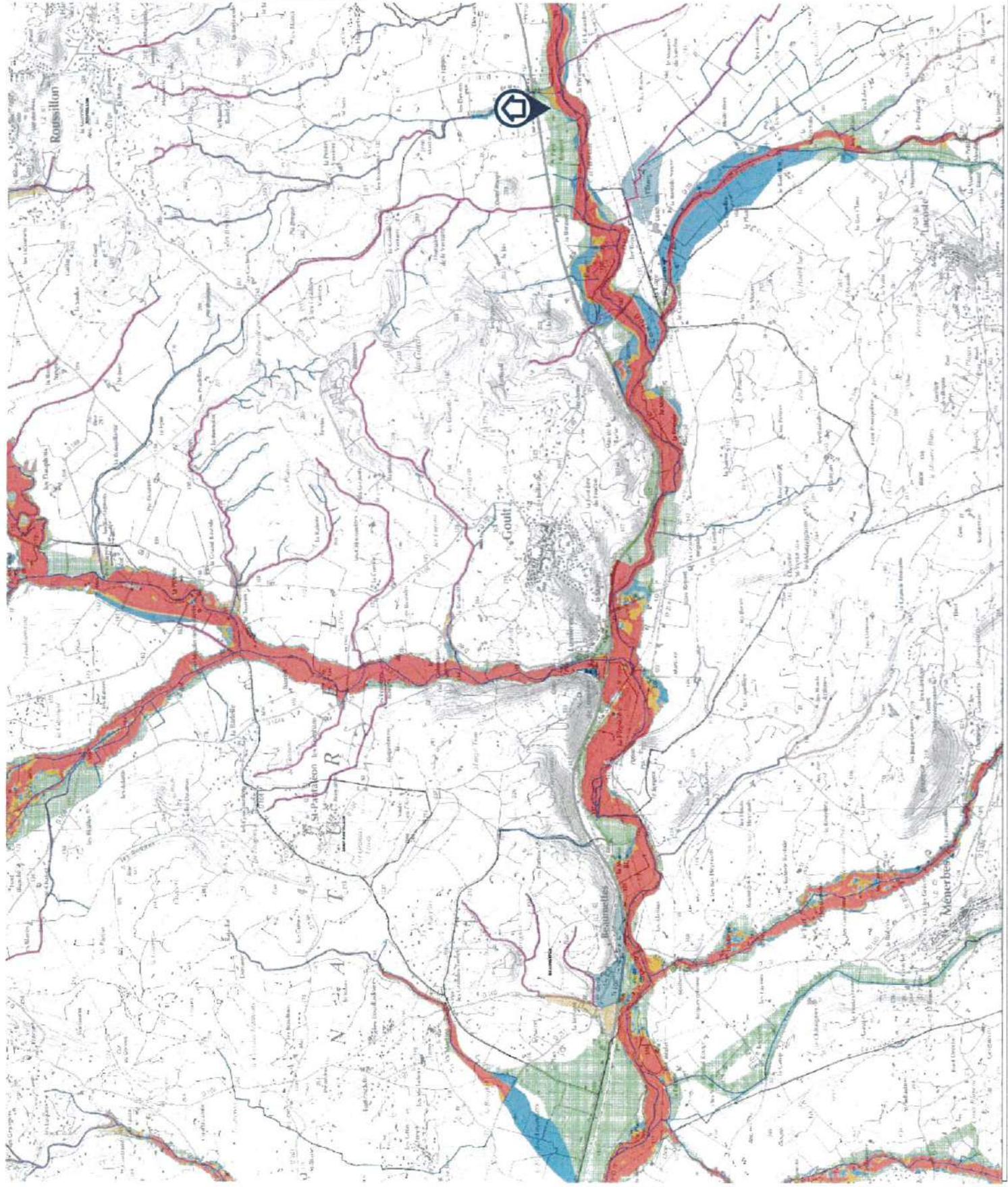
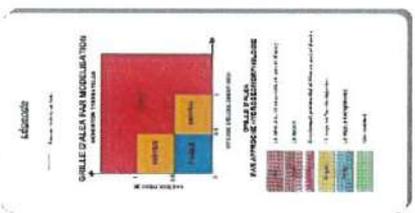
ARTICLE 4 : Madame la secrétaire générale de la préfecture de Vaucluse, Madame la directrice de cabinet du préfet de Vaucluse, Messieurs les sous-préfets des arrondissements d'Apt et de Carpentras, Monsieur le directeur départemental des territoires de Vaucluse et Monsieur le maire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 20 JUIL. 2011

le Préfet



François BURDEYRON



Information des acquéreurs et des locataires sur la sismicité

Goult (84220) : En attente de la fiche d'information sismicité fournie par le Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires (Direction Générale de la Prévention des Risques).

Zonage réglementaire

Zones de sismicité

- Très faible
- Faible
- Modérée
- Moyenne
- Forte
- Limites communales

Contour commune BGM 2018

Fond de carte papillier

Données sismiques MTRIS 2010

m 5000 10000 15000

